

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021



Sommaire

Édito	3
Les temps forts 2021	4
Les Pyrénées-Atlantiques en 2021	7
Assemblée départementale	8
Ressources	12
Solidarités humaines	30
Solidarités territoriales auprès des collectivités locales	60
Attractivités territoriales	68
Aménagement, déplacements et bâtiments départementaux	94
Numérique	102



Édito

Alors que nous imaginions la crise sanitaire dernière nous après une année 2020 éprouvante, 2021 fut une nouvelle fois marquée par une situation délicate, d'un point de vue de la santé mais aussi de la fragilité économique et sociale.

Dans ces périodes de tensions, d'incertitudes, notre institution a démontré l'importance de sa mission, son indispensable implication et l'étendue de ses interventions.

Le Département intervient sur l'ensemble de son territoire basque et béarnais. Sa proximité avec l'ensemble des acteurs fait de lui un pilote, un animateur, un chef de file dans de nombreux domaines, celui de l'action sociale tout particulièrement.

Voilà pourquoi, en 2021, le Département a pris une part très importante dans la lutte contre la crise sanitaire et toutes ses conséquences. Mais ces interventions d'urgence, indispensables, n'ont jamais altéré nos missions principales.

Ce rapport d'activités est aussi l'occasion de porter un regard sur les « temps forts » qui ont jalonné cette année 2021. Citons parmi eux les actions de lutte contre le décrochage scolaire, les Assises de l'autonomie et celles de l'emploi et de l'insertion, les aménagements du pont de Viellenave-de-Navarrenx ou de la passerelle du Portalet, ou encore l'accueil de conseillers numériques pour accompagner les personnes les plus éloignées des usages numériques.

Ce document offrira au lecteur une vision exhaustive des missions poursuivies par notre institution, témoignage d'un engagement sans faille de l'ensemble des agents de notre collectivité.

Jean-Jacques Lasserre
Président du Conseil départemental
des Pyrénées-Atlantiques



Temps forts



Janvier-Février

14 janvier : Annonce des lauréats du premier budget participatif

11 janvier : Présentation du dispositif contre le décrochage scolaire

22 février : Assises de l'autonomie

Février : Des agents du Département mobilisés pour vacciner les plus vulnérables et les professionnels



Avril

avril : Travaux de la passerelle d'Holzarte et du pont de Bidarray

19 avril : Signature de la convention de coopération transfrontalière entre le Département des Pyrénées-Atlantiques et le conseil provincial de Gipuzkoa 2021-2024

26 avril : Assises de l'emploi et de l'insertion 2021-2024



Mai-Juin

18 mai : Journée des collégiens

27 mai : Inauguration de l'ENS Erretegia

juin : Fin du mandat du Conseil Départemental des Jeunes

1^{er} juin : Signature de la convention de coopération 2021-2024 entre le Département des Pyrénées-Atlantiques et le gouvernement de Navarre à Urpel

21 juin : Lancement du site www.64musicbox.fr



de 2021



Juillet-Août

1^{er} juillet : Installation de la nouvelle Assemblée départementale et élection du président

4 août : Vernissage de l'exposition « Héritage » réalisée en partenariat avec le duo d'artiste Sismikazot et l'espace culturel Space Junk



Septembre-Octobre

1^{er} septembre : Pousée du tablier du pont de Viellenave-de-Navarrenx, un ouvrage d'une longueur de 94 mètres, au-dessus du Gave d'Oloron

21 septembre : Inauguration de la passerelle du Portalet

1^{er} octobre : Journée d'intégration des 40 conseillers numériques recrutés sur le territoire, avec La Fibre64

8 octobre : Lancement d'un grand programme de formation sur la protection de l'enfance à destination des agents départementaux et des partenaires du territoire

20 octobre : 9^e édition du forum Manger Bio et Local, Labels et Terroir à Sauvagnon



Novembre-Décembre

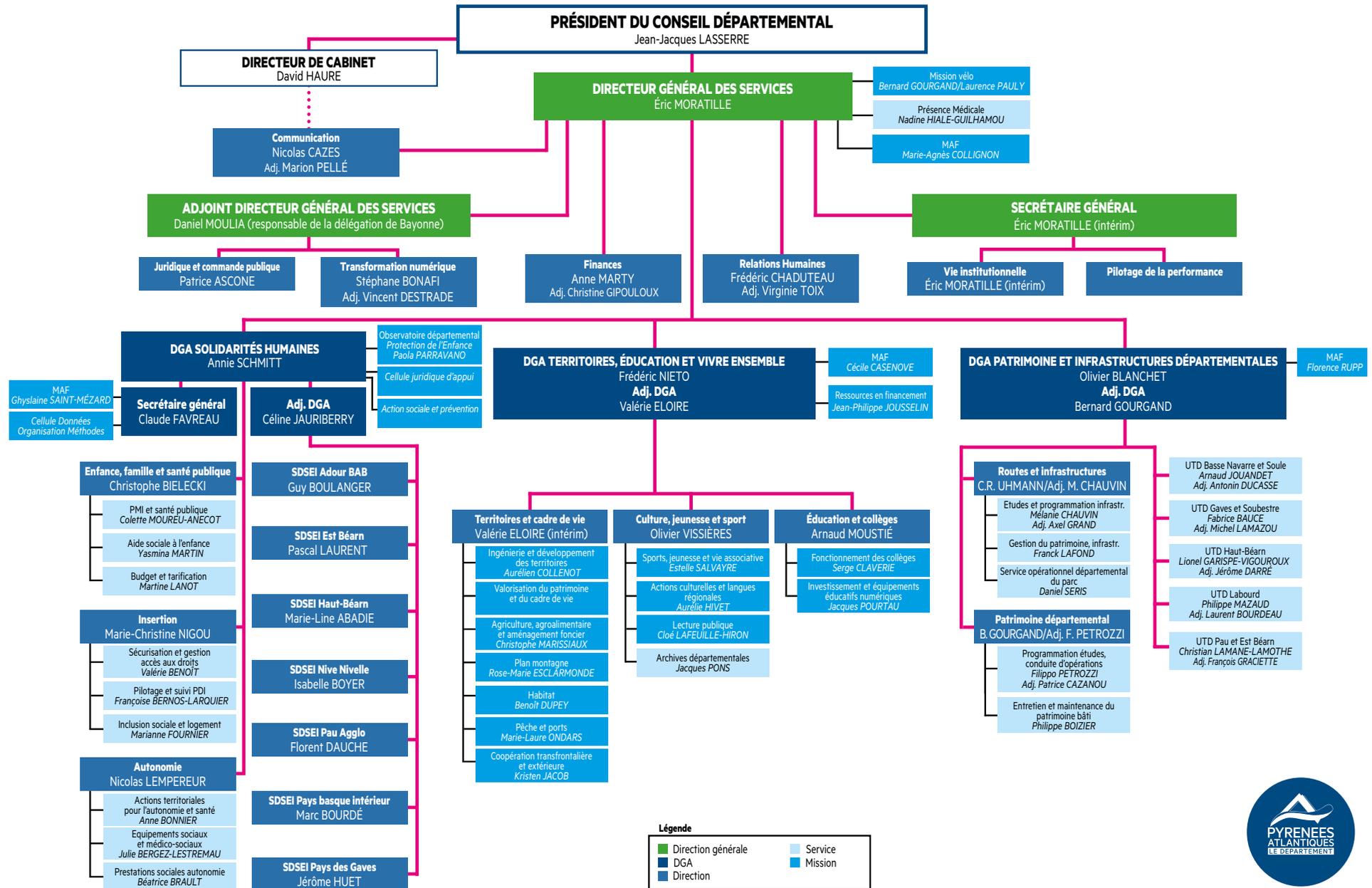
26 novembre : Présentation aux élus du Département des Pyrénées-Atlantiques de la démarche « Etorkizuna Eraikiz » par le Député général du Gipuzkoa Markel Olano, à travers une capsule du temps itinérante et qui a pu ainsi recueillir de nombreuses propositions citoyennes

27 novembre : Ouverture de l'exposition « L'Art de régner : les souverains de Navarre à la Renaissance », co-organisée par les Archives départementales, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et le Musée national et domaine du château de Pau

décembre : Les chefs de collèges cuisinent sur les marchés du département, avec France Bleu

22 décembre : Inauguration de l'espace débutants sur le plateau du Bézou, à Gourette

Organigramme des services du département des Pyrénées-Atlantiques (juin 2021)



Les Pyrénées-Atlantiques en 2021



129 jeunes agriculteurs aidés pour leur installation



170 producteurs locaux engagés dans le programme *Manger Bio & Local, Labels et Terroir*

12 500 emplois liés au tourisme et **1 milliard d'euros** de chiffre d'affaires



Le train de la Rhune et deux stations d'altitude générant **262 emplois**



Université de Pau et des Pays de l'Adour
14 024 étudiants

Écoles supérieures

Centres de recherche

Technopoles
Hélioparc à Pau et Izarbel à Bidart

Technocité
à Bayonne

Cité multimédia
à Pau



49 collèges publics

21 007 élèves dans les collèges publics

49 espaces naturels sensibles ouverts au public

4 500 km de routes départementales

14 725 allocataires du RSA

17 087 bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (à domicile et en établissement)



3 000 bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap et de l'allocation compensatrice

3 183 aides attribuées dans le cadre du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)

38 collèges privés sous contrat



10 650 élèves dans les collèges privés

1 500 km de sentiers départementaux de randonnées



580 projets d'équipement des communes et intercommunalités financés

1 573 personnes accueillies en établissements spécifiques pour personnes handicapées

1 971 enfants placés chez des assistants familiaux, au sein d'établissements ou chez des tiers dignes de confiance



8 677 consultations médicales pour les enfants de 0 à 6 ans

Assemblée départementale

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

En 2021, le Conseil départemental s'est réuni six fois, la commission permanente s'est réunie huit fois. Au regard de l'évolution de la situation sanitaire et afin de respecter les protocoles en vigueur, deux réunions du Conseil départemental ont eu lieu à la fois en présence et à distance, via un système de vidéoconférence; trois réunions de la commission permanente ont eu lieu en visioconférence, via l'application Teams.

Année d'élection, les 54 conseillers départementaux ont été désignés les 20 et 27 juin 2021. Jean-Jacques Lasserre a été réélu Président du Conseil départemental le 1^{er} juillet 2021. Il est entouré de douze vice-présidents, six femmes et six hommes. La commission permanente est composée des 54.



Le Conseil départemental a adopté 156 délibérations, la commission permanente 477

Parmi les délibérations adoptées en session, peuvent être cités :

- les mesures en faveur des associations caritatives dans le contexte de la crise sanitaire ;
- le plan d'actions « Objectif 2024 : santé/bien-être grâce à l'activité physique » ;
- la stratégie « Filière pêche & océan des Pyrénées-Atlantiques » ;
- le dispositif de soutien dans le cadre de l'influenza aviaire ;
- la construction d'une stratégie bas carbone à l'échelle du Département ;
- le schéma départemental d'aménagement des enseignements artistiques et de la pratique amateur ;
- le schéma départemental culture, art et territoire ;
- le soutien du Département des Pyrénées-Atlantiques face à la COVID-19 ;
- le Plan logement 64 ;
- le déploiement de l'habitat inclusif ;
- la création de la Société Publique Locale des Pyrénées-Atlantiques ;
- le dispositif exceptionnel d'intervention à la suite des intempéries des 9,10 et 11 décembre 2021 ;
- la convention financière de partenariat avec la fondation Solar Impulse ;
- la participation citoyenne : budget participatif transfrontalier.

Les élus 2021-2028

Claude OLIVE

1^{er} Vice-président en charge de l'autonomie, de la politique de l'habitat et du logement
Délégué à l'habitat et au logement

Isabelle LAHORE

4^e Vice-présidente en charge de l'éducation, des collèges et de la vie des collégiens
Déléguée à l'éducation, aux collèges et à la vie des collégiens

Jean-Pierre MIRANDE

7^e Vice-président en charge des politiques de la montagne et de la coopération transfrontalière
Délégué au plan montagne et aux relations avec la Navarre

Annick TROUNDAY-IDIART

10^e Vice-présidente en charge de la Jeunesse, de l'insertion et de l'accès à l'emploi
Déléguée à l'inclusion sociale

Véronique LIPSOS-SALLENAVE

2^e Vice-présidente en charge des finances et de l'administration générale
Déléguée aux finances et aux politiques contractuelles

Nicolas PATRIARCHE

5^e Vice-président en charge de la transformation numérique, de l'inclusion des usages et des réseaux
Délégué à la transformation et à l'inclusion numériques

Sandrine LAFARGUE

8^e Vice-présidente en charge de la transition environnementale
Déléguée à la souveraineté alimentaire et développement durable

Jacques PÉDEHONTÀ

11^e Vice-président en charge de la vie associative, sportive et culturelle
Délégué à la culture, au tourisme

Charles PELANNE

3^e Vice-président en charge de l'aménagement, des infrastructures et des partenariats avec les collectivités territoriales
Délégué à la gestion de la ressource en eau

Anne-Marie BRUTHÉ

6^e Vice-présidente en charge des relations humaines et dialogue social
Déléguée aux relations humaines et dialogue social

Thierry CARRÈRE

9^e Vice-président en charge de l'attractivité et du développement des territoires
Délégué à l'agriculture et à la Présence médicale 64

Christine LAUQUÉ

12^e Vice-présidente en charge de l'enfance et de la famille
Déléguée à l'enfance, à la famille et à la santé



Jean-Jacques LASSERRE
Président du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

Les Vice-présidences

Olivier ALLEMAN

Délégué à l'accompagnement de la jeunesse

Emmanuel ALZURI

Délégué au littoral, à la pêche et au plan vélo

Isabelle ANTIER

Déléguée au patrimoine culturel départemental

André ARRIBES

Délégué à la sécurité des personnes

Maïder BEHOTEGUY

Déléguée à la langue basque et à la vie associative et au bénévolat

Geneviève BERGÉ

Déléguée aux personnes handicapées

Patrick CHASSERIAUD

Délégué à l'économie

Nicole DARRASSE

Déléguée à la lecture publique et aux Archives départementales

Bernard DUPONT

Délégué au sport et à l'accompagnement scolaire

Philippe ECHEVERRIA

Délégué aux routes et infrastructures départementales

Joseba ERREMUDEGUY

Délégué aux innovations citoyennes, à la prévention et à la politique de la ville

Monia ÈVÈNE-MATÉO

Déléguée à l'économie sociale et solidaire et à l'égalité Femme-Homme

Laure LABORDE

Déléguée aux activités de pleine nature et tourisme quatre saisons

Jean LACOSTE

Délégué aux personnes âgées

Bénédicte LUBERRIAGA

Déléguée aux espaces naturels sensibles

Sylvie MEYZENC

Déléguée aux relations avec Euskadi et à Territoires d'Innovation

Marc SAINT-ESTEVEN

Délégué à l'aide, à l'ingénierie et à l'innovation auprès des communes

Monique SÉMAVOINE

Déléguée à la langue occitane, béarnaise et gasconne

Clément SERVAT

Délégué aux aménagements transfrontaliers et aux relations avec l'Aragon

Les Délégations de fonctions

PREMIÈRE COMMISSION Solidarités sociales et insertion



DEUXIÈME COMMISSION Éducation, cultures, sport, jeunesse et vie associative



TROISIÈME COMMISSION Développement et attractivité du territoire



QUATRIÈME COMMISSION

Attractivité et développement durable des territoires

PRÉSIDENTE



Laure
LABORDE



Emmanuel
ALZURI



Henri
BELLEGARDE



Thierry
CARRÈRE



Patrick
CHASSERIAUD



Sandrine
LAFARGUE



Franck
LAMAS



Bénédicte
LUBERRIAGA



Sylvie
MEYZENC



Jean-Pierre
MIRANDE



Karine
PÉRÉ

CINQUIÈME COMMISSION

Finances et administration générale

PRÉSIDENT



Max
BRISSON



Patricia
ARRIBAS-OLANO



André
ARRIBES



Anne-Marie
BRUTHÉ



Véronique
DEHOS



Véronique
LIPSOS-SALLENAVE



Stéphanie
MAZA



Isabelle
PARGADE



Yves
SALANAVE-PÉHÉ

LES CANTONS

- 1 - Anglet
- 2 - Artix et Pays de Soubestre
- 3 - Baïgorra et Mondarrain
- 4 - Bayonne-1
- 5 - Bayonne-2
- 6 - Bayonne-3
- 7 - Biarritz
- 8 - Billère et Coteaux de Jurançon
- 9 - Cœur de Béarn

- 10 - Hendaye-Côte Basque-Sud
- 11 - Lescar, Gave et Terres du Pont-Long
- 12 - Montagne Basque
- 13 - Nive-Adour
- 14 - Oloron-Sainte-Marie-1
- 15 - Oloron-Sainte-Marie-2
- 16 - Orthez et Terres des Gaves et du Sel
- 17 - Ouzom, Gave et Rives du Néez
- 18 - Pau-1

- 19 - Pau-2
- 20 - Pau-3
- 21 - Pau-4
- 22 - Pays de Bidache Amikuze et Ostibarre
- 23 - Pays de Morlaàs et du Montanerès
- 24 - Saint-Jean-de-Luz
- 25 - Terres des Luys et Coteaux du Vic-Bilh
- 26 - Ustaritz - Vallées de Nive et Nivelle
- 27 - Vallées de l'Ousse et du Lagon

SIXIÈME COMMISSION

Prospective, innovation et citoyenneté

PRÉSIDENT



Jean-Jacques
LASSERRE

PRÉSIDENT



Joseba
ERREMUNDEGUY

OLIVE Claude
LIPSOS-SALLENAVE Véronique
PELANNE Charles
LAHORE Isabelle
PATRIARCHE Nicolas
BRUTHÉ Anne-Marie
MIRANDE Jean-Pierre
LAFARGUE Sandrine
CARRÈRE Thierry
TROUNDAY-IDIART Annick
PÉDEHONTAÀ Jacques
LAUQUÉ Christine
ALLEMAN Olivier

BADUEL Patrice
BISTUÉ Marie-Lyse
CAMBON Valérie
COSTEDOAT-DIU Fabienne
DUPONT Bernard
ELIZALDE Iker
ÉVÈNE-MATÉO Monia
LACOSTE Jean
MAZA Stéphanie
MEYZENC Sylvie
MINVIELLE Michel
PÉRÉ Karine
SALANAVE-PÉHÉ Yves

Ressources

1

Opérations financières

2

Ressources internes



1 Opérations financières

FINANCES

L'année 2021 a continué, comme 2020, d'être marquée par la crise sanitaire. En effet, si les métiers financiers, totalement dématérialisés, sont parfaitement compatibles avec le travail à distance, le budget a été à nouveau impacté : mesures gouvernementales dans le secteur médico-social, solidarité envers les partenaires touchés par la crise...

Dans le prolongement du renouvellement électoral de juin 2021, les orientations budgétaires 2022 ont été présentées sous une nouvelle forme : plus synthétiques, elles fixent désormais le cap pour l'année à venir et intègrent tous les éléments obligatoires en matière de gestion des effectifs, de dette...

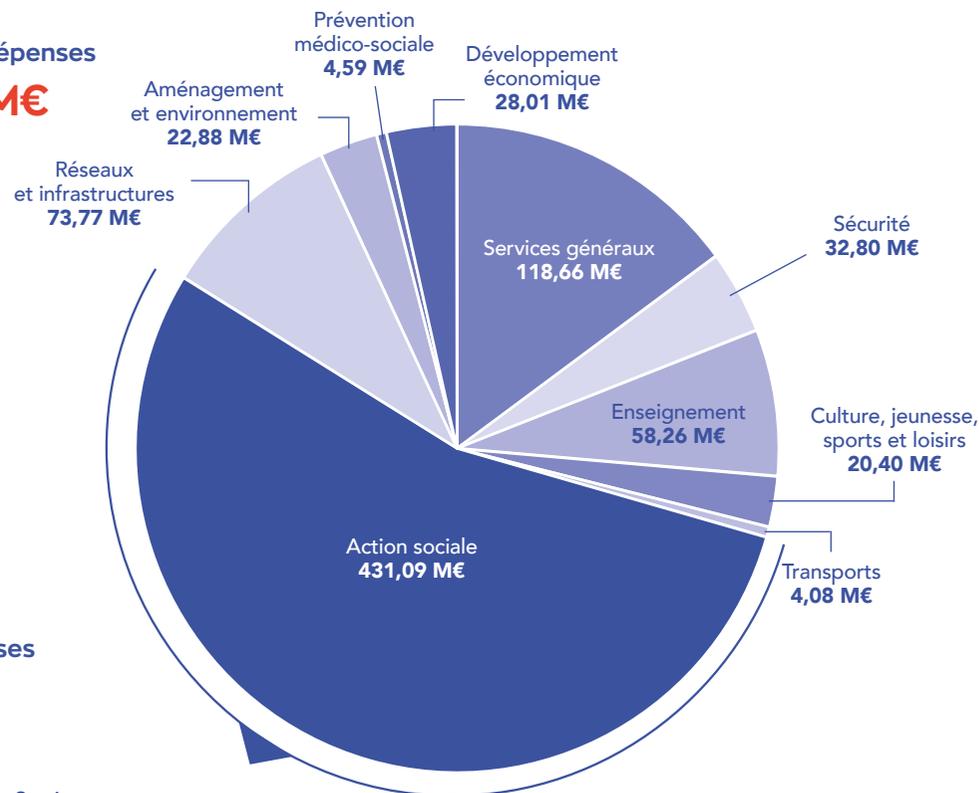
2021 a également été l'occasion de poursuivre la modernisation de certaines dépenses. Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2022, l'achat de titres de transport et de nuitées a été harmonisé et rationalisé dans une régie d'avances dotée d'une carte bancaire.

Compte Administratif 2021 Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

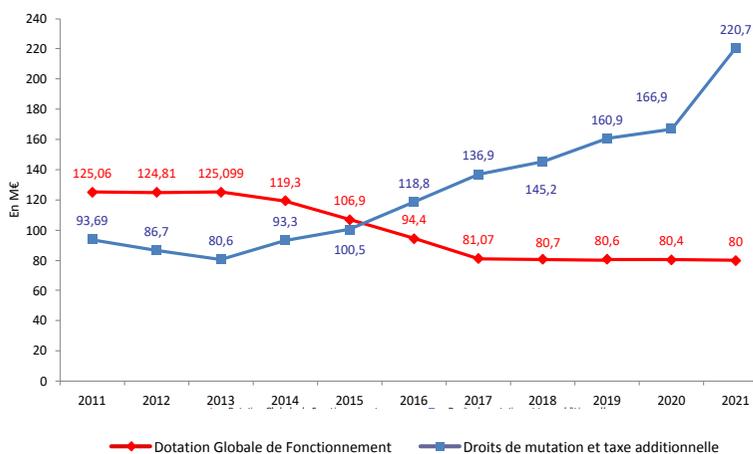
ZOOM CA 2021	CA 2021 en M€	CA 2020 en M€
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	771,33	708,18
Taxe foncière et rôles supplémentaires	0,00	134,52
TVA Fraction compensatoire de la TFPB	134,64	0,00
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	39,70	37,49
IFER	1,95	1,81
Droits de mutation et taxe additionnelle	220,67	166,90
TICPE	52,90	52,19
TSCA	87,43	83,40
Autres taxes	47,51	46,00
Dotation globale de fonctionnement	80,02	80,40
Dotation globale de décentralisation	4,60	4,60
Dotation versée au titre de l'APA - Conférence des financeurs	35,22	33,41
Autres dotations et participations	38,68	39,11
Autres recettes	28,02	28,34
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	672,35	612,89
Frais de personnel	102,37	100,69
Dépenses liées à l'Allocation personnalisée d'autonomie	80,71	75,77
Dépenses liées au Revenu de solidarité active	109,96	106,78
Charges à caractère général	28,10	32,80
Atténuation de produits	26,11	23,50
Charges financières	4,50	4,94
Charges exceptionnelles	4,05	0,29
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,38	0,40
Aides à la personne	40,35	36,99
Frais d'hébergement	150,74	146,71
dont enfance	74,45	71,56
dont personnes handicapées	61,60	60,64
dont personnes âgées	14,70	14,50
Service départemental d'incendie et de secours	32,50	30,70
Dotation de fonctionnement des collèges	12,41	12,50
Participations	5,32	6,03
Subventions	28,94	30,96
Dotations aux provisions	42,23	0,10
Autres charges de gestion courante	3,66	3,74
ÉPARGNE BRUTE	98,98	95,29

ZOOM CA 2021	CA 2021 en M€	CA 2020 en M€
RECETTES D'INVESTISSEMENT (hors emprunts et résultat antérieur)	28,88	21,95
Dotations (FCTVA)	9,37	8,87
Subventions d'investissement	15,68	11,12
Autres recettes d'investissement	3,83	1,96
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette)	122,20	92,42
Dépenses équipement brut	77,84	60,68
Subventions d'équipement versées	40,91	29,38
Autres	3,45	2,37
Remboursement des emprunts	34,69	31,84
Emprunts réalisés	0,00	50,00
Flux net de dette	-34,69	18,16
Épargne nette	64,29	63,45
Variation du fonds de roulement	-29,03	42,98

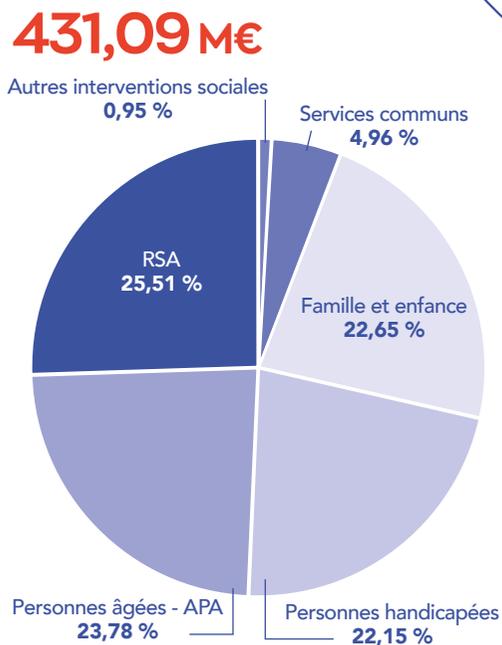
Ventilation des dépenses **794,55 M€** (Hors dette)



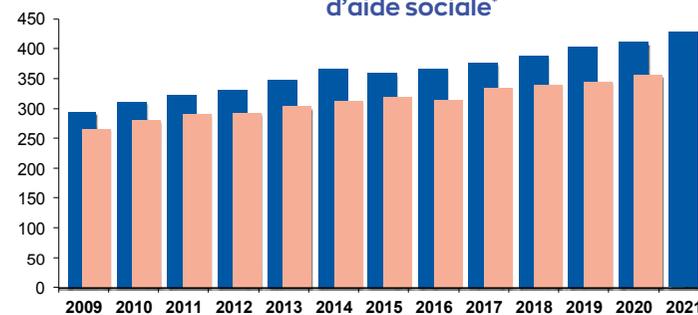
DMTO - Taxe additionnelle et dotation globale de fonctionnement



Répartition des dépenses d'action sociale **431,09 M€**

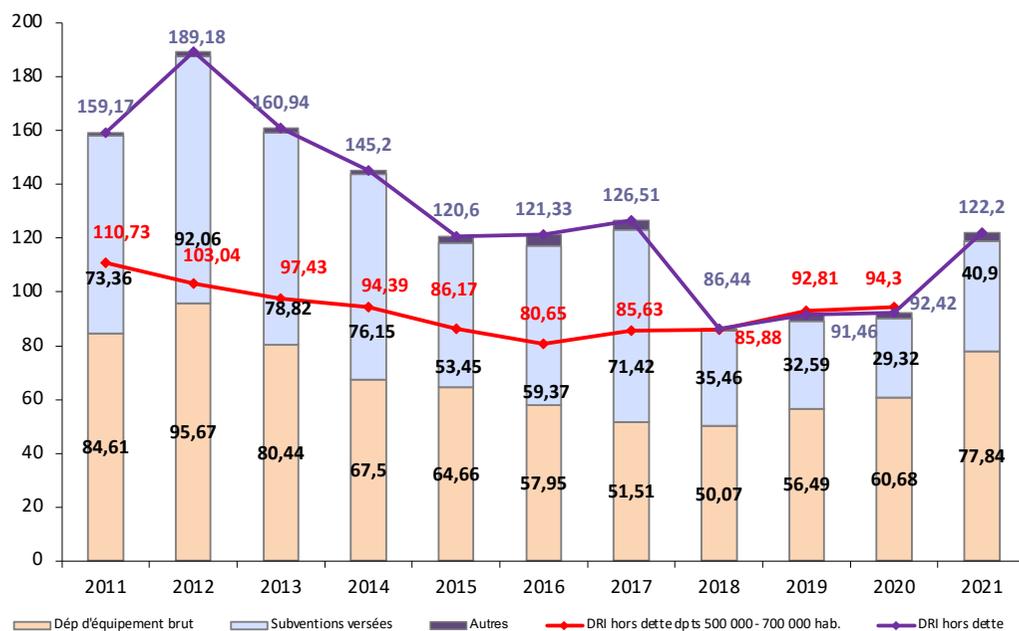


Évolution des dépenses de fonctionnement d'aide sociale*

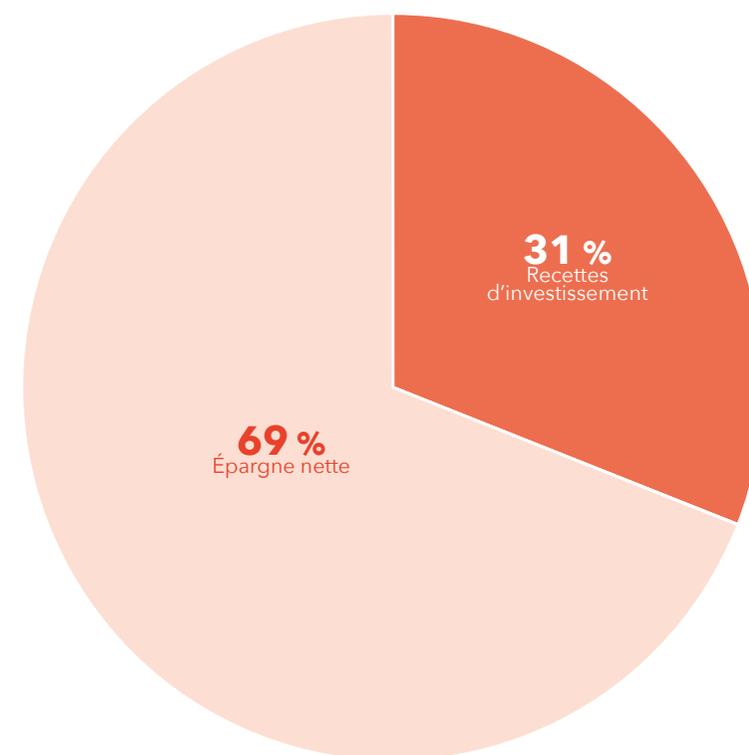


* Depuis 2015, les dépenses d'action sociale sont nettes de 21 M€ de récupération de recettes liées aux personnes âgées.

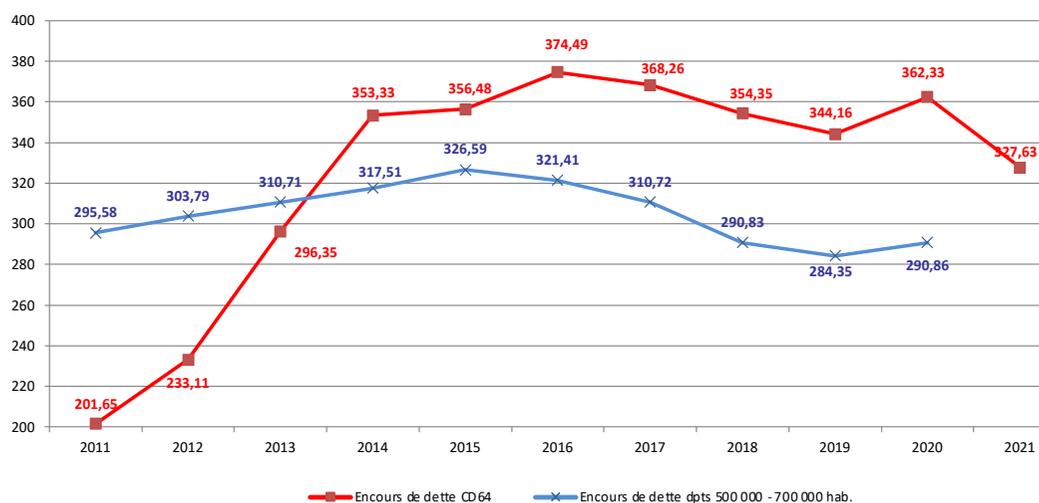
Évolution des dépenses réelles d'investissement du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques - CA 2011 / CA 2021 (en M€) (hors dette)



Financement de l'investissement



Évolution de l'encours de dette CA - 2011 / 2021 (en M€)





Bailleurs sociaux



Établissements
médico-sociaux

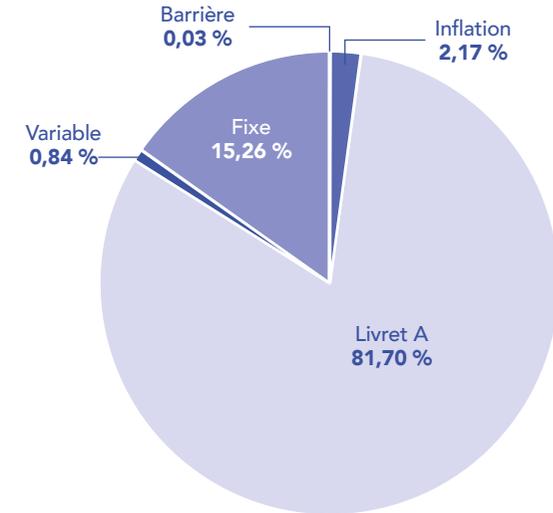


Collèges privés

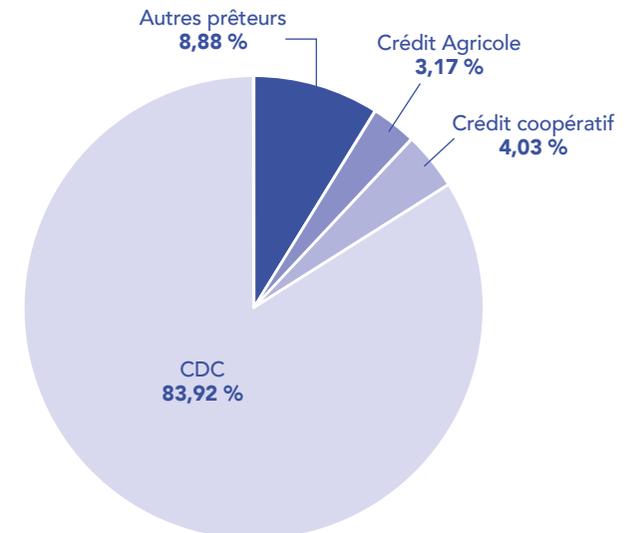
TOTAL

Nouveaux prêts garantis	13 719 948 €	422 500 €	4 555 000 €	18 697 448 €
Maintien de garantie		5 938 207 €		5 938 207 €

Dettes garanties par type de risque



Répartition par prêteur



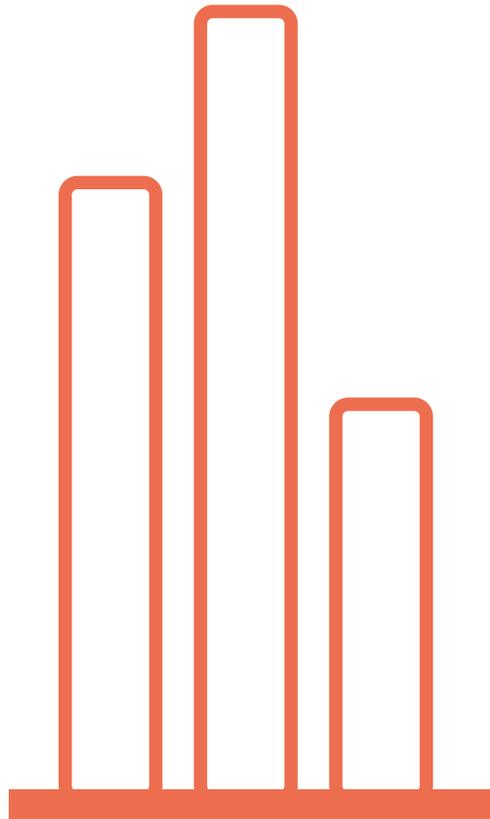
En 2021, 12 nouvelles garanties ont été accordées par le Département :

- 5 à l'Office 64 de l'Habitat pour 68 nouveaux logements, 57 réhabilités, la construction d'un EHPAD à Lembeye et d'une résidence intergénérationnelle à Artix,
- 5 à différents OGEC,
- 2 à des structures médico-sociales.

En 2021, le Département a garanti 24,65 millions d'euros.

Au 31 décembre 2021, le capital restant dû s'élève à 785 millions d'euros répartis en 4 parts :

- logements sociaux : 655 millions d'euros,
- collèges privés : 8 millions d'euros,
- établissements médico-sociaux : 101 millions d'euros,
- MECS, SEM et autres établissements : 21 millions d'euros.



2 Ressources internes

VIE INSTITUTIONNELLE

Malgré un contexte de crise sanitaire, les équipes de la Direction de la Vie institutionnelle (Assemblées, Accueil, Parlement de Navarre, Courrier, Imprimerie, Documentation) ont assuré une continuité de service en présentiel comme à distance.

Les actions marquantes en 2021

Documentation

L'acquisition de nouveaux outils de veille (abonnements, flux RSS) augmente la qualité de la diffusion sélective d'information. L'animation de rencontres avec les référents documentaires a favorisé le partage de compétences et d'expertise documentaires avec la réalisation de nouvelles lettres-info spécifiques aux différentes directions.

Courrier

La présence quotidienne de ce service a permis de maintenir la circulation des échanges grâce à la dématérialisation du courrier entrant et sortant. Cette année a été marquée par la préparation à la mise en œuvre d'une synergie de fonctionnement des flux numériques entre l'application Courrier et d'autres projets structurants tels que le parapheur et la signature électroniques, la gestion électronique de documents (GED) et l'archivage électronique (SAE).



1,32 €
prix moyen de l'affranchissement en 2021

270 631
nombre de plis envoyés en 2021 soit un budget de **358 478 €**

Imprimerie

Dans le cadre du renouvellement des deux presses numériques, une réflexion approfondie a été menée sur une offre technique plus large de l'imprimerie départementale afin de répondre à l'évolution des besoins des services et des sites partenaires.

Assemblées

Outre l'organisation de six sessions et de huit réunions de la commission permanente, l'année 2021 a été marquée par le renouvellement de l'Assemblée départementale : mise en place du nouvel exécutif, de cinq commissions organiques et d'une commission spéciale, et organisation d'une journée de présentation de l'institution aux nouveaux élus.

L'équipe en charge du réceptif au Parlement de Navarre a assuré, dans le respect des différents protocoles sanitaires en vigueur, la bonne tenue des réunions et des repas de travail. De nombreuses réunions ont eu lieu en présence et à distance, grâce à l'installation d'un matériel de vidéoconférence.

Accueil

Standard téléphonique :

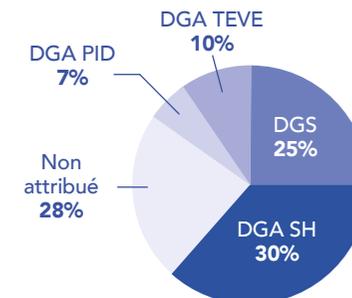
69 645
appels reçus (+34 % soit une moyenne de 294 appels journaliers)

Documentation :

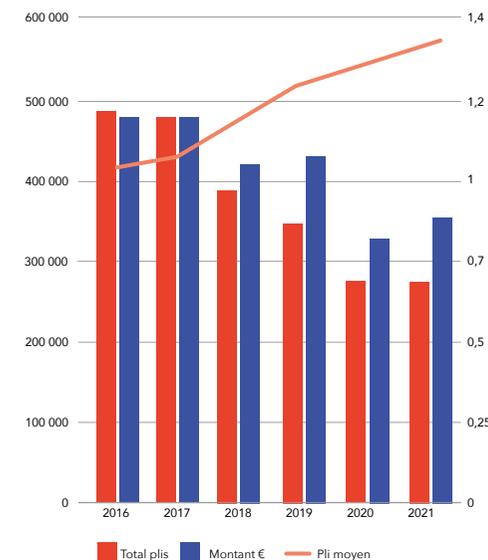
6 792
actions de veille et recherches documentaires

620
emprunts d'ouvrages augmentation de 15% par rapport à 2020

7 222 usagers accueillis à l'Hôtel du Département
(soit une augmentation de 24 % par rapport à 2020)

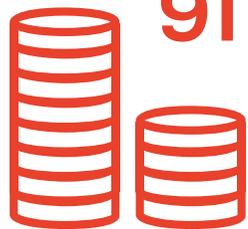


Évolution des frais d'affranchissement



RELATIONS HUMAINES

Gestion de l'agent



91 000 €

montant total de la nouvelle prime précarité

versée aux contractuels en fin de contrat, soit un total de **117 bénéficiaires**

962

bénéficiaires de la complémentaire santé

(39 % de l'effectif total contre 33 % au 01/01/2021); 68 non titulaires (soit 22 % de l'effectif total des non titulaires) et 894 titulaires (soit 41 % de l'effectif total des titulaires)



1214

bénéficiaires de la prévoyance santé

(49 % de l'effectif total contre 43,6 % au 01/01/2021); 54 non-titulaires (17 % de l'effectif total des non-titulaires) et 1 160 titulaires (53 % de l'effectif total des titulaires)

857

agents concernés par la mise en œuvre de la dernière tranche du Plan Parcours Rémunération (PPCR)



175

mesures de promotion réalisées (Avancement de grade: 155 ; Promotions internes: 20) dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles Lignes Directrices de Gestion (LDG) en lieu et place de la tenue des CAP



1042

agents concernés par
la mise en place du
télétravail expérimental



808

agents bénéficiaires de
la dématérialisation des
titres restaurant

(+13% par rapport au
31/12/2020)



513

agents ont souscrit au
coffre-fort dématérialisé
dispositif permettant la
dématérialisation des bulletins
de paie



Mise en œuvre de deux nouveaux
contrats d'assurance

à compter de 2021 : risques statutaires et
protection fonctionnelle

312

agents contractuels

(CDI, CDD, contrats de
projet, vacataires, apprentis)
au 31/12/2021, avec une
progression significative des
contrats de projet (19 en 2021
contre 3 en 2020)



1323

agents rencontrés et 1 896 visites médicales effectuées par les médecins de prévention

4

rencontres organisées dans le cadre des groupes de travail agression "mesures conservatoires" et "prise en charge d'un agent agressé"

Prévention et santé au travail

L'activité du Service Prévention Santé (SPS), a été, pour une nouvelle année, impactée par l'accompagnement des services et des agents face à l'épidémie de la Covid-19.

Les missions des conseillers en prévention, des infirmières en santé au travail et des médecins ont été adaptées pour donner la priorité à l'appui des directions dans la gestion de la crise sanitaire.

315

rencontres réalisées par la psychologue du travail

+ 300

agents rencontrés par les assistantes sociales

Une crise sanitaire sans précédent

L'activité du Service Prévention Santé (SPS) a été grandement impactée par l'accompagnement des services et des agents face à l'épidémie de la Covid-19:

282

agents positifs accompagnés au 31 décembre 2021

1052

cas contacts enregistrés dans le cadre d'un contact tracing en appui aux autorités sanitaires



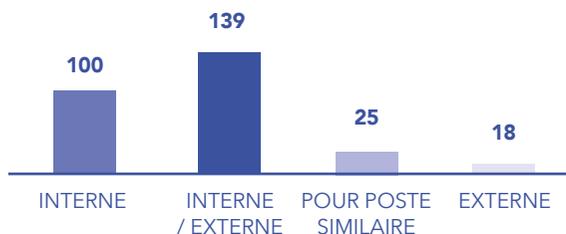
6

mises à jour du guide sanitaire et des fiches conseils

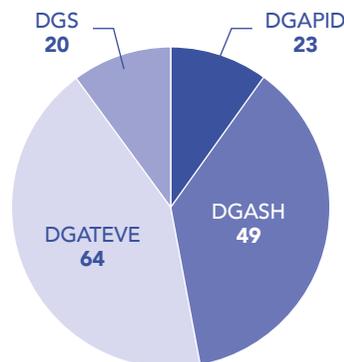
Développement des compétences

- **Poursuite des indicateurs mis en place en 2020**
- **Lancement du projet Onboarding** : l'intégration réussie des nouveaux arrivants étant un enjeu crucial pour une collectivité, le Service Développement des Compétences (SDC) a mis en place, depuis septembre 2021, des temps d'accueil et d'information à l'attention des agents intégrant le Département.
- **Déploiement d'un nouveau logiciel RH : NEEVA**. L'objectif est de simplifier la procédure de mobilité et de recrutement et mettre en place un portail accessible aux directions et aux agents.
- **Un recrutement toujours très réactif !**

Nombre de publications / Type de publications



Répartition des postes pourvus en interne / DGA



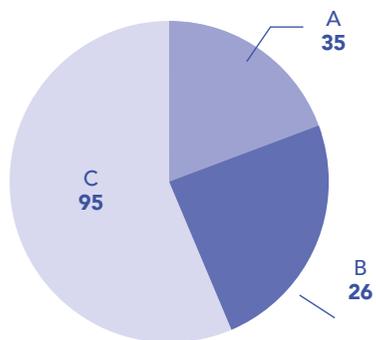
282
publications
réalisées en 2021
sur 250 postes différents

+43
agents internes
recrutés
sur un poste publié en
interne/externe en 2021

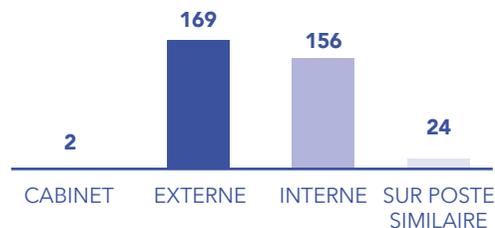


“**351 postes ont été pourvus en 2021 :
115 à la suite d'un jury 2020 et
236 à la suite d'un jury 2021**”

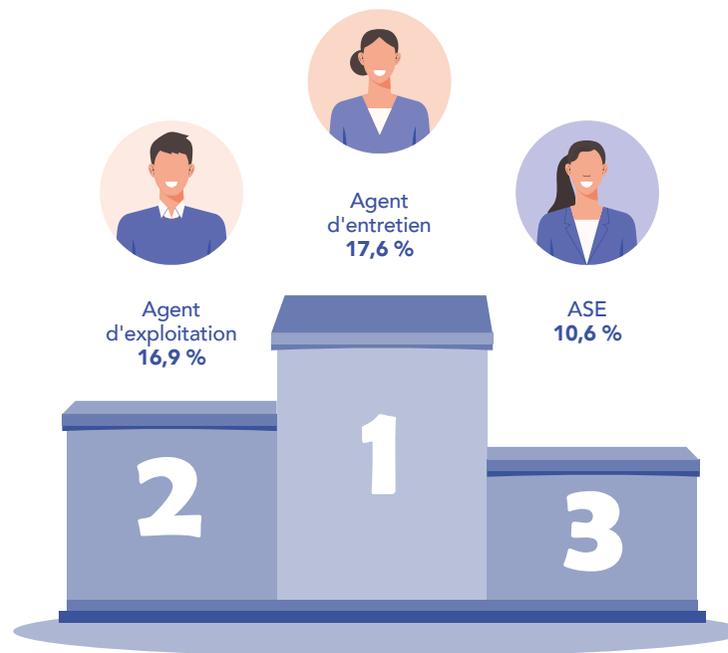
Répartition des postes pourvus en interne / Catégorie



Nombre de postes pourvus / Mode de recrutement final



Podium 2021 des départs en formation



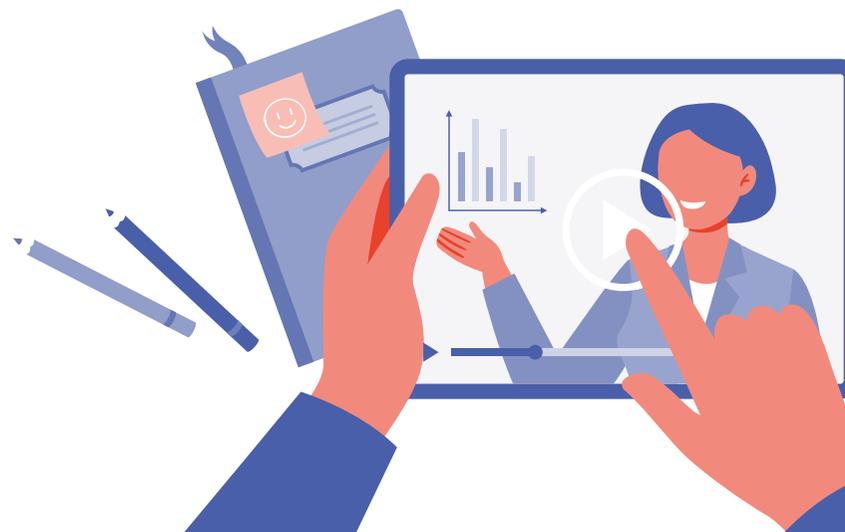
Arrivée d'une conseillère en évolution professionnelle afin d'accompagner les agents en souhait de mobilité ou d'évolution professionnelle

1,4 mois

entre la **décision de recrutement** et l'arrivée de l'agent

3,8 mois

durée moyenne entre une **vacance de poste** et l'arrivée d'un agent



Formation

2,27

nombre moyen de **journées de formation** par agent

5 356

jours de formation

2 358

départs en formation

1 329

agents partis en formation

Stratégie numérique du Conseil départemental

La stratégie numérique du Département décline de manière concrète cette ambition numérique en définissant les actions à mener pour créer les conditions favorables à la réalisation de la transformation numérique des métiers et à l'atteinte des objectifs stratégiques fixés.

La Direction des Systèmes d'Information s'est réinterrogée sur son organisation afin d'être en adéquation avec les nouvelles attentes et impératifs des métiers tout en tenant compte des axes d'amélioration identifiés lors des projets de services notamment sur le plan organisationnel.

Une nouvelle organisation de la direction a été approuvée au Comité Technique du 14 décembre 2021. Son principal objectif est de renforcer l'accompagnement des directions opérationnelles et de leurs agents dans leur ambition numérique. Les principales mesures sont le renforcement des équipes en charge des études et projets des métiers ainsi que l'évolution du nom de la Direction des Systèmes d'Information qui est renommée en Direction de la Transformation Numérique.

2600

PC dont 1750 portables

280

copieurs

1300

téléphones mobiles

240

serveurs

3400

téléphones fixes (dont 650 logiciels MiCollab)

150

tablettes

180

équipements réseaux

1300

lignes de téléphones mobiles et 160 lignes pour des communications entre machines

SYSTEMES D'INFORMATION

Dotations agents et élus

Remplacement de la majeure partie des PC fixes par des PC portables. 80 % du parc des ordinateurs sont des PC portables désormais.

Mise en place de nouvelles tablettes pour le vote électronique et remplacement des tablettes des élus.

Migration de la plateforme VPN (virtual private network, réseau privé virtuel)

Mise en place d'une nouvelle infrastructure VPN qui sera déployée en 2022 afin d'améliorer la sécurisation des postes de travail des agents en situation de travail à distance/télétravail.

Achat Audio / Vidéo / Consommable impression

Récupération des achats et suivi des stocks de petits matériels audio/vidéo et des toners/cartouches d'impression

Mission Logiciels & Applications (MLA)

Le Conseil Département utilise 200 applications, dont une quarantaine développées par la mission Logiciels & Applications, avec 80 éditeurs liés par un contrat de maintenance.

Afin de s'adapter au travail à distance, les logiciels évoluent tous en technologie « internet » et pour emporter les dossiers de travail dans des tiers lieux, la gestion électronique des documents est étendue aux métiers du social. Un parapheur électronique a été mis en place en collaboration avec La Fibre64 afin de faciliter et de sécuriser la circulation et la signature des documents.

L'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ont été les premières à bénéficier de ces évolutions technologiques. La numérisation des dossiers Ase a été réalisée sur l'année 2021. Des formulaires ont été dématérialisés afin de faciliter le traitement et le suivi des demandes, une dizaine d'applications ont été développées en interne pour ces besoins.

D'autres projets ont été réalisés par la mission en collaboration avec les différentes directions :

- développement d'une application pour la gestion de la viabilité hivernale ;
- achat et installation d'une application de gestion des badges d'accès aux bâtiments ;
- mise en production de l'application de la gestion de la MDPH avec validation et financement de la CNSA ;
- accompagnement des agents pour le télétravail, achat et mise à disposition des outils office365 ;

- développement de la plateforme Insertion pour la Direction générale adjointe des solidarités humaines (plateforme ouverte aux prestataires externes);
- changement du logiciel de paiement des actes des médecins du Département;
- mise en place d'un logiciel de gestion du recrutement pour la Direction des relations humaines;
- application pour la gestion des équipements de protection liés à la Covid;
- application de gestion des frais de mission étendue à toutes les directions;
- développement d'un outil transversal pour la Direction générale adjointe territoires, éducation et vivre ensemble, la Direction générale adjointe patrimoine et infrastructures départementales et la Direction des relations humaines pour le dialogue de gestion dans les collèges.

Il faut ajouter, en mission récurrente, le maintien en conditions opérationnelles de l'ensemble des applications ainsi que la prise en compte des évolutions réglementaires.

Mission Utilisateurs (MUTI)

Sur l'année 2021, les sollicitations auprès du PAI (Point Assistance Informatique) restent très importantes :

- **16 800 appels téléphoniques** (soit 1 400 appels par mois),
- **12 400 mails** (soit 1 030 mails par mois),
- **13 200 fiches Pytheas** (soit 1 100 fiches par mois).

Les sollicitations par appels et fiches Pytheas sont en légère baisse par rapport à l'année exceptionnelle de 2020 (respectivement -14 % et -6 %), alors que le nombre de mails augmente (+17 %). Les sollicitations restent encore très supérieures à celles des années précédentes (+11 % d'appels, +98 % de mails et +69 % de fiches Pytheas par rapport à la moyenne des années 2015-2019).

Après une interruption en 2020, la formation des agents sur les outils numériques a repris en 2021.

Des modules d'accompagnement utilisateurs ont été proposés (47 sessions sur 9 modules différents). Le format court (moins de deux heures) et à distance (Teams) a permis une bonne participation (396 participants).

En collaboration avec la DRH, les formations bureautiques ont repris au cours du 4^e trimestre 2021 (8 sessions sur 7 modules différents, 30 participants).

Sécurité des systèmes d'information

En matière de sécurité des systèmes d'information, des actions variées ont été menées :

- campagne de sensibilisation à la sécurité des systèmes d'information à destination des agents ;
- analyse de l'évolution des moyens d'authentification pour les agents du Département et suivi de la prestation menée par Sogeti ;
- suivi d'incidents de sécurité : phishing et vol de mots de passe (en augmentation, à raison de plusieurs dizaines dans l'année) ;
- suivi de l'hébergement des sites web auprès de la société DRI ;
- mise en œuvre d'une solution sécurisée de transfert de fichiers ;
- adhésion de la collectivité au plan France Relance sur le domaine du cyber par le financement d'un audit de sécurité des systèmes d'information de la collectivité ;
- lancement de l'étude sur un plan de continuité et de reprise d'activité sur les risques numériques avec l'aide d'un prestataire, dans le cadre de l'étude globale de la collectivité.



MISSION JURIDIQUE

Les bâtiments et sites

Le Conseil département est propriétaire ou locataire de près de 300 bâtiments qui lui permettent d'assurer ses missions de service public sur l'ensemble du territoire.

Les actes d'acquisitions ou de cessions immobilières sont indifféremment rédigés par des notaires ou par les services départementaux (actes en la forme administrative). En 2021, près de 72 actes ont été rédigés par les services départementaux.

Acquisitions

Au-delà des nombreuses acquisitions, d'un montant modeste, effectuées en vue de la réalisation d'aménagements routiers, quelques acquisitions sont à mentionner :

- acquisition d'un terrain de 41 637 m² situé chemin Salié à Pau, au prix de 902 000 euros, en vue de la construction du futur parc routier du Conseil départemental ;
- acquisition de deux parcelles de terrain et d'un nouveau chemin d'accès à l'Antenne technique de Vignes pour un montant de 32 000 euros ;
- acquisition d'un terrain de 3 420 m² au prix de 2 736 euros pour l'extension du parking visiteurs du Château de Laàs ;
- acquisition de deux parcelles de terrain à Nay d'une superficie de 6 357 m², au prix de 420 500 €, en vue de la restructuration du collège Henri IV.

Le Conseil départemental a par ailleurs acquis à titre gratuit, dans le cadre des lois de décentralisation, le collège des Cordeliers à Oloron-Sainte-Marie et le collège d'Aspe à Bedous.



Cessions

- Vente à l'Établissement Public Foncier Local de l'ensemble immobilier ex-ERDF à Billère situé rue Gensemin et avenue de la Résistance pour un montant total de 540 000 €, et vente à un propriétaire riverain du terrain à bâtir attenant situé rue de Garine au prix de 50 000 €
- Vente de la maison Ayalde à Arcangues au prix de 508 482 €
- Vente d'une maison à usage d'habitation léguée au Conseil départemental, située à Salies-de-Béarn, au prix de 70 000 €
- Vente de l'Hôtel Face Nord à Gourette au prix de 60 000 €
- Vente de l'ex-bâtiment scolaire du Domaine Montfleury à Gelos au prix de 50 000 €
- Vente d'une parcelle de 69 m² au prix de 2 000 € située à l'arrière du collège Marguerite de Navarre à Pau, dans le cadre de la restructuration de l'îlot Carrerot-Bonado par la Coopérative Foncière Aquitaine pour le compte du Comité Ouvrier du Logement (COL)
- Cession à l'euro symbolique à la Commune de Pau et à la Communauté d'Agglomération Pau-Béarn-Pyrénées de trois parcelles de terrain situées aux abords du collège Pierre Emmanuel à Pau (une à usage de parvis et deux en vue de leur intégration dans la voirie)

La gestion des risques juridiques

Sécuriser les actes

C'est prévenir les risques juridiques en offrant une assistance à l'ensemble des services (conseil, relecture ou rédaction d'actes).

C'est aussi traiter les contentieux directement en liaison avec les services concernés ou en faisant appel à un avocat.

Plus d'une centaine de dossiers sont traités par les juridictions administratives (tribunal, cour administrative d'appel, Conseil d'Etat), la grande majorité concernant le RSA (contestation des indus, remise de dette).

Couvrir les risques

Cela consiste à :

- gérer les contrats d'assurances de la collectivité (à l'exception des risques statutaires et des sinistres flotte automobile gérés respectivement par la Direction des relations humaines et le parc routier) ;
- déclarer les sinistres, 108 en 2021, dont 27 déclarations en dommages aux biens et 81 déclarations en responsabilité civile ;
- instruire les dossiers : rôle d'intermédiaire entre les sinistrés, les assureurs et les services départementaux (conseil sur la procédure, complétude du dossier, participation aux expertises, suivi jusqu'à résolution).

108
sinistres déclarés

80
acquisitions
foncières dont 72
actes administratifs

11
délaiés vendus
à des tiers

MISSION MARCHÉS PUBLICS : ACHETER AUX MEILLEURES CONDITIONS

Secteur	Nombre	Montant TTC	% Montant total
Bâtiments	30	3 692 576,23€	3,82%
Collèges	28	7 126 651,78€	7,38%
Aménagement du territoire	23	32 749 770,73€	33,91%
Infrastructures	51	37 120 627,19€	38,43%
Ressources	8	1 070 503,47€	1,11%
Véloroute	9	3 844 704,69€	3,98%
Vie des collégiens	3	140 948,13€	0,15%
Insertion	13	1 438 799,80€	1,49%
Autonomie	70	9 399 336,50€	9,73%
Total	235	96 583 918,52€	100,00%

800
offres reçues

17
commissions d'appel d'offres,
commissions consultatives
d'examen des offres et jury
de concours de maîtrise
d'œuvre organisés

140
consultations mises en ligne
sur notre profil acheteur

56 %
d'augmentation de marchés notifiés

COMMUNICATION

Afin de valoriser et d'accompagner les diverses actions développées par l'ensemble des directions opérationnelles, la communication s'est appuyée sur les vecteurs traditionnels que sont le magazine départemental dont 4 numéros ont été publiés, la réalisation de plaquettes thématiques, la diffusion de messages au travers de la presse quotidienne régionale et des radios locales associatives et commerciales.

À ce titre, la Direction de la Communication a ainsi accompagné plus spécifiquement plusieurs projets importants de la Collectivité pour l'année 2021, comme l'information sur la possibilité de cumuler RSA et activité salariée, rendue particulièrement nécessaire dans le contexte de la crise sanitaire, le soutien au bilinguisme occitan, la valorisation des internats de collèges du département, la protection du petit patrimoine local (appel à projets Mélusine), la reprise des travaux sur la RD 932 à Ustaritz et la communication autour des activités de la montagne, comme le projet « Réussir ma rando ». Une campagne de communication a en outre été mise en place pour soutenir les cinémas indépendants du territoire, fortement touchés eux aussi par la crise sanitaire.

La Direction de la Communication a en outre poursuivi la communication interne à destination des agents sur l'évolution de la crise sanitaire et les consignes de travail spécifiques qu'elle a engendrées. Elle a aussi activement communiqué sur les actions de la Direction des relations humaines, telles que la mise en place de nouvelles lignes directrices de gestion, le lancement du plan pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et en poursuivant l'information sur les contrats groupés de protection sociale complémentaire.

Les ressources internes pour la communication ont été développées, notamment avec la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion de photothèque. Quarante-trois vidéos ont également été produites intégralement en interne.

La communication événementielle a pu reprendre plus résolument en 2021, même si les fluctuations de la situation sanitaire ont nécessité des adaptations, facilitées par les efforts de 2020 pour proposer de nouveaux formats à ces rencontres. Ainsi 51 événements ont pu être organisés en 2021, 16 à distance et 35 en présence.



Site le64.fr : un succès qui ne se dément pas

- Entre **26 000 et 30 000 connexions mensuelles** depuis la refonte du site en 2020 (contre une moyenne de 10 000 sur la version précédente)
- **53 600 pages consultées** chaque mois
- **80 %** d'internautes qui reviennent sur le site chaque mois

Des réseaux sociaux renforcés

15 200 abonnés

3 900 abonnés

7 706 abonnés

4 289 abonnés

CONSULTATION CITOYENNE
Du 18 octobre au 3 janvier 2022

PIGNADA NOTRE FORÊT NOTRE AVENIR

www.notrepignada.fr



L'autonomie et la participation citoyenne, deux priorités de la communication départementale

Parce que la crise sanitaire a rendu plus criants encore les besoins de recrutement dans les métiers de l'autonomie, une campagne ambitieuse a été mise en œuvre pour valoriser ces métiers, en partenariat avec toutes les structures impliquées dans ce champ d'action.

La communication sur la politique de participation citoyenne s'est poursuivie, avec l'annonce, en janvier 2021, des 41 lauréats du premier budget participatif. Elle s'est poursuivie autour du lancement du site jesoutiens.le64.fr destiné à développer les

solutions de financement participatif pour les projets qui n'avaient pas pu être soutenus dans le cadre de ce budget participatif. La préparation du nouveau budget participatif transfrontalier a également été accompagnée, pour un lancement en janvier 2022.

D'autres actions relevant de la même démarche de participation citoyenne ont fait l'objet de communication. Ainsi une consultation publique, menée en partenariat avec la mairie d'Anglet, sur l'avenir de la forêt du Pignada, dévastée par un incendie en 2020, a été mise en place, suivie d'une première communication à destination des principaux de collèges sur le dispositif « Mon collègue, ma forêt », proposé aux collégiens et ouvert début 2022. Les ateliers Fenics, qui invitent les citoyens et les élus locaux à œuvrer ensemble pour l'avenir de leurs communes, ont également fait l'objet d'une communication ciblée dans les communes concernées.

LOGISTIQUE ET RESSOURCES DES DIRECTIONS

Logistique

La fonction « logistique » vise à doter les agents départementaux des matériels et fournitures nécessaires à l'exercice de leurs missions.

Il s'agit pour cela de procéder à l'achat, au stockage et au déploiement des produits correspondants (mobilier et fournitures de bureau, produits d'entretien et de nettoyage, matériel et outillage pour les services techniques, équipements de protection individuelle et vêtements de travail...).

L'activité a, en 2021, été fortement marquée par l'acquisition massive de produits en lien avec l'épidémie de Covid-19.

- 13 millions de masques chirurgicaux, en vue de protéger les agents départementaux ainsi que les collégiens et d'approvisionner des organismes partenaires (Ehpad, Services d'aide à domicile...);
- 700 litres de gels et lotions hydroalcooliques;
- 2825 litres de désinfectants de surfaces.

L'équipe Agenda 21 du Conseil départemental

L'Agenda 21 du Département est articulé autour de trois missions :

- l'animation et le suivi du plan d'actions prioritaires (15 actions phares en matière de Développement Durable, portées par les directions opérationnelles et intégrées à la démarche globale d'Agenda 21);
- la sensibilisation au développement durable: dans un souci de fédérer tous les services autour de la démarche Agenda 21, l'accent est mis sur la sensibilisation de tous les agents aux principes de développement durable;
- l'ingénierie auprès des services: comme une fonction support, l'équipe Agenda 21 propose un accompagnement dans l'amélioration continue des activités et dans la mise en œuvre de nouvelles démarches respectueuses de l'environnement et des êtres humains.

Une veille documentaire et juridique est nécessaire pour répondre au mieux aux diverses sollicitations. Le but de la démarche est que le Conseil départemental 64, à travers ses politiques publiques, contribue à atteindre les 17 objectifs de développement durable fixés par l'ONU à l'horizon 2030.





Exemplarité / consommations

Le 1^{er} juin à Pau (Parvis de l'Hôtel du Département) et le 3 juin à Bayonne (Caserne de la Nive), la mission vélo et l'équipe Agenda 21 ont organisé une Fête du vélo. L'occasion pour tous les agents de sortir leur plus belle bicyclette pour la dépoussiérer...

Au programme: un atelier de réparation participatif, le marquage antivol pour vélos, une randonnée urbaine, toujours à vélo, ainsi que des essais de vélos à assistance électrique.

Atelier jardinage

L'équipe Agenda 21 a subi comme tous les autres services les aléas du contexte sanitaire, et a vu la plupart de ses projets annulés ou reportés. Toutefois, des ateliers jardinage en plein air ont pu avoir lieu à Pau et à Bayonne, de la graine à l'assiette.

Atelier jardinage à Pau

Des vidéos « conseils » ont été réalisées à partir de ces ateliers, et diffusées sur l'intranet de la collectivité.



Atelier jardinage à Bayonne

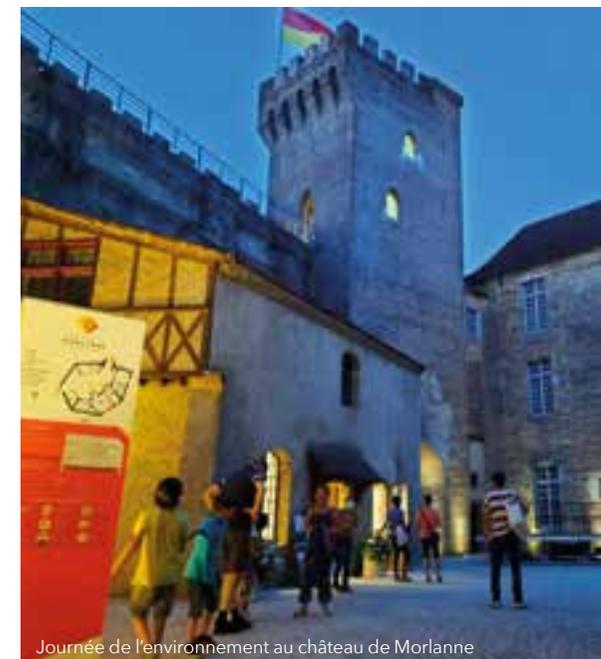
Amélioration des consignes de tri des déchets

Les nouvelles consignes visent à simplifier au maximum le tri, afin de faciliter la collecte par les équipes d'entretien, et permettre un maximum de recyclage. Cela permet également de réduire les erreurs de tri, qui peuvent parfois empêcher le recyclage des déchets.

Les agents d'entretien de l'Hôtel du Département, les agents techniques et leurs responsables au sein du service Entretien et maintenance du patrimoine bâti ont visité le centre de tri de Sévignacq-Méracq, découvrant ainsi les enjeux liés au tri des déchets.

Journées de l'environnement

Des journées de sensibilisation aux notions de développement durable ont été organisées par l'équipe Agenda 21 du 19 au 24 juillet 2021 à travers le département. De Pau à Bidart, en passant par Morlanne et Gourette, les agents ont ainsi pu découvrir les richesses du territoire par le prisme du développement durable.



Journée de l'environnement au château de Morlanne



Journée de l'environnement sur le parvis de l'Hôtel du Département



Découverte de l'astronomie au château de Morlanne, pendant les journées de l'environnement



Journée de l'environnement à Bidart



Égalité femme/homme

Le plan d'action a été voté à l'unanimité lors de la session du 5 février 2021, et sera mis en œuvre sur une durée de 3 ans.

L'équipe Agenda 21 poursuit les actions de sensibilisation à la lutte contre les stéréotypes de genre et les violences sexistes, en s'appuyant sur les journées internationales (journée des droits des femmes et journée de lutte contre les violences faites aux femmes). À ces occasions et en raison du contexte, des animations essentiellement numériques ont été proposées aux agents.

Une ingénierie financière et de veille au service du territoire

En 2021, la Mission Ressources en Financements (MRF) a poursuivi ses actions d'ingénierie en financements, et en veille financière, règlementaire, d'actualité et de benchmark pour l'ensemble des services du Conseil départemental.

Le cœur de sa mission reste d'inciter et d'aider les agents départementaux à mobiliser des financements externes, publics et /ou privés, sur des projets, toutes politiques publiques départementales confondues.

Cet accompagnement s'est concrétisé en 2021 à travers de multiples actions : production d'une newsletter mensuelle permettant une diffusion large d'informations financières, mise en perspective de thématiques complexes (rénovation énergétique, transition écologique...) à travers des infographies de décryptage, animation ou participation à des groupes de travail interservices ou partenariaux, sans oublier la production de livrables liés à des demandes de recherches de financements spécifiques.

Une veille ciblée sur les financements proposés au sein du plan France Relance a été assurée et a permis la captation d'environ 1,3 million d'euros de subventions en 2021.

Concernant les dispositifs de relance européens CRIL (Initiative d'Investissement en Réponse au Coronavirus) et REACT-UE, un accompagnement technique à la recherche de financement et au dépôt de candidature a été mené sur plusieurs dossiers: subventionnement de masques par du fonds social européen, aide à candidatures de la Direction des Systèmes d'Information ou de la Direction des Collèges sur des appels à projets, etc. Le tout pour un montant global de 877 000 euros pour le Conseil départemental.

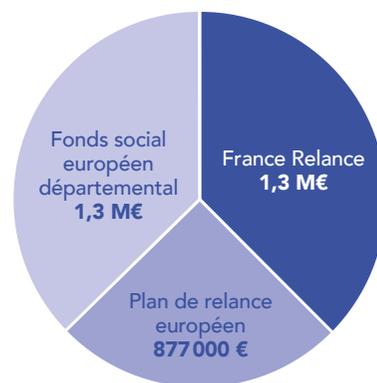
Le travail de proximité sur le soutien aux associations s'est élargi aux associations du secteur social, notamment sur les problématiques de l'habitat

inclusif, des mobilités...

Plusieurs collaborations avec des fondations privées ont été amorcées ou renforcées, notamment avec la Fondation de France, afin d'accentuer à terme l'apport de la philanthropie au financement de projets d'intérêt général sur le territoire du 64.

Enfin, par sa mission-socle de gestion déléguée et d'animation par l'État d'une enveloppe de crédits européens issus du Fonds social européen (FSE), la MRF a travaillé en 2021 sur l'élargissement du financement FSE+ à de nouveaux porteurs de projets (associations Pôle Pyrénées Métiers de la Montagne, CIEL, FACE) et a contribué avec la Direction de l'Insertion à l'élaboration technique d'un accord-cadre avec les PLIE (Plans locaux d'insertion par l'emploi) du territoire.

Financements captés en 2021



LA PARTICIPATION DES CITOYENS, UNE PRIORITÉ DÉPARTEMENTALE

41

projets retenus lors de la 1^{ère} édition du budget participatif

Le 14 janvier 2021, les élus du Conseil départemental présentaient la liste des 41 lauréats de la 1^{ère} édition du budget participatif 64. Moment fort s'il en est, cet événement a marqué le début d'une nouvelle étape : le conventionnement avec chaque lauréat afin de voir les 41 projets se réaliser le plus rapidement possible.

Les citoyens ont d'ores et déjà pu voir leurs votes se concrétiser au travers de projets tels que :

- « Tous en selle » qui permet aux personnes âgées ou handicapées de faire de belles promenades à vélo ;
- « Idron Solidarités » avec la création d'un jardin potager au cœur du village ;
- « Trail du lac du Montagnon d'Iseye » avec 359 participants réunis pour la première fois le 31 juillet ;
- « Une navette hybride pour l'avenir des jeunes », qui permet à l'association « La navette étudiante » de véhiculer de nombreux jeunes pour leurs examens, concours ou entretiens d'embauche.

D'autre part, l'année 2021 a été dédiée à la préparation du budget participatif transfrontalier lancé en janvier 2022, ainsi qu'à l'organisation d'une journée Innovations dédiée au grand public dans le cadre du programme Pyrénées, Territoires d'Innovation. Cet événement organisé le 9 octobre a permis de rassembler plus de 150 personnes pour **découvrir et partager les innovations à impact positif du Pays basque.**



DIRECTION DU PILOTAGE DE LA PERFORMANCE (DPP)

La Direction du Pilotage de la Performance (DPP) est constituée d'une équipe pluridisciplinaire mobilisée sur des démarches de participation citoyenne, l'accompagnement des projets portés par la collectivité ou les directions et la valorisation de la donnée. Ses méthodes s'adaptent aux besoins des services et s'inspirent des pratiques de l'innovation publique.

À ce titre, en 2021, parmi les missions confiées à la DPP, plusieurs dossiers peuvent être cités : le retour d'expérience sur la gestion de la crise sanitaire, le lancement du programme O64, la coanimation des assises de l'autonomie, la contribution à l'appel à projets du Gouvernement pour le service public de l'insertion et de l'emploi, le suivi d'activité et des charges de travail du service de l'ASE, la coanimation des projets de service, l'accompagnement à l'élaboration des CPOM et l'élaboration d'un outil de pilotage des tiers subventionnés.

« **Énorme succès pour la première édition du budget participatif ouvert à tous les habitants du département** »

Solidarités humaines

1

Enfants et jeunes dans leur environnement familial, scolaire et éducatif

2

Publics vulnérables

3

Bien-être et valorisation des seniors

4

Déclinaisons territoriales des solidarités

5

Protection des personnes, des biens et de l'environnement



1 Enfants et jeunes

dans leur environnement familial, scolaire et éducatif

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

La politique de santé relève de la responsabilité de l'état, les actions conduites dans le cadre de la protection maternelle et infantile (PMI) sont déléguées au Conseil départemental et sont inscrites dans le code de la santé publique. Le service de PMI est un service public, accessible à tous mais particulièrement attentif aux familles les plus vulnérables. Les actions de prévention de la PMI sont menées en accord avec les familles.

Le Département a pour mission d'organiser des consultations et des visites à domicile, des actions de prévention individuelles et collectives, en direction des femmes enceintes et durant la période postnatale.

Il a délégué par convention la mission de planification et d'éducation familiale à 5 CPEF (centres de planification et d'éducation familiale) sur le territoire.

Il a aussi pour mission d'organiser des visites à domicile dès la sortie de maternité pour les nouveau-nés, des consultations en faveur des enfants de moins de 6 ans, des bilans de santé des enfants âgés de 3-4 ans notamment en école maternelle, et des actions de prévention, individuelles ou collectives.

Le Département soutient en outre les **actions de prévention collective**, les LAEP (lieux d'accueil enfants parents) en collaboration avec la Caisse d'Allocations Familiales par la promotion de la qualité de l'accueil, par le financement de la régulation de pratique, par la mise à disposition de personnels ou par une gestion directe et par le biais de subventions.

Dans le cadre du **travail en réseau** avec les services de maternité, de néonatalogie, de pédiatrie, deux postes de puéricultrices et de sages-femmes sont dédiés à cette mission et ont fait l'objet de la signature d'une convention.

Le Département intervient par ailleurs au niveau de **l'agrément et du financement de différents modes d'accueil**. Pour les établissements d'accueil collectifs d'enfants de moins de 6 ans, il délivre l'autorisation d'ouverture ou donne un avis. Il soutient également financièrement le fonctionnement de ces établissements grâce à un dispositif mis en place depuis 2016 à hauteur de 1,9 million d'euros. Il incite à l'accueil des enfants les plus vulnérables et est

3 495

enfants âgés de 3 à 4 ans sur environ 5 000 enfants inscrits ont bénéficié en 2020 d'au moins **un dépistage** sur l'année scolaire 2019-2020. **3 390** dépistages visuels ont été réalisés par les orthoptistes qui ont permis la détection d'un problème visuel pour 15 % des enfants examinés



Les deux **puéricultrices de liaisons** ont réalisé

2 744

liaisons périnatales qui ont permis des interventions de PMI ciblées et précoces

en charge de **3 283 agréments individuels** (qu'il instruit, délivre, suit et contrôle), pour **2 754 assistants maternels, 520 assistants familiaux et 9 doubles agréments (assistant maternel et familial)**.



319

assistants maternels ont été formés en 2021

Autres actions

D'autre part, le Département organise et finance **la formation obligatoire** des assistants maternels agréés, qui est assurée par le Greta. **319 assistants maternels ont ainsi été formés en 2021.**

Les services départementaux assurent enfin le traitement des **informations épidémiologiques** issues des certificats de santé des enfants et participent à des campagnes de prévention en santé qu'ils relaient sur le territoire.

8 677

consultations par les médecins de PMI pour **2 607** enfants de 0 à 6 ans de familles suivies par la PMI et pour des enfants accueillis chez des assistants familiaux, et **8 514** actes des puéricultrices ou infirmières hors visites à domicile

1 895

visites à domicile effectuées avant la naissance et 6 301 après la naissance pour 2 622 enfants par les sages-femmes et puéricultrices de PMI

Covid-19

L'année 2021 a été marquée une nouvelle fois par la pandémie. Le service PMI a continué à assurer ses missions et à accompagner les familles tout en s'adaptant à la situation (présentiel, visites à domicile, rendez-vous téléphonique quand les visites n'étaient pas possibles).

La PMI s'est engagée dès le début du premier confinement dans l'accompagnement individualisé par voie électronique ou téléphonique des assistants maternels, des maisons d'assistants maternels (MAM) et des modes d'accueil collectifs, et en communiquant régulièrement les consignes sanitaires gouvernementales.

Dans le cadre de la gestion Covid, le service PMI a été en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) notamment sur les modes d'accueil collectifs.

Syndrome du bébé secoué (SBS)

Le Conseil départemental est engagé dans l'action de prévention du syndrome SBS en lien avec les centres hospitaliers. Il finance l'impression de plaquettes d'information qui sont un support pour les explications relayées systématiquement par les professionnels de PMI en direction des parents et des assistants maternels et familiaux.

Action santé environnement

Le Conseil départemental s'associe à l'ARS dans sa stratégie de prévention et de promotion de la santé environnementale.

Il participe à la promotion d'un environnement sain pour des jeunes enfants accueillis en établissements collectifs par la présentation d'un guide.

PRÉVENTION

L'action *Prévention en faveur des jeunes et de leurs familles* consiste à accompagner ces publics en leur apportant un soutien éducatif et financier tant sur le plan individuel que collectif. La prévention a vocation à éviter une rupture entre l'enfant et sa famille et favoriser l'accès à l'autonomie et à l'insertion.

Les actions de prévention collective

Animation des territoires

Le Conseil départemental, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, poursuit son soutien financier auprès de 17 centres sociaux et de neuf espaces de vie sociale, pour **leur mission d'animation de la vie sociale** sur les territoires: rompre l'isolement des habitants, prévenir et réduire les exclusions, renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle au sein d'un collectif ou sur le territoire.

Prévention auprès des jeunes

- Le Conseil Départemental confie à 21 structures d'éducation populaire **une mission de prévention auprès des jeunes** de 11 à 18 ans. L'objectif est de permettre aux préadolescents et adolescents de trouver des lieux d'écoute, d'échange, de prise en compte de leurs aspirations et de leurs projets mais aussi de soutenir les parents dans leur rôle éducatif.
- En outre, il soutient le dispositif relais du collège Marguerite de Navarre à Pau et du collège Marracq à Bayonne. Ce dispositif partenarial permet d'accueillir des collégiens, pour les remobiliser sur leur scolarité et développer leurs compétences.
- Le Conseil départemental soutient aussi des structures telles que la Maison du Parent, le Point Écoute

Jeunes, les Maisons des adolescents... qui offrent des lieux d'écoute et d'accompagnement aux adolescents et à leurs parents.

La Prévention spécialisée

La prévention spécialisée est **une mission de protection de l'enfance**, elle s'adresse aux jeunes de 11 à 21 ans. Son objectif est de prévenir la marginalisation, les situations de danger ou de risques et de faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles.

À ce titre, le Conseil départemental finance trois associations et délègue cette compétence à la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, pour son territoire, afin de mettre en œuvre cette mission.

Prévention collective:

1 821 084 €

Animation globale et mission prévention jeunes

Prévention spécialisée:

1 597 392 €

de budget

Prévention individuelle:

1 740

aides financières pour un montant de 307 800 €

47 220 heures

d'intervention de techniciens de l'intervention sociale et familiale ou d'auxiliaires de vie scolaire au domicile des familles, financées pour un montant de 2 820 748 € au titre de la prévention, 488 956 € au titre de la protection

Les actions de prévention individuelle

L'aide à domicile

Le Conseil départemental a pour priorité de soutenir et de préserver l'équilibre familial dans l'intérêt de l'enfant. Dans ce cadre, il finance un accompagnement individuel des enfants et des familles à leur domicile, qui est assuré par des techniciennes en intervention sociale et familiale (TISF) et des auxiliaires de vie sociale (AVS).

Les aides financières

Des aides financières sont également accordées aux familles confrontées à des difficultés éducatives et faisant l'objet d'un accompagnement dans le cadre de la prévention, afin de permettre la réalisation du projet de l'enfant.

PROTECTION DE L'ENFANCE

La Protection de l'enfance est une compétence obligatoire pour les Départements. Le Conseil départemental assure la détection des enfants en situation de danger et leur mise à l'abri en urgence, le soutien éducatif des familles à domicile, la coopération avec les familles, l'organisation de l'accueil des enfants en établissement ou en placement familial. Ces missions de protection constituent une démarche d'éducation et d'accompagnement à la parentalité et visent à préserver au maximum les liens de l'enfant avec sa famille.

Des accueils diversifiés

Lorsque la séparation de l'enfant avec sa famille est nécessaire, plusieurs modes d'accueil peuvent être envisagés pour répondre au mieux aux besoins de l'enfant. Le Département finance ainsi un centre maternel, des structures d'accueil d'urgence, des lieux de vie, des services de placement familial associatif, des lieux de rencontres parents enfants et des Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS). Pour répondre de manière plus adaptée et qualitative aux besoins des jeunes confiés par l'Aide sociale à l'enfance (ASE), le Département a validé en 2019, la réalisation d'un nouvel internat de 18 places et la rénovation d'un bâtiment de huit places de la MECS du Domaine Saint

Georges gérée par l'association AJIR. Les jeunes et les professionnels ont déménagé en décembre 2021 dans les nouveaux bâtiments neufs situés à Montaut. Le Conseil départemental a également expérimenté avec l'OGFA (Organisme de Gestion des Foyers Amitié) l'ouverture de trois places pour des accueils atypiques en janvier 2021.

Le manque d'assistants familiaux pour l'accueil des très jeunes enfants (0-3 ans) a conduit le Département à valider la création d'une pouponnière de 12 places. L'ouverture est programmée pour 2022.

En 2021, le Conseil départemental a maintenu la distribution des masques aux professionnels des établissements accueillant les jeunes de l'ASE.



L'accueil familial départemental

L'accueil par un(e) assistant(e) familial(e) d'un enfant confié au Conseil départemental a un rôle essentiel en matière d'aide sociale à l'enfance : depuis plus de dix ans, le Département a fait le choix de développer ce mode d'accueil et réaffirme sa volonté de promouvoir un accueil familial de qualité.

Dans une démarche d'Agenda 21 et dans l'optique d'assurer le maintien de la continuité de service, la Direction Enfance Famille et Santé publique s'est engagée dans la dématérialisation des dossiers. Ce travail sera poursuivi en 2022 pour le service Budget et Tarification et la mission Adoption.



L'accueil des Mineurs Non Accompagnés (MNA)

Le Conseil départemental avait autorisé en 2020 de nouveaux services permettant l'accueil des MNA (170 places pour l'accueil des jeunes confiés au Conseil départemental et 130 places pour la mise à l'abri des jeunes se déclarant mineurs et isolés sur le territoire). La forte augmentation de l'arrivée de mineurs étrangers non accompagnés sur le territoire a conduit le Département à ouvrir 100 places supplémentaires en 2021.

Le schéma départemental Enfance, famille, prévention, santé 2019-2023

Les conditions sanitaires liées à la pandémie de la COVID-19 n'ont pas permis de réunir en présence les pilotes et copilotes des fiches actions du schéma. Néanmoins, des points d'étape sur l'état d'avancement de certaines fiches actions ont été réalisés : actualisation du protocole d'accord relatif au traitement de l'information préoccupante et au signalement, mise en œuvre des dispositions légales d'interventions préventives, réalisation de l'appel à projets pour la création d'un ESSMS (établissements et services sociaux et médico-sociaux) de 40 places dédié aux fratries. C'est l'association SOS Villages d'Enfants qui a été retenue pour la construction d'un village d'enfants.

En 2022, la mise en œuvre du schéma sera poursuivie et un bilan sera réalisé à la fin du 1^{er} semestre.

L'Observatoire départemental de la protection de l'enfance (ODPE 64)

En septembre 2021, un groupe de jeunes de l'ASE (actuellement pris en charge ou anciens de l'ASE) s'est réuni à l'ITS de Pau. L'animation de ce groupe de jeunes a été assurée par les associations ADEPAPE Repairs 75 et ADEPAPE Repairs 44. Il

s'agit pour ces jeunes de construire un projet associatif qui leur permette de s'exprimer et de valoriser leur expertise, forts de leur expérience de l'ASE.

Au dernier trimestre 2021, le Conseil départemental a lancé un important programme de formation sur l'évaluation des situations en s'appuyant sur le guide de la Haute Autorité de Santé. Cette formation concernera à terme 500 agents et une trentaine de partenaires institutionnels. Une séance de présentation a eu lieu le 8 octobre 2021 en présence des élus et des professionnels concernés. La mise en place de séances de remédiation sera effective au 1^{er} trimestre 2022.

Il est à noter enfin que le groupe de travail AED/AEMO (Aide éducative à domicile/aide éducative en milieu ouvert), lancé en 2021, va produire un document sur l'action éducative en milieu ouvert au 1^{er} semestre 2022.

88 M€

budget 2021 de la Direction
Enfance Famille et Santé publique
(PMI, Adoption, Prévention,
Protection)

79,3 M€ pour la
protection dont **16 M€** pour la prise
en charge des MNA

1971

enfants placés chez des assistants
familiaux, au sein d'établissements
ou chez des tiers dignes de
confiance

Assistance éducative à domicile :

1903

enfants suivis dans leurs familles

1795

informations préoccupantes

314

assistants familiaux employés par le
Département ont accueilli près de
583 enfants

420

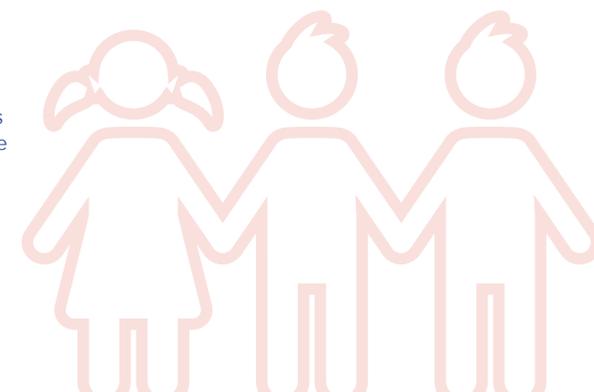
mineurs non accompagnés confiés
au service d'aide sociale à l'enfance
dont 192 jeunes majeurs.

FONCTIONNEMENT DES COLLÈGES PUBLICS ET PRIVÉS

Le fonctionnement des collèges publics

Le bon fonctionnement des collèges publics est assuré par le versement d'une dotation de fonctionnement, votée en octobre 2020 pour l'année 2021 (5 665 952 €).

Au travers de sa dotation annuelle, mais aussi des éventuelles dotations complémentaires, le Conseil départemental assure une prise en compte au plus juste des besoins des collèges. Les modalités de calcul de cette dotation ont été élaborées en concertation étroite avec les établissements et le dispositif de solidarité poursuivi, en tenant compte du niveau de leurs fonds de roulement. Les sommes correspondantes permettent notamment de développer des actions d'appui aux collèges et aux collégiens.





La restauration scolaire

La qualité, la sécurité et l'accessibilité des services de restauration des collèges publics sont un enjeu prioritaire pour le Département, notamment dans le cadre de la démarche « Manger Bio & Local, Labels et Terroir » mais aussi des actions menées concernant l'amélioration de l'équilibre alimentaire ou encore la lutte contre le gaspillage (intervention d'une diététicienne, actions de formations, réalisation d'un guide de l'équilibre alimentaire, développement de bonnes pratiques entre établissements...).

Le tarif unique départemental, associé au dispositif d'aide à la restauration scolaire, permet aux familles les plus modestes de s'acquitter des frais de restauration. Ce tarif unique, instauré dans les 41 restaurants scolaires gérés en direct par le Département, était de 3 € par repas pour le forfait 4 jours (tarifs qui n'ont pas augmenté en 2021).

Un accompagnement particulier, et personnalisé, des établissements a été mis en œuvre, en 2021, au regard du contexte sanitaire (appui à la mise en œuvre des protocoles de nettoyage/désinfection, au maintien en fonctionnement des services de restauration...). Il en a été de même s'agissant de l'atteinte des objectifs d'introduction de produits bio et locaux en restauration scolaire, fixés notamment par la loi EGalim.

Les collèges privés

En application du principe de parité établi notamment par la loi dite « Debré » du 31 décembre 1959, le Département a versé aux collèges privés sous contrat d'association deux forfaits obligatoires : un forfait d'externat « Part matériel » à hauteur de 2,94 M€ et un forfait d'externat « Part personnel » à hauteur de 3,74 M€.

25 collèges privés sous contrat de l'enseignement catholique ont également pu bénéficier de subventions d'investissement (dispositif dit « Loi Falloux ») pour un montant total de 750 000 €. La Fédération Kolegioa, organisme de gestion regroupant les 4 collèges d'immersion en langue basque, a, pour sa part, bénéficié d'une aide de 113 287 € en la matière.

49

collèges publics (dont sept cités scolaires collège/lycée) et 38 collèges privés sous contrat d'association

17

établissements labellisés « Bio engagés » et huit établissements labellisés « En cuisine »

21 007

élèves scolarisés dans les collèges publics et 10 650 élèves scolarisés dans les collèges privés sous contrat d'association (2020-2021)

23,1 %

de produits bio et 23,9 % de produits locaux

2,5 M

de repas servis par 41 collèges publics selon un tarif unique départemental

Mise en œuvre d'un Dialogue de gestion renouvelé avec les collèges publics

Le Dialogue de gestion est un moment d'échange entre le Conseil départemental et les collèges publics sur l'ensemble de ses dimensions.

Ses objectifs :

- Organiser l'appui du Département au regard des besoins des collèges
- Vérifier l'adéquation entre les ressources allouées par la collectivité et leur usage
- Cibler les actions à mettre en place en partenariat avec l'établissement
- Identifier les bonnes pratiques à modéliser

Ce moment d'échange privilégié avec les collèges publics porte notamment sur toutes les questions liées à la gestion financière, au personnel (agents techniques des collèges), à la restauration, aux travaux, aux projets éducatifs...

Une plateforme informatique a été développée et permet, en amont de la rencontre, d'envoyer aux collèges un « portrait » de l'établissement.

10 collèges (représentatifs de la diversité des établissements) ont été concernés en 2021 par ce dispositif qui sera étendu à 20 autres collèges en 2022.

Convention cadre 2022-2027

À l'issue d'une phase approfondie de concertation avec les établissements, une nouvelle convention cadre, courant sur la période 2022-2027, a été élaborée. Cette convention, adoptée par le Conseil départemental et chacun des 49 collèges publics en 2021, précise ainsi les responsabilités de chacun en matière de gestion des collèges publics au quotidien (gestion financière, équipement...).

Quelques nouveautés du PAEC 2021-2022

- Actions concernant la lutte contre les violences intrafamiliales et notamment les violences faites aux femmes.
- Développement de projets concernant l'engagement citoyen (valeurs républicaines, participation des collégiens et prise d'initiative, sensibilisation au fonctionnement associatif et à l'engagement bénévole...).
- Actions concernant la lutte contre le harcèlement.
- Dans le cadre du 'Plan vélo', élaboration d'une mallette pédagogique.

ACTIONS ÉDUCATIVES

Les interventions éducatives à destination des collégiens

Le Conseil départemental mène une politique Jeunesse (11-25 ans) volontariste et réaffirmée dans le cadre du modèle départemental, autour des grands axes suivants :

- Encourager l'engagement citoyen
- Favoriser l'autonomie et la réussite éducative
- Contribuer à l'épanouissement et au bien-être
- Garantir l'accessibilité et répondre aux spécificités territoriales

Programme d'actions éducatives en direction des collégiens (PAEC) 2021-2022

Le Programme d'actions éducatives en direction des collégiens (PAEC) a été actualisé afin de prendre en compte et décliner ces orientations.

Pour l'année scolaire 2021-2022

31
actions proposées

Projets soutenus pour l'année 2021-2022

353
projets soutenus dont **280 projets (collèges publics)** pour un budget total de 221 887 € (49 établissements) et **73 projets (collèges privés)** pour un budget total de 53 016 € (34 établissements)

Conseil Départemental des Jeunes

Le deuxième mandat du CDJ s'est terminé en juin. La crise sanitaire a bouleversé son bon déroulement, jusqu'à sa clôture puisque la séance plénière a dû se dérouler à distance. Malgré la frustration des jeunes élus et des Conseillers départementaux adultes d'avoir été limités dans leurs rencontres, le bilan est positif notamment grâce à la participation assidue et régulière des collégiens qui ont réussi, malgré la distance, à mener à terme leurs cinq idées de projets.



Projets réalisés au cours du mandat du CDJ (2019-2021):

- Organisation d'un concours d'affiches sur le thème de la mixité filles garçons dans les cours de récréation des collèges ;
- Organisation de temps forts dans des collèges autour du thème « + de tolérance dans les collèges » ;
- Création de cartes postales (physiques et numériques), telles des invitations à découvrir la montagne ;
- Réalisation d'une affiche pour promouvoir le bénévolat des jeunes ;
- Réalisation d'une BD pour faire évoluer les représentations de la société envers les personnes âgées.

Au regard du contexte sanitaire, il a été décidé de reporter l'installation du nouveau Conseil Départemental des Jeunes, prévue initialement à la rentrée scolaire 2021. De cette décision fondée sur la prudence, est née la proposition d'une action alternative, innovante et expérimentale en termes de participation des collégiens dans les politiques du Département :

« Initiatives collégiens ». Il s'agit d'un appel à idées de projets à destination des collégiens qui ont vocation à travailler en petits groupes au sein de leurs établissements pour faire émerger des projets concernant les collégiens. Projets qui seront, à la suite, sélectionnés par un jury départemental.

Ainsi, pour accompagner leur engagement jusqu'au bout de leur mandat, le Conseil Départemental des Jeunes s'est adapté: les rencontres se sont déroulées à distance et les jeunes élus ont réajusté leurs idées de projets à la situation sanitaire.

Prix BD des collégiens (Prix 2021-2022)

- 28 collèges et 1 237 élèves de 4^e inscrits.
- Thématique: « *Mythes et Légendes* ».
- Résultats des votes en juin 2022, à l'occasion de la Journée des collégiens organisée à Bayonne.
- Gagnant du prix BD des collégiens 2020-2021 : *Dans la tête de Sherlock Holmes* de Cyril Lieron et Benoit Dahan.

Accompagnement scolaire

Une politique ambitieuse est poursuivie en matière de prévention du décrochage scolaire en direction des collégiens. Elle a vocation à être développée à l'échelle départementale.

Le Conseil départemental, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, a lancé en 2020 un appel à manifestation d'intérêt afin d'offrir au plus grand nombre de familles un accès à l'accompagnement à la scolarité, dans un cadre professionnalisé.

Les associations lauréates ont été réunies le 10 septembre 2021 pour partager leur bilan de cette année scolaire 2021-2022: Centre social Lo Solan (Mourenx), association départementale des Francas (Arthez-de-Béarn), centre social La-Haüt (Oloron-Sainte-Marie), association Gadjé Voyageurs (Agglomération paloise), association PROGRES (Arzacq-Arraziguet

et Garlin). En lien étroit avec les collèges, elles proposent des solutions alternatives pour favoriser l'apprentissage (aide méthodologique, ateliers éducatifs ludiques, soutien à la parentalité...).

Éducation artistique et médiation culturelle à destination des collégiens

Le Conseil départemental soutient tous les ans plus de 120 projets des collèges en matière de théâtre, danse, chant, arts visuels, arts numériques, langues régionales, culture scientifique.

En 2021, le Département a renouvelé son dispositif « Grandir avec la culture » avec un programme de 15 résidences artistiques, pour tous les niveaux, dans 15 collèges. Le Département soutient également l'opération « collège au cinéma » en partenariat avec la Direction des Services départementaux de l'Éducation nationale et a été à l'initiative en 2021 d'une évolution de ce dispositif national en intégrant un quatrième film en langue régionale.

Égalité Filles-Garçons

4 collèges ont participé à l'appel à projets du Département « Que je sois fille ou garçon » en 2020-2021, au travers de plusieurs projets interdisciplinaires (orientation professionnelle, apaisement du climat scolaire, construction citoyenne etc.).

5 établissements se sont également engagés dans la démarche de travail, portée par le Département, autour de la mixité des cours de récréation (accompagnés par des experts). Quatre séries d'ateliers ont été menés dans ces collèges avec les élèves et l'ensemble de la communauté éducative.

Mise en œuvre, en 2022, de premières actions concrètes issues de ce travail concerté de terrain.

6 500

exemplaires du guide « *Mon collège, mon Département* » diffusés à la rentrée 2021 à tous les collégiens entrant en 6^e dans un collège public (et mise en ligne d'une version numérique, support aux cours d'éducation morale et civique).

5

collèges engagés, en 2021-2022, dans la nouvelle action « *Jeunes en librairie* » visant à faire découvrir aux élèves l'univers de la librairie indépendante et du livre.

1 500

exemplaires du livret de valorisation des trois internats situés en collèges publics diffusés dans toutes les écoles et les collèges du département.

2^e Journée des collégiens

Elle a été organisée en visioconférence, le 18 mai 2021, pour la restitution des projets menés tout au long de l'année scolaire 2020-2021 par les établissements (prix BD, égalité fille/garçon...). Par ailleurs, des temps d'ateliers culturels et sportifs ont été mis en place dans plusieurs établissements participants, animés par des associations partenaires.

11 établissements inscrits, soit 14 classes et 460 collégiens connectés en ligne le matin; 10 classes et 215 collégiens concernés par les ateliers organisés l'après-midi.

INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Le soutien à l'insertion des jeunes s'inscrit pleinement dans la politique jeunesse et dans les orientations du Plan Départemental d'Insertion (PDI) affirmant la volonté du Département d'agir pour l'autonomie des jeunes et aussi dans la prévention à l'entrée du RSA.

Le Fonds d'aide aux jeunes : favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes

Le Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) a pour objet de favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 18 à 25 ans, par l'attribution d'aides financières ponctuelles motivées par le parcours d'insertion et la situation personnelle du jeune. Des projets collectifs peuvent également faire l'objet de financements.

Ce Fonds est confié à la gestion des Missions locales, également financées sur le champ de la prévention de l'entrée au RSA des jeunes du territoire : les quatre Missions locales du département ont accompagné vers l'emploi et la qualification 8 300 jeunes en 2021.

Le logement des jeunes, premier pas pour l'autonomisation

Le Conseil départemental soutient plusieurs actions pour développer des solutions adaptées en fonction des territoires. Cinq Foyers Jeunes Travailleurs (FJT) accueillent environ 1 300 jeunes sur 604 logements sur Pau, Bayonne, Anglet, Arzacq et Tarnos. Il s'agit de jeunes en parcours d'insertion qui suivent une formation ou accèdent à un tout premier emploi qui peut être précaire.

Parmi eux, certains ont de plus bénéficié d'un accompagnement renforcé en lien avec les services sociaux du département, en raison de difficultés sociales importantes. Il s'agit principalement de jeunes connus de l'ASE ou orientés spécifiquement dans le cadre du Plan départemental d'actions pour le logement et l'habitat des personnes défavorisées (PDALHPD).

Une solution originale de soutien au logement en milieu rural

Le service logement jeune de l'association Insertion Emploi Béarn Adour (IEBA) aide le jeune dans un premier temps à préciser son projet logement ; il s'agit de jeunes s'installant en milieu rural pour des raisons de formation ou de premier emploi. Une prospection est ensuite faite sur les zones rurales pour trouver le bien correspondant aux besoins identifiés.

IEBA répond également aux besoins des employeurs sur son territoire qui souhaitent trouver des solutions de proximité pour leurs salariés. La réussite du dispositif tient au partenariat mis en place sur le territoire avec les communes, la communauté de communes, des entreprises et le lycée professionnel. L'association IEBA assure un suivi en restant toujours en lien avec le jeune et le propriétaire.

 **594 092 €**
financement des FJT par le
Département en 2020

 **289**
nouvelles personnes accueillies

240 309 € **23 512 €**
d'aides individuelles dans le cadre des FAJ collectifs

 **270**
"bourses" délivrées

995
aides accordées à 714 jeunes
(77 % aide alimentaire, 10 %
aide au transport, 6 % aide
à la formation, 3 % aide au
logement et 4 % pour d'autres
types de demandes)

15 000 €
financement du Département



La Ferme Saint-Joseph, un accompagnement pour des jeunes en grave rupture familiale et/ou sociale

À Pau, le Conseil départemental soutient une action d'hébergement d'urgence pour des jeunes, souvent en errance, qui sont accueillis sur trois mois renouvelables. Au-delà d'une mise à l'abri, il s'agit d'accompagner intensivement le jeune pour l'aider à bâtir son projet de vie et commencer à poser les étapes de la réalisation de son projet.

Entre 20 et 30 jeunes sont ainsi accueillis chaque année.

Autonomie des étudiants

Le Département soutient l'aide à l'autonomie des étudiants en leur attribuant des **bourses d'enseignement supérieur**. Leur montant forfaitaire varie selon l'échelon de la bourse d'État.

En 2021, 2 680 étudiants originaires du département en ont bénéficié, à hauteur de 197 €, montant moyen par étudiant.

Afin de lever les freins à la mobilité, le Conseil départemental aide aussi les étudiants boursiers effectuant des études ou des stages dans un pays à l'étranger. Ainsi, en 2021, 120 étudiants ont obtenu une **bourse de mobilité internationale** d'un montant moyen de 405 €.

528 570 €

pour les **bourses d'enseignement supérieur** concernant 2 680 jeunes

48 600 €

pour les **bourses de mobilité internationale** concernant 120 jeunes

Aide à l'intégration du Centre Départemental Nelson Paillou/Prytanée

L'Association Prytanée sportif assure une mission éducative auprès de jeunes sportifs, âgés de 14 à 20 ans, résidant au Centre Départemental Nelson Paillou.

À ce titre, elle est le principal opérateur de l'accompagnement éducatif des espoirs et talents du sport. Pour favoriser l'accessibilité aux services apportés par le Prytanée sportif, le Département accorde une aide financière aux familles disposant de faibles ressources; en 2021, cette aide a concerné 12 familles pour un montant global de 8 400 €.

Jeunes et Engagés

Le Conseil départemental soutient et valorise l'engagement citoyen des jeunes ressortissants de son territoire (jeunes sapeurs-pompiers, sapeurs-pompiers volontaires, jeunes en service civique) en leur attribuant des aides au financement du permis de conduire et/ou des formations BAFA et BNSSA.

Il a ainsi accordé 41 aides en 2021 pour un montant total de 19 000 €.



3

aides au financement du BAFA accordées en 2021

2

aides au financement du BNSSA

36

aides au financement du permis de conduire accordées en 2021

Service civique

Le Conseil départemental a accueilli trois volontaires durant six mois pour mener des missions de médiation et de développement de projets en lien avec l'équipe Agenda 21, le budget participatif et le Centre Départemental d'Éducation au Patrimoine Ospitalea à Irissarry.

Soutien aux projets associatifs en faveur de l'engagement et du bien-être des jeunes

Un appel à initiatives a été lancé pour la 2^e année en 2021 permettant de soutenir 13 projets associatifs aux thématiques variées pour un budget de 67 500 € : des colos pour tous, parole aux jeunes à travers la radio, des rencontres, la réalisation de reportages, de films, accompagnement à l'engagement local et international (service civique, bénévolat, Corps européen de solidarité...).

Malgré la crise sanitaire, la majorité des projets ont pu être réalisés et se poursuivent en 2022.

Projets Jeunes 64

En dépit de la crise sanitaire et du nombre de projets moins important, les organismes financeurs (Région, Caisse d'Allocations Familiales 64, MSA Sud Aquitaine, Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) et CROUS Aquitaine) ont pu apporter leur soutien à une centaine de projets menés à l'initiative de jeunes en matière de solidarité locale et internationale, culture, environnement... Le Conseil départemental a soutenu 39 projets pour un montant total de 29 054 €.

ACTIONS HANDICAP EN FAVEUR DES PUBLICS JEUNES

Le Conseil départemental accompagne les situations de perte d'autonomie dès le plus jeune âge et veille à favoriser une démarche inclusive en milieu ordinaire, la plus précoce possible, par le biais de prestations ou d'actions concourant à la scolarisation en milieu ordinaire.

Une aide aux moins de 20 ans grâce à la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)

Le Conseil départemental verse cette prestation pour accompagner les besoins de compensation des personnes de moins de 20 ans, identifiées par la MDPH et ainsi faciliter leur vie quotidienne.

197
jeunes perçoivent cette
prestation en 2021

1056 €
coût moyen mensuel

Une participation active à l'inclusion scolaire

Il met en place les transports scolaires adaptés, individuels ou collectifs, pour les élèves du primaire et du secondaire en situation de handicap qui ne sont pas en mesure de prendre les transports en commun. Cette action consiste à organiser les circuits en lien avec les transporteurs, financer les trajets et indemniser les familles lorsqu'elles organisent elles-mêmes ce transport.

Cette mission participe pleinement de l'inclusion scolaire des jeunes en milieu ordinaire en garantissant la mobilité des élèves entre le domicile et les établissements scolaires.



496
élèves transportés
à la rentrée
scolaire 2021

3,12 M€
consacrés à cette
mission en 2021



ADOPTION - ACCOUCHEMENT SOUS X - ACCÈS AUX ORIGINES

Chef de file en matière d'aide sociale à l'enfance sur le territoire, le Conseil départemental dispose de la compétence pour encadrer toutes les démarches et projets d'adoption, pour s'assurer de la bonne intégration de l'enfant dans sa famille, pour soutenir la parentalité adoptive, pour mettre en œuvre le dispositif légal prévu en cas d'accouchement sous X et pour faciliter l'accès aux origines personnelles.

L'Adoption : accompagner les candidats dans une attente de plus en plus difficile

Adoption internationale

Malgré l'effondrement des adoptions internationales enregistré depuis quelques années par tous les pays d'accueil et qui se poursuit encore (3 504 adoptions réalisées par les Français en 2010 contre seulement 251 en 2021), le département des Pyrénées-Atlantiques semblait mieux résister que d'autres en 2020 ; les chiffres de 2021 ne sont pas encore communiqués. Pour les Pyrénées-Atlantiques ce sont quatre enfants étrangers adoptés en 2021 et deux arrivées d'enfants par kafala (mesure de transfert de l'autorité parentale, qui concerne certains États du Maghreb).

Concernant les profils de ces enfants, on note, comme les années précédentes, une majorité d'enfants grands et/ou présentant des problématiques de santé. Ainsi, les réunions de sensibilisation aux réalités de l'adoption mises en place par les services départementaux pour les personnes agréées en attente de réalisation de projet, prennent tout leur sens dans l'accompagnement des candidats mais aussi et surtout en termes de prévention face à cette parentalité à risque.

Adoption des enfants Pupilles de l'État

Les services départementaux ont accompagné deux enfants dans leur nouveau projet de vie. Il est à noter que 128 foyers agréés dans le 64 n'ont toujours pas pu concrétiser leur projet au 31 décembre 2021.

En raison des délais d'attente pour réaliser une adoption (plus de quatre ans pour l'adoption internationale et environ six ans pour un bébé pupille), les candidats sollicitent de plus en plus un accompagnement par les professionnels du Département pour les aider à traverser cette « nouvelle épreuve ».

L'accouchement sous X : accompagnement et prise en charge financière

Le Département est chef de file pour coordonner le dispositif légal en matière d'accouchement secret et assume la prise en charge financière des actes médicaux qui en découlent. En 2021, les personnels départementaux spécialisés dans cette mission ont pu accompagner deux femmes ayant demandé à bénéficier de ce dispositif.

L'accès aux origines : en quête d'une identité, ou mieux comprendre son histoire

Les enfants nés sous le secret peuvent demander au Président du Conseil départemental l'accès à leurs origines. Cette mission s'exerce en lien avec le Conseil National pour l'Accès aux Origines Personnelles (CNAOP),

qui dispose d'au moins un correspondant dans chaque département, et qui assure la médiation entre enfant et mère biologique lorsqu'une rencontre peut s'organiser. **18 dossiers CNAOP étaient en cours de traitement en 2021.**

De même, toute personne ayant bénéficié d'un placement à l'aide sociale à l'enfance peut également demander l'accès à son dossier pour retracer et mieux comprendre son histoire. Un accompagnement dans la lecture du dossier est effectué par un professionnel de la collectivité.

62

c'est le nombre de **demandes, de renouvellement ou modifications d'agrément adoption** enregistrées dans le 64

8

c'est le **nombre d'enfants adoptés** dans le 64

128

c'est le nombre de **foyers du 64 en attente d'une adoption**

94

demandes reçues pour la **Mission Accès aux origines**

2

c'est le **nombre d'accouchements sous X** enregistrés l'an passé dans notre département : **4** bébés confiés au service et **1** repris par sa mère durant le délai légal

55

c'est le nombre de **personnes ayant eu accès à leurs origines**

176

dossiers sortis des archives afin de préparer les consultations (dossiers fratries)

2 Publics vulnérables

INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PUBLICS VULNÉRABLES

Le Revenu de Solidarité Active (RSA)

En mars 2020, le premier confinement lié à la crise sanitaire actuelle a été le premier palier d'une augmentation très forte du nombre de bénéficiaires qui s'est poursuivie jusqu'à novembre 2020.

La fin des mesures de maintien de l'allocation RSA liée à l'ordonnance du 25 mars 2020 dans le cadre de l'état d'urgence et la reprise économique ont entraîné une baisse progressive du nombre de bénéficiaires du RSA de décembre 2020 à octobre 2021.

14 725

foyers bénéficiaires du RSA au 31/10/2021 (14 444 ressortissants de la CAF et 281 MSA) soit - 8,31 % par rapport à 2020

92,56 M€

alloués au RSA une augmentation soit + 0,38 % par rapport à 2020

Cumul RSA et emploi

Face aux difficultés de recrutement dans certains secteurs d'activité durant la crise sanitaire, le Conseil départemental a expérimenté en 2020 et 2021 un dispositif d'incitation à la reprise d'emploi par le cumul de l'allocation RSA et des revenus issus de contrats de travail saisonnier ou dans un secteur en tension de recrutement pour une durée de trois mois maximum.

L'accompagnement des bénéficiaires du RSA

Focus sur l'orientation

En 2021, 7 296 nouvelles orientations de bénéficiaires du RSA sur le département ont été réalisées; parmi elles, 1 706 étaient des orientations vers un accompagnement social et 5 590 vers un accompagnement professionnel.

13 034 bénéficiaires ont été accompagnés: 5 792 en accompagnement social dont 72 % par les SDSel et 7 242 en accompagnement professionnel dont 27 % par les ALIE (Animateurs locaux insertion emploi), agents du Département.

Aide à la personne
(à domicile ou en établissement)



Agent hospitalier

Animation socio-culturelle



Entretien des locaux ou chez des particuliers



Restauration Hôtellerie



VOUS POUVEZ CUMULER PENDANT 3 MOIS SALAIRES ET RSA

Remplissez le formulaire accompagné de votre contrat de travail sur le site le64.fr ou parlez-en avec votre référent unique

LE DÉPARTEMENT INFORMERA VOTRE CAF OU VOTRE MSA

www.le64.fr



PYRENEES ATLANTIQUES REGION NATURELLE

PLUS PROCHE,
PLUS SOLIDAIRE
SOLIDARITÉ

253

personnes ont bénéficié du dispositif de cumul RSA et emploi en 2021, essentiellement en tant que travailleur saisonnier

37 %

des contrats de travail concernaient le secteur agricole; 35 % celui de l'hôtellerie-restauration

215

sur ce nombre, seuls 25 % perçoivent toujours une allocation au 1^{er} décembre 2021, soit plus d'un an après, 38 % sont salariés

2,3 M€

affectés à l'accompagnement des bénéficiaires du RSA

L'insertion par l'activité économique

Les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) proposent un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Ces structures sont conventionnées par l'État et bénéficient de concours financiers du Département. Les salariés des ACI bénéficient d'une rémunération au moins égale au Smic.

13

ateliers Chantiers d'Insertion
dans les Pyrénées-Atlantiques

307

postes cofinancés par le
Département

3,1 M€

consacrés par le Département
à ces structures

492

bénéficiaires du RSA et 67
jeunes en Contrat à Durée
Déterminée Insertion (CDDI)

Des aides financières et des actions pour lutter contre la précarité et renforcer l'autonomie des personnes

Le montant global des aides et des actions pour lutter contre la précarité est de 1 741 828 € dont 802 468 € de soutien aux structures œuvrant dans la lutte contre la précarité, 121 000 € d'aides exceptionnelles Covid aux associations et 819 360 € d'aides directes du fonds précarité.

Le fonds précarité est intervenu pour 6 044 ménages avec 6 136 aides financières. 89 % sont consacrés à de la subsistance, 9 % pour les cantines. À noter que 12 % des aides sont accordées sous forme de régie d'avance pour répondre à des situations d'urgence.

L'aide alimentaire

Depuis la signature de la charte de l'aide alimentaire, le Département apporte un soutien important au secteur de l'aide alimentaire. Il s'est engagé dans la coordination des acteurs auprès des deux banques alimentaires et finance les épicerie sociales, qui, par l'embauche de conseillères en économie sociale et familiale, mettent en place la distribution de l'aide alimentaire et un accompagnement des familles dans la gestion de leur budget.

De plus, le Département soutient 20 associations qui accompagnent les publics les plus démunis.

- Dans l'accès aux droits : 123 292 € ;
- Pour une meilleure gestion de leur budget : 295 900 € ;
- Dans l'accompagnement social et aux premiers soins d'hygiène (pour les sans domiciles fixes) : 131 870 € ;
- Dans l'accès aux biens matériels (recycleries) et aux réparations auto et aux loisirs : 89 478 €.



Soutien à l'aide alimentaire

Deux banques alimentaires et sept épicerie sociales soutenues par le Département pour un montant de 115 928 €. Les deux banques alimentaires du département distribuent chaque année environ 2 000 tonnes de denrées entre les différentes associations qui les donnent ensuite aux personnes en difficulté.

En 2021 le Département, dans la continuité de l'année 2020 et en raison de la crise sanitaire, a particulièrement soutenu le secteur de l'aide alimentaire en accordant des subventions complémentaires aux deux banques alimentaires, aux Restos du Cœur, à l'épicerie sociale étudiante, à l'épicerie sociale Coupfin de Pau et à SOS famille Emmaüs pour un total de 131 000 €.

Les Assises de l'Insertion et le Service public de l'insertion et de l'emploi

Le Conseil départemental a répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour le Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE).

L'insertion est une des politiques publiques majeures animées par le Département. C'est pourquoi toute action visant à renforcer l'emploi sur le territoire des Pyrénées-Atlantiques est portée de façon volontariste. Cette volonté s'inscrit au cœur de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté lancée par le président de la République.

C'est également dans ce cadre qu'a été annoncée la création du **Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE)**. Après une première expérimentation sur 14 territoires, un premier Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert en décembre 2020. 31 nouveaux territoires seront ainsi labellisés SPIE à compter du mois d'avril 2021. Un deuxième AMI est paru le 16 juillet 2021 et c'est sur cette deuxième vague que le Département des Pyrénées Atlantiques s'est positionné.

Afin de construire une réponse efficiente, concertée, fidèle aux réalités partenariales de l'ensemble des acteurs de l'insertion du département, des Assises de l'Emploi et de l'Insertion ont été organisées en mai 2021. Cette large concertation d'acteurs s'est déclinée sur trois niveaux :

- **Au niveau départemental**, par l'organisation de cinq ateliers thématiques portés par des élus (parcours, accompagnement social et professionnel, partenariat, logement, accompagnement adapté au public le plus éloigné de l'emploi);

- **Au niveau territorial**, par la mise en place de groupes de travail au sein de chacun des sept SDSel visant à identifier, capitaliser et développer « de bonnes pratiques » en corrélation avec les cinq thématiques retenues et dans le cadre des Pactes Territoriaux Locaux d'Insertion ;
- **Une consultation des usagers et des entreprises** : questionnaires visant à identifier, pour le public, ses attentes en termes d'accompagnement (486 se sont exprimés); pour les entreprises, leurs pratiques et besoins en recrutement (680 entreprises ont été sollicitées).

La forte mobilisation et les contributions actives de l'ensemble des acteurs à ces ateliers a permis de recenser, non seulement les bonnes pratiques existantes mais également les axes et outils à développer. Cet élan partenarial traduit bien la volonté de « construire ensemble » et démontre la dynamique existante au sein de notre département, sur le champ de l'insertion socio-professionnelle.

Un nouveau temps de rencontre a été organisé le 18 novembre 2021 au Casino Bellevue à Biarritz à l'occasion du bilan des Assises en présence du Président du Conseil départemental, des élus et de l'ensemble des acteurs engagés dans la mise en œuvre du SPIE. L'objectif étant de présenter les axes du cahier des charges de l'Appel à Manifestation d'Intérêt et de communiquer les éléments constitutifs de la réponse du Département. La réponse à cette candidature est attendue dans les toutes prochaines semaines.



80

partenaires ont participé aux ateliers départementaux (dix réunions - deux rencontres par atelier)

100

partenaires ont participé aux ateliers territoriaux (douze réunions - une à deux rencontres sur chacun des sept territoires)

HABITAT ET LOGEMENT

Le Département met en œuvre une politique volontariste Habitat et logement dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire et de soutien aux publics qu'il accompagne pour l'accès au logement et le maintien dans des conditions dignes.

Ces deux actions ne peuvent être dissociées, elles trouvent leur complémentarité dans des documents structurants comme le Plan Départemental de l'Habitat (PDH) et le Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Habitat des Personnes Défavorisées (PDALHPD), copilotés avec l'État.

Logement et insertion

Le **Plan Départemental d'Actions pour le Logement et à l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD)** prévoit les mesures nécessaires pour favoriser l'accès et le maintien des personnes en difficulté dans un logement digne. Il s'agit de mesures d'accompagnement et de versement de secours financiers.

En 2021, **1 356 personnes ont été orientées vers une mesure d'accompagnement**. Le Conseil départemental a consacré plus d'1,7 million d'euros à ces mesures. Il soutient notamment le Bureau d'accès au logement. Ces visites techniques permettent de vérifier la qualité du logement et de donner des conseils sur les écogestes aux personnes afin de limiter les dépenses d'énergie. Une action spécifique est menée également sur la prévention des expulsions.

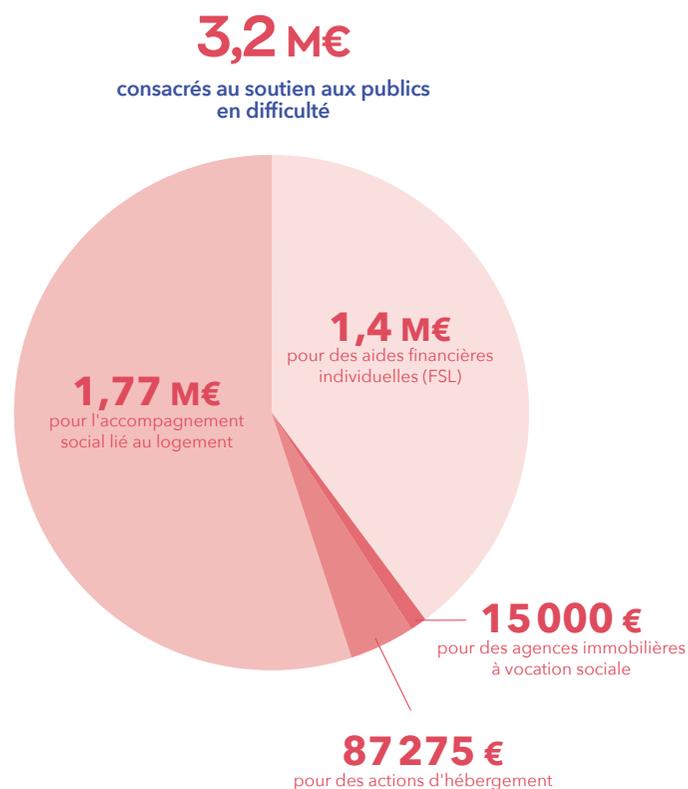
Les autres mesures d'accompagnement concernent des opérations spécifiques de sous-location menées par trois prestataires (261 logements sur le département fin 2021), et l'accueil d'urgence pour des situations très précaires sur le Pays basque avec l'Hôtel social de Biarritz et les appartements relais.

Enfin, le versement d'aides financières via le Fonds Solidarité Logement (FSL) est une obligation du Conseil départemental

afin de permettre aux personnes et familles en difficulté d'accéder au logement et de s'y maintenir après règlement de dettes locatives ou liées à l'énergie.

En 2021, le Conseil départemental a enregistré 3938 demandes. Il a attribué 3 194 aides, soit 81 % des demandes. Au total, 1,4 million d'euros ont été ainsi accordés. 35 % de ces aides sont destinées à l'accès au logement, 34 % aux dépenses d'énergie.

La grande majorité des secours sont accordés sous forme de subventions (79 %), les autres sous forme de prêts (21 %), et, comme les années précédentes, le taux de recouvrement est de 85 %.



Un renforcement de l'action du Conseil départemental dans le logement des jeunes

Le Conseil départemental considère que le logement des jeunes est un levier pour favoriser leur autonomie et leur insertion. C'est pourquoi il finance depuis plusieurs années cinq foyers jeunes travailleurs (FJT) à Pau, Bayonne, Anglet, Arzacq-Arraziguet et Tarnos. Les FJT accueillent entre 1300 et 1400 jeunes par an sur 544 logements fin 2021, des extensions sont prévues pour 2022.

En 2021 un travail de réflexion a été mené pour mieux répondre aux besoins des jeunes les plus démunis via ce réseau de FJT, notamment pour les jeunes issus de l'ASE ou ceux qui sont en parcours d'insertion professionnelle et qui relèvent du PDALHPD.

De nouvelles modalités de financement ont été actées par l'Assemblée départementale en décembre 2021 et seront mises en place dès 2022.

Habitat

Le Conseil départemental instruit conjointement les demandes de subvention pour son propre compte et pour le compte de l'État dans le cadre de sa politique propre en matière d'habitat couplée à la délégation de compétences des aides à la pierre. La mobilisation de ces aides permet d'accompagner financièrement les projets de propriétaires privés occupants modestes et très modestes et de propriétaires bailleurs qui souhaitent améliorer et adapter leur logement. Sur le parc public, le Département soutient significativement les programmes de production de logements sociaux et les réhabilitations de logements communaux conventionnés. L'année 2021 a été ponctuée d'événements marquants, notamment une proportion sans précédent de dossiers de rénovation énergétique de logements privés, mais aussi, le développement d'une offre locative très sociale en faveur de publics vulnérables. Ces actions confortent le rôle de la collectivité dans la lutte contre les déséquilibres territoriaux et dans la mise en cohérence entre politique sociale et politique de l'habitat.

PARC PRIVÉ
Territoire de
délégation des
aides à la pierre du
Département

604

financements de la rénovation dont **355 logements** en sortie de précarité énergétique, **143 logements** adaptés à une perte d'autonomie, **48 logements** indignes ou très dégradés et **58 logements** de propriétaires bailleurs

75 %

des logements aidés appartiennent à des propriétaires à ressources très modestes

PARC PRIVÉ
Périmètre de
délégation des
deux Communautés
d'Agglomération

8,7 M€

mobilisés de l'Anah complétés par une enveloppe de **1,5 M€ de crédits départementaux**

418

dossiers de travaux d'amélioration de propriétaires occupants très modestes financés par le Département à hauteur de **646 791 €**

PARC PUBLIC

207

logements locatifs sociaux agréés et financés par le Département sur son périmètre de délégation des aides à la pierre pour un montant de **3 M€**

172

logements très sociaux financés sur l'Agglomération Pays basque et 92 logements sur l'Agglomération Pau Béarn Pyrénées ont été financés par le Département pour un montant de **2,60 M€**

99

démolitions de logements locatifs sociaux à Mourenx obtention d'une enveloppe de **406 296 €** allouée par l'État



Opération spécifique d'hébergement d'urgence pour femmes victimes de violences conjugales et jeunes sans domicile à Oloron-Sainte-Marie

ACTIONS HANDICAP EN FAVEUR DES PUBLICS VULNÉRABLES

Le Conseil départemental soutient activement le fonctionnement de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) qui a pour mission d'accueillir, d'informer, d'accompagner les personnes handicapées et d'instruire les demandes d'aides individuelles. Il intervient également auprès d'associations pour faciliter l'inclusion en milieu ordinaire.

Un soutien actif à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

La MDPH traite environ 50 000 demandes par an et plus de 100 000 personnes y ont un dossier actif.

Le Conseil départemental participe à son financement annuel et assure la présidence de la commission exécutive (organe de gouvernance de la MDPH dans lequel siègent l'État, l'assurance maladie, l'éducation nationale ainsi que des représentants d'usagers).



1,59 M€

de concours au fonctionnement de la MDPH



Une démarche inclusive par le sport

Au titre de sa politique sportive, des interventions départementales en faveur des publics prioritaires empêchés notamment les personnes en situation de handicap sont conduites, en vue de faciliter leur accès aux pratiques sportives.

En 2021, le Conseil départemental a accompagné le Comité Départemental du Sport Adapté (CDSA) pour permettre à toute personne en situation de handicap mental, psychique ou handicaps associés, vivant en famille ou en foyer, selon ses capacités, de pratiquer la discipline sportive de son choix, tant de loisir que de compétition. De façon similaire, une convention avec le Comité Départemental Handisport a été conclue afin de développer une offre de pratiques sportives aux personnes en situation de handicap physique.

À cet effet, les deux comités ont développé des partenariats avec le secteur sportif traditionnel (clubs handi-valides et les activités sportives proposées aux collégiens des Ulis...) et les établissements sociaux et médico-sociaux pour proposer une offre sportive territoriale adaptée au projet de vie de la personne souffrant de handicap.

Le guide *Sport santé bien-être par l'activité physique* dont la réalisation a été votée au budget 2021 a l'ambition de promouvoir, via des dispositifs nouveaux, des activités porteuses de bien-être, en premier lieu vers les publics les plus éloignés de la pratique, en corrigeant les inégalités d'accès, en permettant à chacun de pratiquer des activités adaptées à ses goûts et ses capacités.

L'objectif 2 de ce guide s'adresse expressément aux personnes en situation de handicap pour encourager la pratique d'une activité physique, et ce en cohérence avec le Schéma Autonomie. De premières actions de communication sont conduites depuis l'automne 2021 pour rendre visible les activités physiques d'ores et déjà ouvertes et adaptées à ces publics, notamment par des actualités mensuelles sur le site autonomie 64.

SOUTIEN À L'AUTONOMIE À DOMICILE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Le Conseil départemental intervient au plus près des usagers porteurs de handicap avec la volonté de promouvoir la vie en milieu ordinaire dans le cadre d'un objectif inclusif.

Une aide quotidienne par le biais des prestations

Le Département alloue des prestations, notamment la prestation de compensation du handicap (PCH) pour permettre la mise en place d'aides humaines et techniques au domicile des personnes et ainsi faciliter leur vie quotidienne.

3 000

bénéficiaires de la PCH et de l'allocation compensatrice

28,06 M€

consacrés à ces prestations en 2021

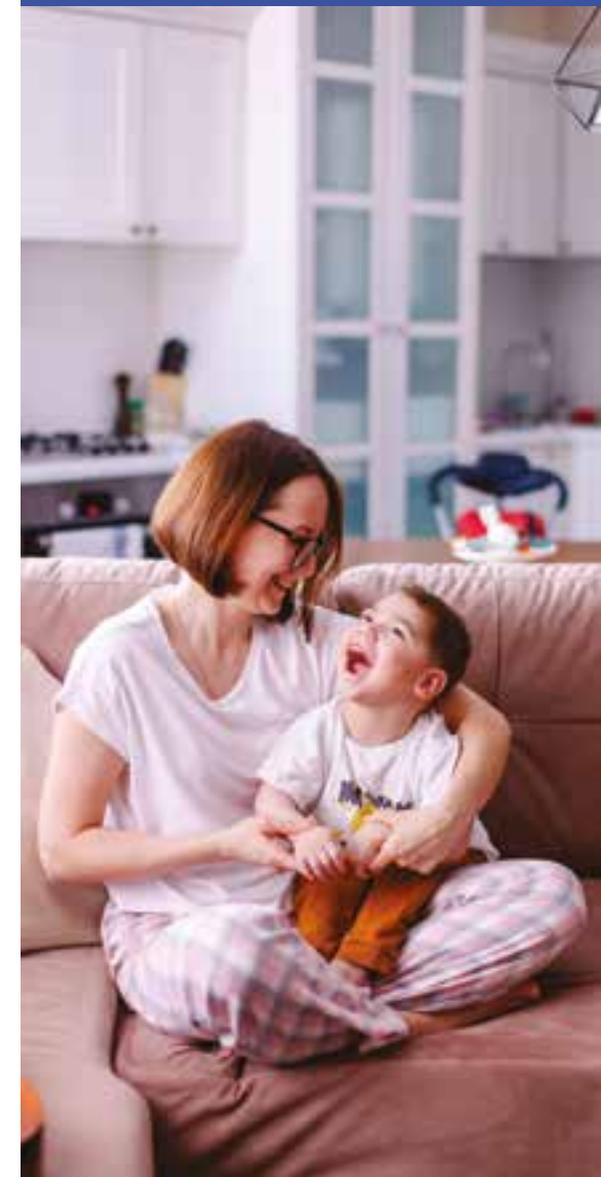
Le financement d'une offre d'accompagnement

Le Département finance les services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) ou d'accompagnement médico-social (SAMSAH) pour faciliter le maintien en milieu ordinaire et favoriser le développement de l'autonomie des personnes.

Il assure également l'agrément des familles d'accueil, qui permet à une personne âgée ou à une personne handicapée d'être hébergée, à titre onéreux, au domicile d'une famille. Une allocation de placement familial peut être attribuée sous conditions de ressources.

Fait marquant 2021

Extension de capacité du SAMSAH AFG Autisme, accompagnant les troubles du spectre de l'autisme (10 places supplémentaires)



ACCUEIL EN ÉTABLISSEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES

Le Conseil départemental prend en charge les frais d'hébergement et d'accompagnement des adultes en situation de handicap afin qu'ils bénéficient de conditions d'accueil diversifiées et les plus adaptées.

L'accueil en établissement

Lorsque le handicap limite trop fortement l'autonomie pour permettre une vie à domicile, la personne peut être orientée à sa demande vers un établissement pour adultes dont la nature correspond au niveau d'accompagnement nécessaire: foyer d'hébergement (pour les personnes qui travaillent), foyer de vie (pour celles qui ne peuvent travailler), maison d'accueil pour personnes handicapées âgées (pour les adultes vieillissants et autonomes), foyer d'accueil médicalisé (pour les personnes dans l'incapacité de travailler et nécessitant une surveillance médicale). Environ 1 300 adultes sont accompagnés financièrement par le Département dans ce cadre.

Le Conseil départemental autorise, finance et contrôle ainsi ces différentes catégories d'établissements pour un total de 1 584 places. Un peu plus de 10 % de cette offre en établissement est proposée sous forme d'externat, ce qui permet de favoriser une démarche inclusive d'accompagnement en institution assorti d'une vie en milieu ordinaire. Les capacités autorisées dans le département se répartissent comme suit :

Catégorie	Hébergement permanent	Accueil temporaire	Externat	TOTAL
Foyer hébergement	631	1		632
Foyer de vie	457	9	117	583
MAPHA	108			108
Foyer accueil médicalisé	197	6	5	208
Section annexe ESAT			42	42
TOTAL	1 393	16	164	1 573

1 290

bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement

54 M€

en dépenses soit un coût moyen mensuel de séjour de **3 502,29 €**

1,6 M€

soutien à la revalorisation salariale dans les établissements du secteur handicap



GENS DU VOYAGE

Mise en œuvre du schéma départemental des Gens du voyage

En décembre 2019, le schéma départemental des Gens du voyage 2020-2026 a été adopté par le Département. Il s'adresse aux 2 800 personnes présentes sur le territoire.

Ce schéma repose sur **deux principes forts : la non séparation des volets équipement et social pour une meilleure prise en compte des besoins, et la co-construction du schéma avec les dix Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) du territoire.**

La mise en œuvre et le suivi du schéma reposent sur un comité territorial, piloté par l'EPCI, en partenariat avec le SDSel, pour faire le lien entre habitat et population. Le SDSel, quant à lui, anime le partenariat local sur les questions sociales. La Commission consultative des Gens du voyage au niveau départemental suit la réalisation des objectifs.

La crise sanitaire a freiné la mise en place de cette gouvernance. Le partenariat local se construit peu à peu sur Bayonne et Pau.

Un soutien et un partenariat en faveur des Gens du voyage

Le Conseil départemental, outre la mobilisation de ses propres services sociaux de droit commun, soutient la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP) pour l'accompagnement des familles par le financement de deux postes de travailleurs sociaux à hauteur de 50 %. Ces personnes suivent particulièrement les opérations des terrains adaptés des Merisiers à Pau (41 logements), celui des Roselières à Lons (14 logements) et tiennent une permanence d'une demi-journée par semaine sur les terrains de Lons et Lescar.

Le Département finance également l'Association Gadjé voyageurs 64 (AGV64) qui a une réelle expertise sur les Gens du voyage et qui soutient les différentes institutions dans leurs relations avec le public. Il finance notamment deux missions de référence unique dans le cadre du RSA ;

- Un accompagnement des travailleurs indépendants : 158 personnes ont ainsi été accompagnées (aide aux déclarations obligatoires, soutien dans le développement de l'entreprise). Six personnes sont sorties du dispositif durant l'année 2021. Le taux de contractualisation RSA est de 100 % ;
- Une référence unique dans le domaine social mise en place à l'automne 2020, la crise sanitaire n'ayant pas permis cette mise en place plus tôt. L'AGV est devenue référent unique pour 28 familles et les contrats d'engagements réciproques ont été signés. Cette activité se développera en 2022 avec une action spécifique sur la communauté de communes du Haut Béarn.

277 580 €

montant des dépenses du
Département pour cette action
en 2021



3 Bien-être et valorisation des seniors

SOUTIEN À L'AUTONOMIE À DOMICILE

Le Conseil départemental intervient auprès des personnes âgées vivant à domicile par le biais de plusieurs prestations (APA, aides ménagères, aide aux aidants familiaux, portage de repas, etc.) afin de permettre leur maintien à domicile.

L'allocation personnalisée pour l'autonomie (APA) vise à assister les personnes dans les gestes de la vie quotidienne notamment à travers des aides humaines, des aides techniques et de l'aide au répit. Un suivi de chaque bénéficiaire est assuré par les Services Départementaux de la Solidarité et de l'Insertion (SDSeI) qui maillent le département et permet de mesurer l'adéquation du plan d'aide aux besoins de la personne âgée.

En 2021, le Département est intervenu dans une revalorisation des moyens alloués aux services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) afin de soutenir les revalorisations salariales des professionnels concernés et améliorer l'attractivité des métiers.

10 M€
aux services d'aide à domicile et revalorisation salariale

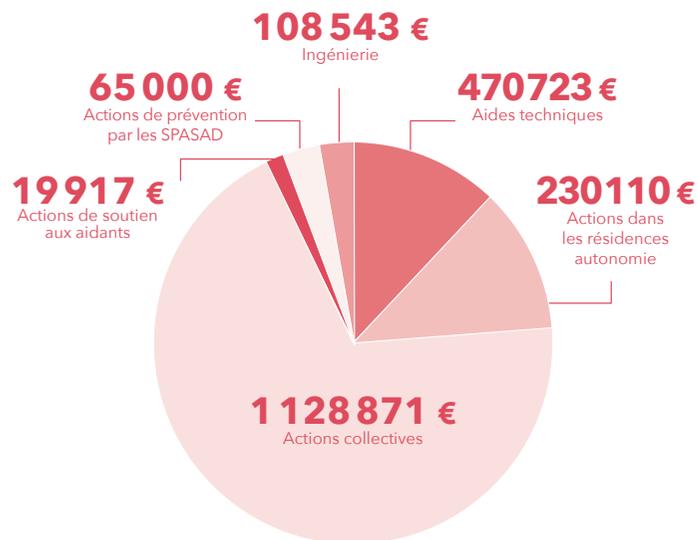


Le Conseil départemental développe par ailleurs des actions destinées à prévenir la perte d'autonomie et favoriser le bien vieillir, à travers la Conférence des financeurs, soutenue par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

La conférence réunit l'ensemble des institutions contribuant financièrement aux actions de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées (Agence Régionale de Santé, Caisses de retraite, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Agence nationale de l'habitat, Mutualité française, institutions de retraite complémentaire et autres collectivités territoriales). Le Département, qui en assure la présidence, met en œuvre le programme coordonné établi par les membres de la conférence.

2023164 €

consacrés aux actions de prévention en 2021 dont:



10 685
bénéficiaires de l'APA à domicile

44 M€
dépenses

357 €
coût mensuel moyen

ACCUEIL EN ÉTABLISSEMENT DES SENIORS DÉPENDANTS

Le Conseil départemental est chargé de l'autorisation, de la tarification, de l'accompagnement et du contrôle des structures accueillant des seniors autonomes ou en perte d'autonomie.

Aide sociale à l'hébergement

Le Conseil départemental peut accorder une aide sociale aux personnes dont les ressources sont insuffisantes pour couvrir les frais d'hébergement dans un établissement public ou privé habilité à l'aide sociale.

1230
seniors accompagnés par l'aide sociale à l'hébergement

966 €
coût du séjour moyen mensuel financé

Allocation personnalisée d'autonomie (APA) en établissement

L'APA en établissement, versée par le Conseil départemental, permet aux personnes de financer une partie ou la totalité des frais liés à l'accompagnement de leur perte d'autonomie (tarif dépendance).

6 402

seniors bénéficiaires de l'APA en établissement

30 M€

coût pour le Département

407 €

coût moyen mensuel financé par le Département

Le soutien à l'investissement

Le Département apporte chaque année un soutien à l'investissement dans les établissements pour personnes âgées afin de réaliser des travaux de réhabilitation, mise aux normes, reconstruction à neuf ou création de nouveaux établissements et ainsi améliorer les conditions d'accueil des seniors.

8 318

hébergements permanents installés dans le 64 (Ehpad, Unités de soins de longue durée et Résidences autonomie)

3,1 M€

de subventions versées aux structures pour l'aide à l'investissement

14 M€

coût pour le Département de l'aide sociale à l'hébergement



Ouverture du nouvel EHPAD Les Arriouets à Idron

Actions en faveur du logement des seniors

Le Département intervient auprès des publics vulnérables (âgés et/ou en situation de handicap) afin d'encourager le développement d'une offre locative sociale innovante de logements alternatifs à loyer modéré destinée à ces publics. L'objectif est tout autant de faciliter le maintien à domicile, de favoriser le lien social et de soutenir une forte inclusion des publics en perte d'autonomie.

En 2021, le Département s'est porté volontaire auprès de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) afin de développer des solutions d'habitats inclusifs. L'habitat inclusif est un domicile destiné « aux personnes handicapées et aux personnes âgées qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes. Ce mode d'habitat à taille humaine est assorti d'un « projet de vie sociale et partagée » et est situé dans la cité, dans un environnement permettant la participation sociale et citoyenne.

Dans ce cadre, le Département déploiera une nouvelle prestation d'aide à la vie partagée (AVP) qui vise à aider les habitants concernés à financer la mise en œuvre du projet de vie sociale et partagée.

11

projets d'habitats inclusifs sur le territoire

3

sur des communes du programme "Petites Villes de Demain"

110

logements concernés



Ouverture du nouvel EHPAD Harambillet à Bayonne

BIEN-ÊTRE DES SENIORS

Le Conseil départemental, responsable du soutien à l'autonomie des personnes âgées, favorise les liens sociaux et intergénérationnels et promeut des actions innovantes de prévention de leur isolement.

Démarche Monalisa

Dans ce cadre, il est signataire depuis 2015 de la Charte nationale MONALISA, « MOBilisation NATIONALE contre L'isolement des Agés », et a pour objectif à cet égard de faire émerger des équipes citoyennes composées de bénévoles sur chaque territoire de proximité et qu'il accompagne pour leur permettre de se former dans l'intervention auprès de seniors isolés.

Soutien aux aidants

Afin d'améliorer l'accompagnement des seniors, le Conseil départemental intervient en soutien des actions à destination des aidants. Il finance à ce titre des opérateurs qui proposent des ateliers d'information, de sensibilisation mais aussi de formation pour les aidants naturels. Les actions peuvent également se traduire par des séances de soutien psychologique individuelles ou collectives.

Éducation artistique et médiation culturelle

La cinquième édition de l'appel à projets « culture seniors », malgré la crise sanitaire, montre un véritable engouement de la part des établissements spécialisés et des opérateurs culturels pour cette démarche. En partenariat avec la DRAC et l'ARS et inscrit dans une démarche transversale entre les services départementaux de l'autonomie et de la culture, le dispositif est maintenant structuré et n'a fait l'objet d'aucune annulation dans ce contexte contraint. Les projets ont parfois été reportés ou adaptés mais il faut souligner une grande capacité d'adaptation pour maintenir ces moments artistiques en toute sécurité. Pour 2021, 22 projets culturels ont été retenus et 34 Ehpad et résidences autonomie ont été bénéficiaires de cet appel à projets.

COORDINATION ET PARCOURS DES SENIORS

Le Conseil départemental anime, accompagne et soutient les acteurs du territoire pour faciliter le parcours et l'accompagnement des personnes âgées et de leurs aidants. Il finance à cet effet différents opérateurs et met en œuvre le schéma départemental de l'autonomie qui vise à améliorer ce parcours.

L'année 2021 a été marquée par la démarche des assises des métiers, initiées par le Conseil départemental pour mobiliser l'ensemble de ses partenaires sur le renforcement de l'attractivité des métiers du secteur de l'autonomie.

Plus d'une centaine de partenaires associés à la démarche ont contribué à l'élaboration d'une feuille de route départementale comportant dix axes de travail.

“ **Un succès pour l'appel à projets "culture seniors" : 22 projets culturels retenus en 2021** ”

Actions initiées

Parmi les actions initiées à la suite des assises départementales des métiers de l'autonomie et dans lesquelles le Conseil départemental s'est investi :

- **Réalisation d'une campagne de communication départementale sur les métiers de l'autonomie ;**



- **Soutien financier à 77 contrats d'apprentissage dans les Ehpad et les SAAD ;**
- **Soutien financier à la revalorisation des salaires des professionnels intervenants dans les établissements et services.**

4 Déclinaisons territoriales des solidarités

7 SDSEI, 23 SITES SUR LES BASSINS DE VIE, TERRITOIRE VÉCU DES USAGERS



Sur chaque site, des équipes pluridisciplinaires composées de différents métiers administratifs et médico-sociaux sont en capacité d'accueillir le public à tous les âges de la vie de l'anténatal aux personnes âgées.

Quelles que soient les problématiques sociales qu'elles rencontrent, les personnes et familles sont reçues et accompagnées par les professionnels médico-sociaux les plus adaptés à leur situation : assistants sociaux, personnel administratif, conseillers en économie sociale familiale (CESF), éducateurs spécialisés, psychologues, animateurs locaux insertion emploi, infirmières, puéricultrices, médecins de PMI, sages-femmes, conseillers numériques, instructeurs et évaluateurs APA...

EN 2021 ET MALGRÉ LE CONTEXTE COVID

93 972

accueils physiques et 239 703 accueils téléphoniques

81 481

entretiens réalisés et 8 893 visites à domicile

1 167

bénéficiaires d'un accompagnement social soutenu

AUTONOMIE

10 274

demandes APA à domicile traitées

ENFANCE

1 458

enfants accompagnés au titre de la protection de l'enfance

1 984

informations préoccupantes évaluées par les travailleurs médico-sociaux

AIDES FINANCIÈRES INSTRUITES ET ACCORDÉES EN SDSel

6 117

aides financières au titre du fonds précarité pour un montant de 806 836 €

3 183

aides financières au titre du fonds de solidarité logement pour un montant de 1 398 653 €

2 315

aides financières au titre de fonds aide sociale pour un montant de 370 978 €

INSERTION

1 906

bénéficiaires du RSA suivis en interne par les animateurs locaux pour leur insertion professionnelle

4 239

bénéficiaires du RSA suivis en interne par les assistantes sociales pour leur insertion sociale



PROJETS SOCIAUX DE TERRITOIRES

Des projets sociaux de territoires permettent d'adapter l'offre de service de chaque SDSel et de répondre au mieux aux spécificités des problématiques et des besoins sociaux de chaque territoire.

SDSel Nive Nivelle

« Revisiter son parcours professionnel à l'appui d'un journal de bord »

Le processus de création au service de l'insertion: élaborer son « journal de bord » afin d'identifier les étapes de son parcours professionnel. Valoriser ses expériences et ses acquis, se reconnecter à ses émotions... Remobiliser ses ressources personnelles pour être acteur de son insertion socioprofessionnelle.

L'écriture est alors un vecteur d'insertion et la « mise en mots » des émotions, des affects, favorise les prises de conscience. Ainsi le processus de remobilisation psychique est amorcé et permet de revisiter son parcours personnel, social et professionnel au

service d'une démarche d'insertion.

Ateliers collectifs de 6 à 10 personnes: bénéficiaires du RSA, demandeurs d'emploi, bénéficiaires de l'ASS (allocation de solidarité spécifique) ou de l'accompagnement global avec pôle Emploi, jeunes accompagnés par la Mission locale, salariés en ACI (ateliers et chantiers d'insertion), bénéficiaires d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) accompagnés par une structure type Cap Emploi.

SDSel Pays Basque Intérieur

Adéquation entre l'offre et la demande : les métiers d'aide à la personne

Initié dans le cadre du pacte territorial local pour l'insertion (PTLI) du Pays basque intérieur, dans une démarche de coconstruction partenariale, ce projet s'est inscrit dans la logique des missions d'insertion du SDSel et des attentes qui ont émergé des assises des métiers de l'autonomie.

Il avait donc pour objectif d'accompagner vers l'emploi des personnes en situation d'insertion tout en soutenant les Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) du territoire dans leurs difficultés de recrutement.

Cinq structures se sont engagées aux côtés du SDSel dans ce projet qui a finalement permis de recruter sept salariés (sur neuf ayant enclenché le parcours) ayant suivi au préalable une formation de base (2 mois et demi).

Après plus de 6 mois d'emploi, salariés comme employeurs se disent satisfaits du résultat et ces derniers souhaitent tous renouveler l'expérience en 2022.

“ La SDSel Pays Basque Intérieur aide les personnes en recherche d'emploi à trouver leur voie dans les métiers d'aide à la personne ”





SDSel Est Béarn

Lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales

Dans le cadre de son Projet Social de Territoire, le SDSel Est Béarn s'est engagé en 2021 dans la création, le développement et l'animation d'un réseau de proximités d'acteurs sociaux afin

de mieux connaître les dispositifs de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales. Le 10 juin 2021 une première rencontre avec la gendarmerie nationale lançait officiellement la volonté partagée d'améliorer la connaissance des acteurs, de lutter contre leur isolement en construisant une culture commune.

Un fonctionnement en mode coopératif a été mis en place, où les professionnels et bénévoles agissent en fonction de leurs compétences reconnues dans le réseau. Depuis août 2021, ce groupe projet travaille également, avec l'appui de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques, l'association Du Côté des Femmes, le centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), sur la création d'un outil à destination des acteurs du réseau pour prévenir l'impact de ces violences sur les enfants.



SDSel Adour BAB

Action de rapprochement de l'Art et du Social, le « Proche Horizon »

Le Conseil départemental a parmi ses publics accompagnés des personnes en insertion dont certaines sont artistes (plasticiens ou du spectacle vivant, musiciens, comédiens, conteurs...). Ces artistes sont encouragés à développer leur activité professionnelle et concrètement cela se traduit par la recherche de lieux de diffusion, d'activités à caractère économique et de rencontres avec les publics.

La présence d'un artiste apporte une valeur ajoutée au sein d'une structure. L'artiste fait rêver, interroge, bouscule les croyances on ne sort jamais indemne du contact avec les arts et l'effet de cette rencontre a très souvent des conséquences sur le développement personnel et l'image de soi.

L'idée est de pouvoir confier pour un temps donné, les sites du SDSel Adour BAB à un ou plusieurs artistes du territoire, d'initier une rencontre avec les publics et de réfléchir à des temps de médiation entre les œuvres et les publics et in fine, de proposer une action passerelle d'initiation à l'art, structurée comme un parcours de découverte culturelle.



5 Protection des personnes, des biens et de l'environnement

Les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) sont chargés de la protection et de la lutte contre les incendies et autres types d'accidents, sinistres et catastrophes, des secours d'urgence à personnes. Ils participent également à la prévention des risques et à leur évaluation.

EFFECTIFS



503

sapeurs-pompiers professionnels

1865

sapeurs-pompiers volontaires

105

personnels administratifs et techniques

ÉLÉMENTS FINANCIERS

32,5 M€

contribution du Département au budget de fonctionnement du SDIS 64 dont une contribution complémentaire exceptionnelle de **1,8 M€** délivrée par le Conseil départemental le 28 mai 2021

30 %

du montant sont investis sur les projets bâtimentaires

CHIFFRES-CLÉS DE L'EXERCICE

40 921

interventions (contre **35 752** en 2020, soit **+14,5 %**), l'activité a retrouvé son niveau d'avant COVID

2 159

incendies

2 115

opérations diverses

32 682

secours à la personne

659

risques technologiques

3 306

accidents de la circulation

Nouveau règlement de défense extérieure

À l'instar de son instance de tutelle qui a renouvelé son exécutif, le SDIS 64 a connu un changement de gouvernance à l'été 2021 et M. André Arribes a ainsi été désigné à la présidence du conseil d'administration avec l'intention de poursuivre le travail initié jusque-là.

Dans cette continuité, a été signé, en fin d'année, le nouveau règlement départemental en matière de défense extérieure contre l'incendie (RDDECI) dont les travaux de révision ont été conduits en concertation entre le SDIS 64, l'Association des Maires et la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques. Ce document structurant pour les communes (la défense extérieure contre l'incendie est placée sous l'autorité du maire) a pour objet de déterminer et d'assurer, en fonction des besoins résultant eux-mêmes des risques à couvrir, l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours.



Le contexte sanitaire lié à la pandémie de Covid

En 2021, le SDIS 64 a réalisé 751 transports de personnes suspectées d'être porteuses du virus de la Covid-19.

En appui de l'Agence Régionale de Santé (ARS), 140 sapeurs-pompiers, 30 infirmiers et 20 personnels administratifs et techniques se sont relayés quotidiennement au centre de vaccination de Pau pour vacciner et accueillir le public.

Le SDIS 64 s'est également engagé dans le dispositif « Aller vers » qui a permis de vacciner, sur la côte basque et sur des territoires ruraux (Haute-Soule), les publics les plus vulnérables.

190

personnes mobilisées au centre de vaccination de Pau

140
sapeurs-pompiers



20
personnels administratifs

30
infirmières

Transfrontalier

L'année 2021 a vu aboutir le projet transfrontalier ALERT qui a permis, pendant quatre ans, aux pompiers des Pyrénées-Atlantiques, du Gipuzkoa, de la Navarre et de l'Aragon de se préparer à intervenir ensemble sur la zone frontalière au travers de très nombreux exercices communs en secours routiers, secours aquatiques, secours en montagne, incendie, sauvetage-déblaiement, risque industriel... Ils sont désormais dotés d'un centre de formation commun situé à Saint-Jean-Pied-de-Port et disposent également de matériels performants tels qu'un poste de commandement transfrontalier ou des drones.



Visite de Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur

©Paul de Sousa

512

pompiers mobilisés sur les inondations au mois de décembre 2021

Les interventions marquantes de l'année

Plusieurs interventions liées aux événements climatiques et à des feux d'espaces naturels ont jalonné l'année 2021.

Ainsi, les 20 et 21 février, les feux d'écobuages initiés sur le flanc espagnol du massif de La Rhune et qui se sont propagés sur les communes d'Ascain, Bariatou et Sare ont mobilisé 250 sapeurs-pompiers qui se sont relayés sur les deux journées, permettant de circonscrire ces incendies qui ont ravagé près de 900 hectares côté français.

Ensuite, du 9 au 12 décembre, les inondations qui ont touché l'ensemble du département ont mobilisé 512 sapeurs-pompiers. Leur action a consisté à sauver et mettre en sécurité des personnes en difficulté et à épuiser et/ou assécher des locaux inondés.

Cet engagement a d'ailleurs été salué par le ministre de l'Intérieur, M. Gérald Darmanin, venu sur la commune de Laruns particulièrement sinistrée par les intempéries.

900

hectares brûlés lors des feux d'écobuages

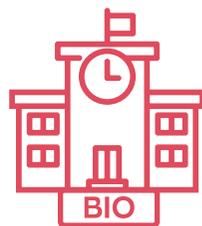
CE QU'IL FAUT RETENIR

Solidarités humaines

14725

bénéficiaires du RSA
soit une baisse de 8,81 % sur un an

À travers la Protection Maternelle et Infantile, (PMI) le Conseil départemental déploie un service public accessible à tous. Il est particulièrement attentif aux familles les plus vulnérables. Il participe aussi à la prévention collective à travers les lieux d'accueil enfants parents.



17

collèges labélisés
"Bio engagés"

Pour les personnes âgées qui souhaitent rester au domicile, le Conseil départemental met en œuvre une politique d'accompagnement poussée.

Dans le cadre de la gestion Covid, le service PMI a été en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) notamment sur les modes d'accueil collectifs.



2607

enfants

ont bénéficié de consultations réalisées par les médecins de la PMI

Dans le cadre notamment de la démarche « Manger Bio & Local, Labels et Terroir » le Conseil départemental mène des actions visant l'amélioration de l'équilibre alimentaire ou encore la lutte contre le gaspillage.



10 685 seniors

bénéficiaires de l'allocation
personnalisée d'autonomie (APA)
à domicile

Une politique ambitieuse est poursuivie en matière de prévention du décrochage scolaire en direction des collégiens. Elle a vocation à être développée à l'échelle départementale.



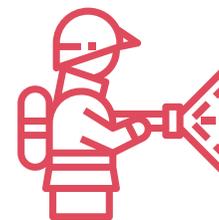
49 collèges publics

(dont sept cités scolaires collège/
lycée) et 38 collèges privés sous contrat
d'association



L'Association Prytanée sportif assure une mission éducative auprès de jeunes sportifs, âgés de 14 à 20 ans, résidant au Centre Départemental Nelson Paillou. À ce titre, elle est le principal opérateur de l'accompagnement éducatif des espoirs et talents du sport.

Le Conseil départemental a pour priorité de soutenir et de préserver l'équilibre familial dans l'intérêt de l'enfant. Dans ce cadre, il finance un accompagnement individuel des enfants et des familles à leur domicile, qui est assuré par des techniciennes en intervention sociale et familiale (TISF) et des auxiliaires de vie sociale (AVS).



+14,5%

d'interventions enregistrées pour
les sapeurs-pompiers, soit le
niveau d'avant la crise COVID

Solidarités territoriales

1

Solidarité envers les collectivités locales

2

Solidarité auprès des territoires

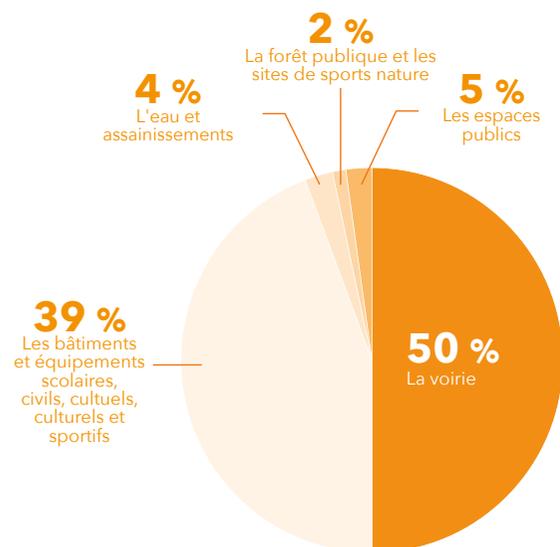


1 Solidarité envers les collectivités locales

AIDE À L'INVESTISSEMENT DES COMMUNES

7 550 607 €

En 2021, le soutien financier aux communes a permis d'accompagner 523 projets pour un montant de 7 750 607,81 € portant sur :



En complément, le Conseil département accompagne les communes dans la mise en œuvre de leurs politiques énergétiques à travers une subvention apportée au Syndicat d'énergie des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA).

INGÉNIERIE DÉPARTEMENTALE POUR LES COMMUNES

Le guide de l'ingénierie 64

Actualisé en 2020, il présente un panel de services multithématiques gratuit, qui consiste en une large offre de conseil et d'assistance ponctuels en amont du projet dans sa phase préparatoire. Cette offre s'appuie sur les compétences et l'expertise des services départementaux.

près de 100
communes et regroupements de communes accompagnés

+ de 200
½ journées réalisées par les agents avec la production de livrables

En 2021, cet accompagnement s'est diversifié avec la mobilisation des agents auprès des communes candidates à l'appel à projets « développement durable ». Un outil d'ingénierie financière expérimental a également été construit grâce à une collaboration entre les services afin de consolider les plans de financement soumis à cet appel à projets.

Les lundis de l'ingénierie, ouverts à l'ensemble des intervenants du Conseil départemental issus des politiques sectorielles dans un objectif d'échanges et de partage, ont repris, en visioconférence le premier lundi de chaque mois.



44 participants
aux lundis de l'ingénierie sur l'ensemble des séances avec une participation moyenne de 23 agents

Le programme « Petites Villes de Demain »

« Petites Villes de Demain » (PVD) est un programme national d'appui à la revitalisation des petites villes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité et présentant des signes de vulnérabilité. Les communes retenues, en lien avec leur intercommunalité, sont accompagnées pendant 6 ans (2020-2026) pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie de revitalisation de leur centre-bourg.

Dans les Pyrénées-Atlantiques, **20 communes réparties sur 8 EPCI** ont été retenues :

- Oloron-Sainte-Marie, au sein de la Communauté de Communes du Haut-Béarn ;
- Pontacq, Morlaàs et Lembeye, au sein de la Communauté de Communes Nord Est Béarn ;
- Orthez et Mourenx, au sein de la Communauté de Communes Lacq-Orthez ;
- Mauléon-Licharre, Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Palais, Hasparren, Hendaye, au sein de la Communauté d'Agglomération Pays Basque ;
- Navarrenx, Salies-de-Béarn et Sauveterre, au sein de la Communauté de Communes Béarn des Gaves ;
- Arudy et Laruns, au sein de la Communauté de Communes Vallée d'Ossau ;
- Nay, au sein de la Communauté de Communes Pays de Nay ;
- Arzacq, Serres-Castet et Garlin, au sein de la Communauté de Communes des Luys en Béarn.

Au cours de l'année 2021, les territoires lauréats se sont investis pour réunir les conditions de leur engagement dans ce programme : élaboration de leur convention d'adhésion, recrutement de leur chef de projet, mise en place de comité de projet, lancement des travaux pour définir leur projet de territoire et de revitalisation etc.

Dès le lancement de ce programme, la volonté du Département est d'être aux côtés des territoires :

- **en participant à l'ingénierie mobilisée dans le cadre de ce programme**, à travers l'engagement de ses services, et notamment d'une chargée d'études et de projets, afin de suivre et d'accompagner les territoires dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet de revitalisation ;

- **en servant d'intermédiaire pour les crédits d'aide aux études, mobilisés par la Banque des territoires**. À travers ce partenariat, la Banque des territoires confie au Conseil départemental une enveloppe de 595 000 € pour la durée du programme et une mission de conseil, d'instruction et de versement des crédits. Il s'agit ainsi de faciliter l'accès aux cofinancements d'études stratégiques, thématiques et pré-opérationnelles que les territoires lauréats mèneront pour bâtir et mener à bien leur projet de revitalisation ;

- **en jouant un rôle actif dans la gouvernance départementale du programme**. Le Conseil départemental participe à un comité technique départemental réunissant les services de l'État, la Banque des territoires et les services de la Région. Ce comité permet de dialoguer efficacement sur l'avancement et les orientations du programme ;

- **en mobilisant ses structures satellites** et notamment la SEPA, le CAUE et l'Office 64 afin de structurer une force de frappe expérimentée en renouvellement urbain, capable d'apporter une expertise opérationnelle, technique et juridique pour aménager des espaces publics, remodeler des immeubles ou îlots, revitaliser des commerces de proximité, etc.

Création d'une Société publique locale

Afin de soutenir les collectivités et de les doter d'éléments d'aide à la décision en matière d'aménagement et de construction, le Département a décidé de participer à la création d'une Société publique locale (SPL) dédiée à cet objet.

La SPL aura vocation à offrir aux collectivités membres une ingénierie de projets en aménagement et construction, dans le cadre d'une relation de quasi-régie permettant la conclusion de marchés de prestations (notamment de types études pré-opérationnelles, de programmation, missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou de conduite d'opérations, de mandat, de concession).

La création effective de la SPL s'opérera au cours de l'année 2022.

Les collectivités adhérentes de la Société publique locale :

81 %

du capital est versé par le département

6

communautés de communes

46

communes

1

communauté d'agglomération



2 Solidarité auprès des territoires

ACCOMPAGNEMENT AUX INVESTISSEMENTS DES TERRITOIRES

Le dispositif « Appel à projets » intervient sur des thématiques ciblées et en complémentarité avec le règlement d'aide aux communes.

En 2021, dans un contexte en forte tension, le Conseil départemental s'est positionné comme un acteur majeur auprès des maîtres d'ouvrages publics pour accompagner la transition énergétique et écologique et, ainsi confirmer son territoire comme une terre de projets d'avenir.

Deux appels à projets ont été ouverts :

- un premier portant sur « **la définition et la mise en œuvre de politiques cyclables de proximité** » avec une 1^{ère} phase pour le financement d'études en vue d'élaborer des schémas cyclables locaux ;
- un second relatif « **aux projets communaux développement durable** » orientés sur les équipements de services et de proximité économes en énergie, la restauration collective connectée aux filières locales et circuits courts, la valorisation des espaces naturels favorables à la biodiversité, la revitalisation intégrée des centres bourgs.

1 Appel à projets 2021 « Définition et mise en œuvre de politiques cyclables de proximité »

24

lauréats communaux et intercommunaux

333 900 €

montant accordé

30 000 €

subvention maximale

2 Appel à projets 2021 « aux projets communaux développement durable »

43

candidats

33

lauréats

8 M€

subvention globale

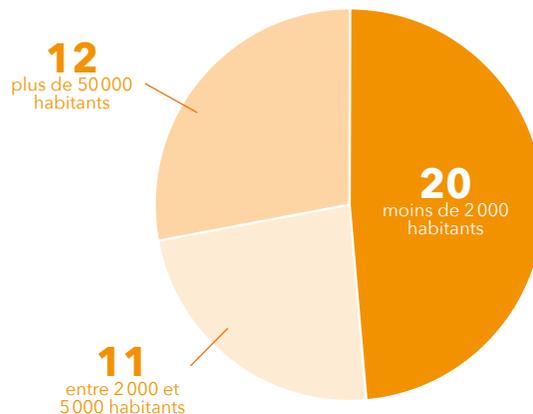
25 %

taux de subvention maximal

6

candidatures

Taille des communes candidates (nombre d'habitants)



PARTENARIAT EN MATIÈRE D'INGÉNIERIE ET D'INNOVATION AVEC LES TERRITOIRES

Manger Bio & Local, Labels et Terroir

Le Conseil départemental conforte son statut de collectivité innovante en menant des programmes particuliers de développement territorial: la démarche **Manger Bio&Local, Labels et Terroir met en relation la production agricole locale avec les collèges**, les Ehpad, les structures pour personnes handicapées, les communes, pour leurs écoles et les crèches. En 2021, le périmètre s'élargit avec l'ouverture aux collèges privés sous contrat et aux foyers de protection de l'enfance.

148

établissements
accompagnés

29 000

convives qui mangent
chaque jour des
produits bio et locaux

170

fournisseurs
engagés



À noter

20 octobre 2021 : le forum annuel Manger Bio&Local, Labels et Terroir a été organisé à Sauvagnon, sur le thème « Le juste prix : l'équilibre périlleux ? » et a réuni 210 participants.

FENICS

La démarche FENICS, partenariale et participative s'adresse aux communes rurales de centralité en perte d'attractivité, et à leurs habitants. Elle les accompagne dans leur réflexion sur la revitalisation et le devenir de leur territoire, au travers d'ateliers thématiques, de marches exploratoires, d'expérimentations, avec l'outil vidéo comme vecteur d'animation.

La méthode s'appuie sur trois piliers :

- la fédération sur le temps du projet des structures d'ingénierie partenaires du Département et des communes (CD64, AUDAP, CAUE, AaDT, EPFL, CCI, EPCI) ;
- l'engagement des élus locaux et des citoyens sur une nouvelle façon de faire et de construire ensemble les projets ;
- la vision globale et prospective du territoire qui permettra la réalisation en une année d'un plan d'actions partagé pour les 30 ans à venir.

En 2021, les communes de Guiche et d'Arthez-de-Béarn ont été accompagnées ; les plans d'actions ont été remis en avril 2022. L'année 2022 sera consacrée aux communes de Lasseube et Louhossoa.

L'accompagnement des projets LEADER

Le Conseil départemental demeure un partenaire majeur dans l'accompagnement des démarches et des stratégies locales de développement en ciblant son aide sur l'accompagnement des territoires dans le cadre du programme européen LEADER (FEADER) sur lequel sont positionnés tous les territoires de projets des Pyrénées-Atlantiques.

À cet effet, et depuis plusieurs années, le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques participe à la définition des programmes d'actions mises en place, accompagne techniquement et financièrement les projets dans le cadre de ces programmes, soutient l'ingénierie nécessaire à la mise en œuvre des actions programmées et siège aux comités de programmation en qualité de partenaire/co-financeur au même titre que la Région et l'État.





4 territoires LEADER dans le département

- Montagne basque
- Oloron et Haut-Béarn
- Lacq-Orthez Béarn des Gaves
- Grand Pau

20

projets cofinancés par le Département, sur ces 4 territoires LEADER

100 000 €

de crédits spécifiques versés pour accompagner les projets LEADER

Présence médicale 64

Le dispositif Présence médicale 64, copiloté par le Conseil départemental et l'Agence Régionale de Santé, est la réponse collective d'un territoire et de ses professionnels de santé à la question de la démographie médicale afin de garantir l'accès aux soins de premier recours pour la population.

En 2021, son action s'est poursuivie autour de :

- L'Accueil Unique Personnalisé, un accompagnement humain et sur-mesure des internes et médecins généralistes dans leur projet d'installation, aussi bien dans leur projet de vie personnel que professionnel : sept installations réalisées et 20 accompagnements en cours.
- La poursuite des démarches de rencontre et d'accueil des internes et médecins afin de faire connaître le dispositif et d'identifier des candidats à l'installation : congrès régionaux et nationaux de médecins, soirées d'accueil et séjours découverte du territoire pour les internes...

- La promotion du dispositif permettant de capitaliser sur l'image d'un département accueillant et facilitateur pour l'installation des médecins : présentation de la démarche au niveau national, réponse aux sollicitations de territoires extérieurs, déploiement de la communication...

L'objectif de l'année 2022 sera de structurer et d'adapter les moyens du dispositif pour répondre à sa notoriété croissante : poursuivre le travail de structuration de la future agence Présence médicale 64, accélérer l'intégration des territoires dans la gouvernance du dispositif, renforcer la communication autour de la démarche et positionner les Pyrénées-Atlantiques en tant que territoire expérimental au niveau national pour la lutte contre la désertification médicale.



14

médecins généralistes installés depuis 2019

20

internes et médecins accompagnés pour une installation d'ici 2023

9

intercommunalités (totalité) du département conventionnées avec Présence médicale 64

6

événements organisés à destination des internes : soirées d'accueil, week-ends d'intégration...

CE QU'IL FAUT RETENIR

Solidarités territoriales



Afin de soutenir les collectivités et de les doter d'éléments d'aide à la décision en matière d'aménagement et de construction, le Conseil départemental a décidé de participer à la création d'une Société publique locale (SPL) dédiée à cet objet.

170

fournisseurs sont engagés dans la démarche Manger Bio & Local, Labels et Terroir

+100

communes et regroupements de communes accompagnés



Dans les Pyrénées-Atlantiques, 20 communes réparties sur 8 EPCI ont été retenues par le programme « Petites Villes de Demain ».



En 2021, dans un contexte en forte tension, le Conseil départemental s'est positionné comme un acteur majeur auprès des maîtres d'ouvrages publics pour accompagner la transition énergétique et écologique et, ainsi confirmer son territoire comme une terre de projets d'avenir.

Le Conseil départemental demeure un partenaire majeur dans l'accompagnement des démarches et des stratégies locales de développement en ciblant son aide sur l'accompagnement des territoires dans le cadre du programme européen LEADER (FEADER) sur lequel sont positionnés tous les territoires de projets des Pyrénées-Atlantiques.



DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Attractivités territoriales

1

Identités territoriales et transfrontalier

2

Vie associative et lien social

3

Moteurs économiques territoriaux

4

Montagne



1 Identités territoriales et transfrontalier

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE ET EXTÉRIURE

Des partenariats renouvelés

En 2021, malgré des relations de travail rendues difficiles par les conditions sanitaires et les fermetures de frontière, le Conseil départemental a tenu à reconduire ses actions de collaboration avec les partenaires frontaliers de Navarre, Gipuzkoa et Aragon.

Ainsi, avec la signature des conventions avec la Diputación Foral de Gipuzkoa et le Gouvernement de Navarre au printemps 2021, ces partenariats importants ont été renouvelés, et des actions engagées. Le Conseil départemental a souhaité se mobiliser pour élaborer un dispositif innovant, en proposant un budget participatif transfrontalier.

Avec l'Aragon, après l'étape décisive de création du Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) Pirineos-Pyrénées en octobre 2020, l'année 2021 a été consacrée à l'organisation de cette nouvelle structure et à l'impulsion des différentes actions thématiques. Innovation, transition écologique, tourisme, mobilités constituent autant de sujets dans lesquels le Conseil départemental s'est fortement investi.

Un engagement au service des projets

La dynamique de projets de coopération ne se dément pas sur le territoire des Pyrénées-Atlantiques. En témoigne l'appel à micro-projets transfrontalier de l'année 2021, dont l'enveloppe budgétaire a été consommée dès la première phase par le financement d'opérations touchant à des domaines divers : culture, mobilité des jeunes, développement durable, économie sociale et solidaire.

En réponse à ce besoin de territoire, l'accompagnement technique et financier du Conseil départemental se prolonge pour ces opérateurs, avec une ouverture vers d'autres partenariats ou financements, nationaux ou européens.

Avec cet objectif, au service des projets, le Conseil départemental s'est investi en tant que partenaire au sein du programme de financement européen transfrontalier (Poctefa - Programme opérationnel de coopération territoriale Espagne-France-Andorre), pour la préparation des modalités de la nouvelle période de programmation 2021-2027. L'enjeu est important, avec un budget global en augmentation, d'un total de 243 millions d'euros de Feder (Fonds européen de développement régional) pour l'ensemble de la chaîne des Pyrénées, contre 178 millions sur la période précédente 2014-2020.

2021 a notamment été marquée par la définition des aires fonctionnelles, enveloppes financières du programme qui seront dédiées à une stratégie multithématique de territoire transfrontalier. Le Conseil départemental a piloté un important travail d'élaboration d'une aire fonctionnelle à l'ouest des Pyrénées, au bénéfice des futurs projets de ce territoire. Au centre des Pyrénées, le GECT Pirineos-Pyrénées en pilotera une autre, dotée de sa propre enveloppe.



Collège au cinéma en langue régionale

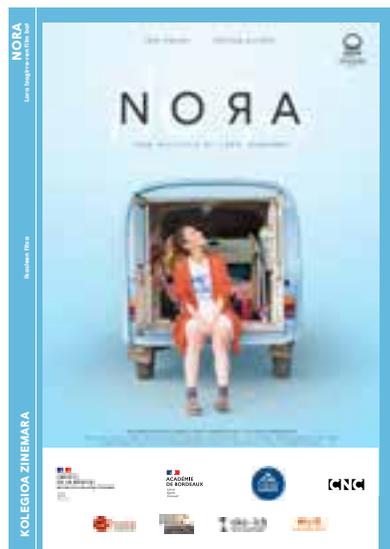
En plus des trois films que les collégiens du département peuvent découvrir dans les salles de proximité grâce au dispositif national Collège au cinéma, pour la première fois en France, un quatrième film en langue régionale a été projeté dans différentes salles du département. Grâce à la magie des sous-titres, se sont plus de 1 700 collégiens bascophones et non-bascophones qui se sont inscrits pour aller voir les films basques *Lur eta Amets* et *Nora*.

L'association Cinévasion, coordinateur départemental pour ce dispositif d'éducation à l'image a pu porter cette action innovante grâce à l'impulsion du Département, au concours du centre pédagogique Ikas, de l'Office public de la langue basque et au soutien de l'Institut culturel basque et de la DRAC Nouvelle-Aquitaine.

1700

collégiens ont visionné les films *Lur eta Amets* et *Nora* en basque

LANGUES ET CULTURES RÉGIONALES



Le Conseil départemental soutient les langues régionales de son territoire (langue basque et langue occitane) dans les domaines de la transmission et de l'usage social.

Au lendemain du vote par l'Assemblée nationale de la loi pour protéger et promouvoir les langues régionales, le Conseil départemental entend impulser une nouvelle dynamique dans ce secteur.

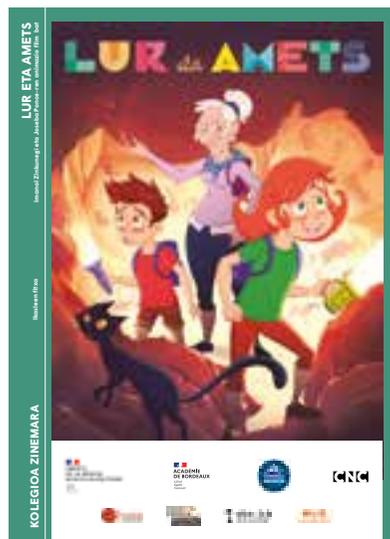
Basque

Avec le maintien de son soutien aux opérateurs culturels et linguistiques basques et par le développement d'actions transverses et innovantes, le Conseil départemental a affirmé son engagement auprès des identités et langues qui le composent.

Initiées en 2020, les instances d'échanges et de concertation avec les différents partenaires publics et têtes de réseaux (OPLB et ICB) se sont consolidés en 2021. Elles ont notamment permis de s'accorder sur les champs d'intervention de chaque partenaire et la mise en place de projets structurants dans différents secteurs clés de la langue et de la culture basque. Plus généralement, cette dynamique collective contribue à l'actualisation d'une action publique concertée et cohérente sur l'ensemble du territoire du Pays basque de France.

Conformément à ses compétences, le Conseil départemental a maintenu son engagement dans deux domaines.

- L'usage et la transmission de la langue a été soutenu par la contribution du Conseil départemental au groupement d'intérêt public de l'Office public de la langue basque (OPLB). Il se décline également par de nouveaux projets d'éducation artistique et culturelle en langue basque, notamment à destination des jeunes et des collégiens. De plus, le Conseil départemental poursuit la déclinaison de sa communication en langues régionales sur certains de ses projets phares.
- Le soutien de la culture basque fait l'objet d'une coopération entre les collectivités, la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et l'Institut Culturel Basque (ICB). L'objectif est d'aboutir à la signature d'une convention pluriannuelle et pluripartite pour une politique publique commune en faveur de la culture basque d'ici 2023.



Béarnais, gascon et occitan

Iniciativa dus, le schéma d'aménagement linguistique pour la langue occitane, poursuit son déploiement malgré deux années peu favorables à la vie culturelle. Si la crise sanitaire a profondément perturbé les manifestations culturelles, elle a aussi provoqué une accélération de la **dynamique partenariale générale** et vu la réalisation d'animations et de rencontres artistiques virtuelles inédites.

L'année 2021 est également marquée par les avancées technologiques de Lo Congrès Permanent de la Lenga Occitana, institution scientifique et morale indépendante qui représente les acteurs et les utilisateurs de l'occitan. L'association a mis en service des outils de **traduction automatisée** et de **synthèse vocale en occitan**.

La politique linguistique départementale s'oriente quant à elle davantage vers la sensibilisation à l'intérêt du bilinguisme précoce en occitan béarnais et gascon des personnels de structures d'accueil **collectif des tout-petits**, un travail de fond coordonné avec le Schéma Enfance et Famille de la collectivité.

La **coopération territoriale** elle aussi s'est renforcée en commençant à rapprocher les politiques linguistiques et culturelles de la Région, des deux agglomérations, des intercommunalités et du Département, avec une montée en puissance du Pays de Béarn et de La Ciutat, tiers lieux multi-site de coopération d'un réseau d'acteurs institutionnels, associatifs et privés, qui permettra de mieux valoriser, faire connaître et diffuser l'occitan, tant d'un point de vue culturel que linguistique.



PATRIMOINES NATURELS ET QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Dans les Pyrénées-Atlantiques, c'est en faveur d'une cinquantaine d'Espaces Naturels Sensibles (ENS), (dont 14 en propriété propre du Conseil départemental) que des programmes d'action, adaptés à chaque contexte local, ont été entrepris en 2021. Ils s'articulent autour de deux objectifs, que l'on pourrait s'imaginer contradictoires mais qu'il s'agit bien au contraire de rendre parfaitement conciliables :

- un objectif de préservation de ces espaces, axé sur des plans de gestion permettant de garantir sur le long terme leur richesse naturelle et leur impact positif sur la biodiversité ;
- un objectif d'accessibilité des espaces au public et de valorisation de sites par des actions d'éducation à l'environnement.

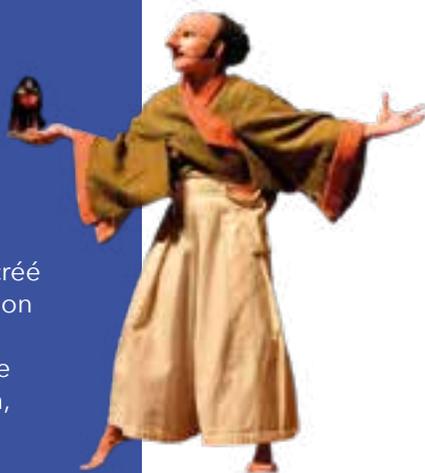
La politique « Patrimoines naturels » : Erretegia

Après la construction de la maison de site à Cambo-les-Bains (2019), l'aménagement d'une aire de stationnement sur la corniche à Hendaye (2020), les travaux ont été terminés sur le site d'Erretegia à Bidart. Ils ont consisté à réhabiliter un espace qui avait été aménagé en prévision d'une urbanisation et d'un camping. Disparition de route, d'enrochements, de constructions, redimensionnement d'un parking, remodelage du terrain, engazonnement avec des espèces locales ont ainsi permis de rendre au public la seule plage naturelle de la côte basque.

Cyrano en occitan

Un Cyrano de Bergerac féminin, en occitan et dans un univers moyenâgeux japonisant, c'est la proposition artistique magistrale qui a été présentée à plus de 100 classes d'élèves occitanophones lors de la tournée de spectacle vivant en occitan, en décembre 2021.

La Compagnie angloye Hecho en Casa a créé la pièce en occitan béarnais, sous l'impulsion du Département et de la mairie d'Anglet, en adaptant en occitan béarnais l'album de littérature de jeunesse de Tai-Marc Le Tanh, illustré par Rébecca Dautremer et édité au printemps 2021 par le CAP'OC.



Ger-Mans Ger-Manas

D'une quarantaine d'hectares, la zone humide du Manas est classée d'intérêt majeur par les spécialistes. Depuis 1985, ce secteur de la commune de Ger a aussi été l'une des décharges sauvages s'étendant sur 1,5 ha, et venant altérer la transparence hydraulique de la zone humide, sa qualité d'eau, les sols et les espèces. Maître d'ouvrage de ces travaux, la Communauté de communes Nord Est Béarn a fait appel au Conseil départemental pour apporter son ingénierie afin de dépolluer ce site et le renaturer. Aujourd'hui ce lieu est le 50^e ENS du département. Des équipements (sentiers, passerelles, mobilier d'interprétation) ont été réalisés pour l'accueil du public.



Sentinelles du climat

Un suivi des premiers effets du changement climatique sur la biodiversité en Aquitaine s'est terminé en 2021. Marmotte, grenouille et bourdon des Pyrénées, hêtre sont quelques espèces à faible capacité de déplacement qui ont été suivies durant 6 ans. Leurs comportements, leurs rythmes de vie, leurs déplacements ont été étudiés. Ce programme a donné lieu à des publications dans des revues scientifiques internationales, des présentations de posters (Agadir, Manchester, Nantes) et ce projet unique en France intéresse désormais d'autres régions (Occitanie, Bretagne...) et d'autres pays (l'Ouganda, par exemple). Il se prolongera en 2022 sur le territoire départemental par une exposition qui synthétisera et donnera à voir à la population l'essentiel des résultats de ce travail.



Le programme a donné lieu à des publications dans des revues scientifiques internationales, des présentations de posters (Agadir, Manchester, Nantes) et ce projet unique en France intéresse désormais d'autres régions (Occitanie, Bretagne...) et d'autres pays (l'Ouganda, par exemple). Il se prolongera en 2022 sur le territoire départemental par une exposition qui synthétisera et donnera à voir à la population l'essentiel des résultats de ce travail.



Rendez-vous nature du 64

Le succès des Rendez-vous nature du 64 exprime bien l'intérêt d'un retour à la nature de proximité. En 2021, 25 sorties guidées, assurées par des professionnels de l'animation et de l'environnement, ont mis en valeur les territoires du département: ses espaces, ses paysages et ses femmes et ses hommes. Le programme a valorisé chacune des composantes du patrimoine naturel. Des ateliers sensibles des paysages proposés au public local, six rencontres où chacun a laissé parler ses perceptions, ses émotions. Le paysage s'y est révélé un langage commun à tous.

Valoriser les Espaces naturels

Valorisation de sites Espaces naturels sensibles et des zones humides:

- les barthes de Lahonce;
- la tourbière Manas de Ger;
- la tourbière d'Anzé à Laruns;
- la lande d'Erretega à Bidart;
- les roselières de St-Jean-de-Luz et d'Ascaïn.

Révélant d'une quinzaine d'espèces, parmi les 64 Fantastiques, repérées vulnérables: des oiseaux, des mammifères ou bien des papillons mais aussi le ver de terre, un allié des agriculteurs.

25

sorties guidées
afin de mettre en
lumière le patrimoine
naturel du territoire

Piribus

Exposition dédiée aux patrimoines pyrénéens, contenue dans un bus itinérant, Piribus avait pour objet de comprendre les liens tissés entre l'homme et la nature sur l'ensemble de la chaîne. Conçu en cinq langues par un réseau d'éducation à l'environnement franco-espagnol, le bus a fait escale à Sare et Pau en 2020. Après 2 reports pour cause sanitaire, il a enfin pu être proposé à Arudy en 2021.



Durant une quarantaine de journées, l'exposition a été l'occasion de manifestations « hors les murs » comme des conférences, des concerts, des sorties nature.

Programme Naïade

Le Conseil départemental poursuit ses actions en faveur de l'eau, « patrimoine commun de la Nation », à travers le programme NAIADE (Nouvelles Actions et Initiatives d'Accompagnement Départemental pour l'Eau), un programme adopté en 2019, axé sur la préservation de la ressource en eau et la qualité des milieux, un des enjeux majeurs de l'adaptation de notre société au changement climatique.

Ce programme vise, en synergie étroite avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne, à accompagner sur les plans technique et financier les politiques de l'eau portées sur le territoire départemental par les collectivités compétentes (communes, EPCI, syndicats).

Le Conseil départemental participe notamment à l'évaluation des performances des systèmes d'assainissement collectif présents sur le territoire, à l'évaluation de la caractérisation des cours d'eaux et eaux souterraines. Les 247 stations d'épuration existantes, 80 points sur cours d'eau ou eaux souterraines ont ainsi fait l'objet de suivis réguliers

en 2021.

Le Conseil départemental a attribué, en 2021, 2,5 millions d'euros de subventions à des projets eau potable/assainissement portés par les communes dans le cadre du règlement de soutien financier aux communes ou des actions et investissements lauréats de l'Appel à projets Naïade 2 lancé en 2020, déroulant toutes des actions vitales, que ce soit pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable ou pour la reconquête ou le maintien de la qualité des cours d'eau.

En 2021, le service départemental a mené 68 interventions d'appui technique en faveur des collectivités (conseil, retour d'expérience, expertise ou suivi de projet).

Le Conseil départemental s'est particulièrement attaché en 2021 à réaffirmer son positionnement fort au sein de l'Institution Adour afin d'y veiller aux solidarités territoriales, dans une recherche constante de préservation des enjeux départementaux et des enjeux à l'échelle plus large du bassin de l'Adour.

Clôturer dans les délais fixés l'attribution des subventions aux projets lauréats du second appel à projet



Grâce à une concertation étroite avec les collectivités concernées, le Conseil départemental a pu attribuer, au cours de l'année, les subventions aux 25 projets lauréats de cet appel à projets qui ont ainsi pu commencer à se concrétiser sur le terrain.

2,5 M€

de subventions ont été attribuées à des projets eau potable/assainissement portés par les communes

25

projets lauréats ont obtenu des subventions

“
Le programme Naïade vise à accompagner les politiques de l'eau portées sur le territoire.

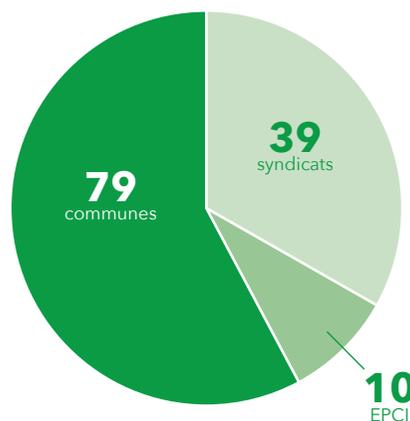


Une vaste opération de restauration de la continuité écologique sur le Gave de Pau et l'Ouzom

Le partenaire institutionnel historique du Conseil départemental, l'Institution Adour, a démarré en 2021 les travaux de restauration de la continuité écologique sur le Gave de Pau et l'Ouzom sur huit seuils dont il a la gestion (Asson, Narcastet, Mirepeix en 2021 ; Denguin, Nay, radier du pont de Lescar en 2022 ; Meillon, Baudreix en 2023). La continuité écologique d'un cours d'eau, notion introduite par la directive européenne cadre sur l'eau, se définit par la libre circulation des organismes vivants pour pouvoir accomplir leur cycle de vie, et également au bon transport des sédiments. Les travaux consistent alors à installer des passes à poissons qui vont permettre aux poissons de franchir l'obstacle, en dévalaison et en montaison. Cette opération est couplée aux travaux de réparation des seuils à la suite des crues ainsi qu'à la mise en sécurité du parcours d'embarcations. D'un montant de plus de 5 millions d'euros, le projet a pu voir le jour grâce aux subventions de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, du FEDER, de la Région et à la participation du Département.

La gouvernance de l'eau sur le 64 (eau potable, assainissement collectif, non collectif, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations - GEMAPI)

128 collectivités en exercice de compétence



188 services

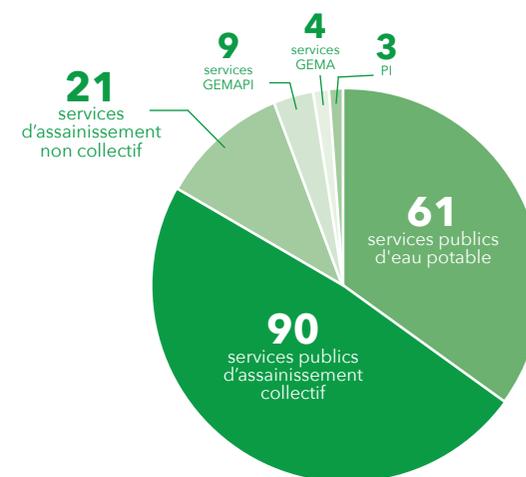


Schéma stratégique des sports et loisirs de nature

Les sports et loisirs de nature sont un domaine qui intéresse plusieurs politiques portées par le Conseil départemental : le développement touristique, le plan vélo, la politique des Espaces Naturels Sensibles, le plan Montagne et la politique des sports nature. Un travail interservices accompagné par l'Agence d'attractivité et de Développement Touristiques (AaDT) a été conduit et a permis d'écrire une stratégie partagée pour le développement des sports et loisirs de nature en Pyrénées-Atlantiques, mettant en cohérence les différents schémas et plan départementaux relatifs à cette thématique, voté lors de la session du 26 juin 2020.

Cette stratégie a permis d'analyser les leviers de développement et de proposer des orientations stratégiques, en matière d'aménagements, d'appropriation et de structuration des sports et loisirs de nature.

L'automne 2021 a été consacré à l'élaboration du Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDE-SI) avec la rencontre des territoires et des acteurs du sport de nature et du benchmarking auprès des départements référents en la matière. Il sera présenté au budget primitif 2022.

L'engouement post-confinement pour les sports de nature a eu de forts impacts sur de nombreux sites

du département durant l'été 2020. Afin de remédier aux nuisances engendrées, le Conseil départemental avec l'AaDT et le Parc National des Pyrénées a mis en place l'opération « Réussir ma rando », déclinée sous forme d'une campagne de sensibilisation sur les réseaux sociaux et les sites internet des partenaires, de journées d'accueil et de sensibilisation sur les sites, d'ateliers de médiation sur cinq sites pilotes.



Remplacement du platelage de la passerelle d'Holzarte

Itinéraires départementaux de randonnée

GR®653 : franchissement piéton du défilé du Portalet

Le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques s'est engagé dès 2017 dans le projet de l'aménagement global de franchissement du défilé du Portalet en Vallée d'Aspe. Ce projet vise à offrir aux randonneurs et pèlerins empruntant le GR®653 « Voie d'Arles » un cheminement sécurisé et confortable en milieu naturel. Une première phase opérationnelle a débuté en janvier 2020 sur le premier ouvrage (pose de filets de protection, réalisation d'un cheminement piétonnier et d'un belvédère faisant face au Fort du Portalet, et construction d'une passerelle) et s'est achevée en juin 2021. Les études pré-opérationnelles des phases 2 et 3 du chantier ont eu lieu en 2021, avec un commencement de travaux prévu en janvier 2022 et une clôture du projet en décembre 2022.

GR®10 : passerelle d'Holzarte

Après une expertise en septembre 2020 de l'ouvrage, le changement du platelage de la passerelle d'Holzarte a été réalisé au printemps 2021. L'ouvrage a ensuite été suivi hebdomadairement tout au long de la saison.

La route des mousquetaires

L'Association Européenne de la Route d'Artagnan (AERA) a pour ambition la création du premier itinéraire équestre européen pour promouvoir l'itinérance douce et la diversité culturelle en Europe, de proposer une offre touristique durable, mettant en lumière les territoires ruraux, le tissu économique local ainsi que le patrimoine équestre dans toutes ses dimensions matérielles et immatérielles, avec pour fil conducteur D'Artagnan. Les Pyrénées-Atlantiques sont concernées par la Route des Mousquetaires. Au titre de sa compétence pour la randonnée itinérante, le Conseil départemental a lancé l'étude du tracé de cet itinéraire qui traversera son territoire d'Est en Ouest sur près de 400 km. Le tracé final a été arrêté fin 2021. Après délibération des communes traversées, les travaux d'aménagement, de balisage et de signalisation interviendront au cours de l'année 2022.



Grande traversée VTT FFC des Pyrénées

En 2021 la Grande traversée VTT du Pays basque a été labellisée par la Fédération Française du Cyclisme. Cet itinéraire bénéficie d'une bonne notoriété et met en avant la pratique du VTT sur ce territoire. En collaboration avec le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées, un projet d'extension de cette traversée afin d'asseoir les Pyrénées comme destination VTT, a été étudié en 2021. L'objectif est une ouverture de cet itinéraire pour l'été 2023.

Portail sport nature64 -GEOTREK

Le logiciel Géotrek est un outil métier dédié à la gestion au quotidien des réseaux de chemins de randonnées, de compétence départementale ou intercommunale, et des sites de sport nature, mais aussi à la promotion de cette offre qualifiée en lien avec l'AaDT et les offices du tourisme.

L'objectif du projet, porté conjointement par le Département et l'AaDT, est de présenter toute l'offre d'espaces, sites et itinéraires de pratique des activités sportives de nature sur un portail sous le nom de domaine sportnature64.fr. Un chef de projet en alternance a été recruté depuis le 1^{er} novembre 2020. Les données relatives à la signalétique de ces itinéraires restent à compléter ainsi que celles qui concernent la répartition des secteurs par association d'insertion. En amont une rencontre avec les associations d'insertion doit être menée pour connaître le niveau et le type d'entretien de chaque secteur pour le compte du Département mais aussi des EPCI sur le réseau des plans locaux de randonnée (PLR).

À ce jour, la plateforme de gestion Géotrek est d'ores et déjà à jour sur les tronçons des sentiers d'intérêt départemental, les itinéraires GR®, deux plans locaux de randonnée.

Ce projet a été présenté aux EPCI, la première expérimentation concerne le PLR de la Communauté de communes du Haut-Béarn. Un certain nombre de points techniques sont à lever concernant l'installation Géotrek Rando, mais aussi pour permettre aux EPCI de renseigner leur signalétique et de pouvoir récupérer des données de promotion touristique de ces itinéraires contenus dans d'autres bases de données et les intégrer dans Géotrek.

PATRIMOINE CULTUREL

“ Pour savoir où aller, il faut savoir d'où l'on vient... et encore plus en temps de crise ! ”

L'action volontariste du Conseil départemental en faveur du patrimoine culturel a permis, malgré les contraintes d'organisation imposées par la crise sanitaire, de voir se dérouler en 2021 une ambitieuse valorisation culturelle et touristique globale des sites patrimoniaux dont la collectivité est elle-même propriétaire mais aussi celle d'autres sites auxquels elle apporte son appui.

Le **château de Montaner** et le **château de Morlanne**, sont gérés au quotidien, sur la base d'un étroit partenariat territorial avec le Conseil départemental, respectivement par la Communauté de communes d'Adour Madiran et celle des Luys en Béarn. Alors même qu'une partie des animations de début de saison qui y étaient prévues ont dû être annulées, un nombreux public y a néanmoins été accueilli grâce à une forte mobilisation des équipes en place tandis qu'à **Lacommande**, la saison d'animation culturelle et touristique, pourtant forcément réduite, a connu un véritable succès. Si au **Centre Départemental d'Éducation au Patrimoine Ospitalea à Irissarry (CDEP)**, les séjours éducatifs scolaires ont dû être totalement interrompus au premier semestre, les autres volets de l'activité du centre se sont opportunément redéployés en s'adaptant aux contraintes et des expositions y ont drainé un public enthousiasmé.



Vernissage de l'exposition « Héritage » réalisée en partenariat avec le duo d'artistes Sismikazot et l'espace culturel Space Junk. Cette exposition a été présentée du 4 août au 6 novembre 2021 et a attiré près de 1 500 visiteurs sur la période.

Le **Domaine de Laàs, piloté par l'entreprise « Casteth & énigmes »**, a confirmé l'efficacité et la réactivité permises par son mode de gestion, en parvenant à adapter ses modalités d'accueil du public et à recevoir pas moins de 35 000 visiteurs sur des périodes d'ouverture raccourcies et contraintes.

En 2021, le nouveau programme « **MELUSINE** » en faveur du petit patrimoine non protégé (PPNP) a permis de soutenir 33 projets de restauration menés tant par des collectivités publiques que par des propriétaires privés. Onze de ces projets prévoient d'intégrer une démarche de financements participatifs en liaison avec la Fondation du Patrimoine.

Par ailleurs, le Conseil départemental a poursuivi en 2021 le soutien qu'il apporte à des projets de restauration d'édifices patrimoniaux protégés, en coordination avec la DRAC Nouvelle-Aquitaine ainsi qu'à des structures contribuant activement à la valorisation du patrimoine. Il a également renforcé celui apporté au Musée Basque de Bayonne, très touché par la crise sanitaire.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Les Archives départementales ont en charge la conservation du patrimoine départemental, écrit, sonore et audiovisuel, tant historique qu'administratif. Le service accompagne également les administrations et collectivités publiques pour la gestion de leurs archives.

Lors du premier confinement le service n'était absolument pas préparé au télétravail et dépourvu des moyens nécessaires; un travail à distance « avec les moyens du bord » a néanmoins pu être entrepris. Par la suite, les moyens progressivement déployés ont permis d'étendre le travail à distance à la grande majorité des agents, permettant de rendre un service public normal.

Enrichissement des fonds



Malgré les circonstances, environ 200 mètres linéaires de documents et d'ouvrages ont été collectés en 2021 pour enrichir les fonds conservés: en premier lieu des archives publiques provenant de collectivités et de services de l'État, mais aussi des archives privées, données ou déposées par des particuliers ou bien achetées. Plusieurs fois, les Archives sont intervenues en urgence pour sauver des documents contemporains sinistrés (archives communales, archives de l'État).

En matière d'archives privées, le Conseil départemental a continué à éviter la dispersion de documents conservés sur le territoire, tout en faisant revenir sur celui-ci des pièces particulièrement importantes, le tout dans un dialogue constructif avec les autres établissements de conservation, archives, bibliothèques et musées. C'est par exemple la correspondance adressée au maître verrier angloy

Jean Lesquibe, venue rejoindre des maquettes de vitraux déjà aux Archives, des dessins d'Ernest Gabard, le fonds du patron de pêche luzien Koxe Basurco, celui du député Pierre Sallenave, un dessin inédit du pont d'Orthez du début du XIX^e siècle et bien d'autres encore. L'acquisition d'autographes de Maurice Ravel en 2020 (une première pour les collections publiques dans les Pyrénées-Atlantiques), a eu une suite en 2021, constituant une politique cohérente.



Pérennité de la mémoire du département

Cent cinquante-sept documents issus des fonds anciens, modernes et privés et cent soixante-quinze ouvrages, ont été restaurés ou reliés. Le dépoussiérage et le reconditionnement des fonds de justice d'Ancien Régime, restés en l'état où l'incendie de 1908 les avait laissés, ont pu se poursuivre malgré les conditions sanitaires (949 boîtes ou registres, soit 61 mètres linéaires). La poursuite du télétravail a permis de normaliser cinquante-neuf instruments de recherche et, pour la bibliothèque, de poursuivre le bulletinage des revues, le dépouillement des articles. Le retour partiel en présentiel a permis de classer et de décrire seize fonds d'archives communales, contemporains ou privés, de dépoussiérer et de conditionner des articles.

Visite de la salle de recherche du pôle de Bayonne pendant les Journées européennes du Patrimoine.



Carte postale postée de Saint-Jean-de-Luz avec photographie incrustée de Maurice Ravel, signée de sa main. Ce document fait partie des fonds achetés par les Archives départementales.





Atelier « amateurs de clic »
au pôle de Pau

“ L'exposition « L'Art de régner : les souverains de Navarre à la Renaissance » a été coorganisée par les Archives départementales.



Accès et découverte des archives

Malgré la réduction des jours d'ouverture des salles de recherches ainsi que de la jauge d'accueil des chercheurs, 682 chercheurs ont été accueillis à Pau et à Bayonne.

Les demandes de recherches ont, quant à elles, été plus nombreuses, notamment sur le site de Bayonne (un peu plus de 2 400 recherches tous sites confondus). Lors des Journées européennes du patrimoine, sur le thème du « Patrimoine pour tous », 132 visiteurs et participants ont été accueillis sur les deux sites.

Le public scolaire a lui aussi été au rendez-vous, malgré la situation sanitaire. Le site de Bayonne a été le plus fréquenté avec 662 élèves; celui de Pau a souffert d'un nombre d'annulations plus important et a reçu 401 élèves.

Des documents du mois ont continué d'alimenter le site Internet de janvier à juillet. La situation sanitaire n'a toutefois pas empêché les fonds d'être vus au-delà de notre structure à l'occasion de prêts d'originaux pour des expositions à Pampelune (Archives royales et générales de Navarre), Saint-Sébastien (Musée maritime basque) et Pau (Musée des Beaux-arts, Musée national et domaine du Château).



Partenariats

Ouverte le 27 novembre, dans la salle des cent couverts du château de Pau, l'exposition « L'Art de régner :

les souverains de Navarre à la Renaissance », co-organisée par les Archives départementales, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et le Musée national et domaine du château de Pau, est le point d'aboutissement du programme de recherche AcroNavarre, commencé en 2016.

264

mètres linéaires de documents ont été traités, 5 300 notices ont été créées, 12 100 notices ont été modifiées

682

chercheurs ont fréquenté les salles de recherches de Pau et Bayonne

2 400

recherches par correspondance ont été traitées

1 063

élèves ont participé à un atelier du service éducatif sur l'année scolaire 2020-2021

10 000

connexions mensuelles sur le site internet des archives

132

visiteurs, à Pau et à Bayonne, ont bénéficié des animations lors des Journées européennes du patrimoine

2 Vie associative et lien social

AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU TISSU ASSOCIATIF ET DU BÉNÉVOLAT

L'année 2021 constitue une année marquante pour les associations, durement touchées et mises à l'épreuve par la crise sanitaire. Le Conseil départemental s'est mobilisé en mettant en place un **fonds de soutien exceptionnel** dédié à l'ensemble du secteur associatif départemental dont la pérennité était compromise. Il a par ailleurs renforcé son **action d'appui à la vie associative** avec les acteurs de l'accompagnement « Profession Sport & Loisirs 64 » et « France Active Nouvelle Aquitaine » afin de proposer aux associations des accompagnements spécialisés complémentaires, en réponse à leurs enjeux de

consolidation et de structuration.

Une réflexion a également été conduite de façon transversale afin d'interroger les différents modes de soutien à la pérennisation, au développement et à la modélisation de **l'action innovante associative** en Pyrénées-Atlantiques. Une grille de lecture de l'innovation sociale a notamment été élaborée et des animations spécifiques ont été conduites pour développer un écosystème partenarial territorial favorisant l'émergence d'innovations sociales, ainsi que les conditions d'un financement durable et sécurisant.

AIDE FINANCIÈRE AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

Associations sportives



Réseau Sport 64

Créé par le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques et basé à Pau et à Bayonne, le Centre Nelson Paillou est un pôle de ressources des Pyrénées dédié au sport et à la santé depuis 2006. Quinze ans après la création du Prytanée sportif, le Conseil départemental souhaite donner une nouvelle impulsion à ce dispositif. L'ambition est désormais de conjuguer les forces du Prytanée sportif et du Centre Départemental Nelson Paillou afin d'établir une structure unique en France. La mise en place de relations étroites entre les deux entités, sur le partage d'une vision stratégique, permettra au Département d'aller encore plus loin dans le pilotage d'un outil qui constitue un pan majeur de sa politique publique en matière de sport.

Depuis 15 ans le centre est un facilitateur de rencontres, un tisseur de liens entre tous les acteurs du sport sur le territoire basque et béarnais. En partageant et mutualisant leurs moyens et leurs compétences, le Centre Nelson Paillou a permis au sport de prendre une dimension plus humaine et efficiente dans l'offre sportive qu'elle propose aux habitants du département.

La vocation du centre est de diffuser le sport toujours plus loin dans le cœur de notre territoire et d'initier toujours plus de partenariats avec les acteurs locaux de l'emploi, de l'environnement, du tourisme et de la santé. Pour atteindre ces objectifs, il est un lieu de vie ouvert à ceux qui s'intéressent au sport et regroupe des athlètes de haut niveau, des bénévoles, des professionnels et des jeunes espoirs.

Les services proposés par le Centre Nelson Paillou

- l'accueil et l'accompagnement des comités sportifs départementaux ;
- l'association Profession Sports Loisirs (structure professionnelle de l'emploi) ;
- le Prytanée Nelson Paillou : un internat de sport-études pour jeunes talents du sport, collégiens ou lycéens ;
- une équipe technique et administrative dédiée.

CLUBS AMATEURS
423 257 €

ont été attribués à un niveau national et à 272 clubs au titre du dispositif « clubs amateurs » représentant près de 25 463 jeunes de moins de 18 ans

COMITÉS DÉPARTEMENTAUX
508 060 €

d'aides ont été versés à 32 Comités sportifs départementaux tous signataires d'une convention de partenariat pour l'olympiade 2021/2024. Parmi eux, 19 sont employeurs de conseillers et d'agents de développement, acteurs du Réseau Sport 64

Sport santé

Le Département des Pyrénées-Atlantiques a été labellisé « Terre de Jeux 2024 » en janvier 2020. Cette labellisation l'engage, avec le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, à décliner des actions volontaristes sur son territoire visant à véhiculer dans une démarche transversale des valeurs pour promouvoir tous les sports, changer le quotidien des gens grâce au sport et permettre à tous ceux qui le souhaitent de vivre l'aventure olympique et paralympique.

Le programme imaginé par le Conseil départemental intitulé « Santé bien-être grâce à l'activité physique objectif 2024 » a été voté le 5 février 2021. Ce plan d'action doit contribuer à une augmentation de 10 % du nombre de jeunes pratiquant une activité sportive régulière et encourager la pratique d'une activité physique pour chaque habitant du département, il se décline en six objectifs :

- **objectif 1 :** 100 % des collèges du département dotés d'une section sportive (38 sections sportives en 4 ans);
- **objectif 2 :** une activité adaptée pour les personnes en situation de handicap;
- **objectif 3 :** le sport pour faciliter l'insertion, vers les publics prioritaires (bénéficiaires du RSA, enfants confiés, femmes isolées);
- **objectif 4 :** amplification des actions vers les seniors;
- **objectif 5 :** lutte contre la sédentarité dans les entreprises;
- **objectif 6 :** actions vers les personnels salariés des établissements médico-sociaux.

Associations culturelles



Spectacle vivant

En 2021, dans ce contexte encore fragile et chargé d'incertitudes, le Conseil départemental a maintenu ses subventions pour les opérateurs du spectacle vivant et les festivals organisés dans leur format habituel ou revisité.

En parallèle, le contexte contraint de crise sanitaire a fait émerger des expérimentations qui ont été accompagnées par le Conseil départemental. Plusieurs aides ont ainsi été octroyées pour soutenir des projets innovants qui faisaient converger des réponses immédiates à la situation et des axes de plus long terme : Réplique ! (temps fort porté par la Scène nationale mettant à l'honneur les compagnies locales), l'Université Buissonnière, tournée béarnaise du Petit Théâtre de Pain...

En outre, le Conseil départemental a poursuivi son engagement auprès de structures labellisées ou conventionnées qui constituent de véritables piliers de l'aménagement culturel du territoire. Il a ainsi contribué activement, aux côtés de la DRAC, de la Région Nouvelle-Aquitaine et des collectivités territoriales :

- à l'obtention du label national **Centre Culturel de Rencontre** pour Clarenza - bastide de l'oralité;
- au renouvellement du conventionnement **Scène Conventionnée d'Intérêt National** - mention Art et création, pour Espaces Pluriels à Pau;
- à la préfiguration d'un futur **Centre National des Arts de la Marionnette** pour l'Espace Jeliote à Oloron-Sainte-Marie.

LE DÉPARTEMENT A AINSI SOUTENU :

22

structures pour la mise en place d'un projet culturel alliant programmation de spectacles professionnels, soutien à la création et actions de médiation culturelle à destination de tous les publics

9

compagnies soutenues au titre de l'aide à la création

46

compagnies professionnelles pour la qualité artistique de leur création, leur engagement dans diverses actions d'éducation artistique et culturelle, et la solidité des liens qu'elles ont su tisser avec le territoire départemental

21

festivals qui mettent à l'honneur les différents champs artistiques du spectacle vivant (musique, danse, théâtre, cirque, arts de la rue...), rassemblent un public nombreux et participent au maintien d'une offre culturelle dynamique, notamment en milieu rural



Arts visuels et cinéma

Dans le domaine du cinéma, le Conseil départemental a soutenu en 2021 des expérimentations permettant d'accompagner la production locale (une résidence d'écriture cinématographique au Centre Départemental d'Éducation au Patrimoine Ospitalea, évolution du dispositif collège au cinéma avec une nouvelle offre issue de la production basque). Ces initiatives ont permis de mobiliser et fédérer l'ensemble des acteurs (partenaires institutionnels et opérateurs) et d'enclencher une réflexion collective et les premières coopérations territoriales.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL SOUTIENT LES OPÉRATEURS STRUCTURANTS DANS LES SECTEURS DES ARTS VISUELS ET DU CINÉMA :

9

structures dans le secteur des arts visuels, pour soutenir la création, la diffusion, la sensibilisation des publics

6

structures de cinéma qui mènent depuis des années un travail reconnu pour la diffusion d'œuvres cinématographiques singulières et exigeantes, ainsi que des actions d'éducation à l'image auprès des jeunes publics scolaires notamment

6

festivals sur lesquels le Département s'appuie pour développer une dynamique de réseau dans l'écosystème et mettre en place des actions éducatives ou des temps de rencontres professionnelles. Certains de ces festivals développent des actions culturelles tout au long de l'année à destination des publics prioritaires du département, notamment les collégiens et les Ehpad, que ce soit pendant le temps festivalier mais également en amont et/ou en aval (festival « hors les murs »)



Éducation artistique et médiation culturelle

L'éducation artistique et culturelle est accompagnée dans le cadre du projet éducatif départemental. Le Conseil départemental a également proposé des appels à projets : Grandir avec la culture (ateliers de création artistique dans les collèges), Culture seniors (programme d'actions culturelles et artistiques en Ehpad). Ils s'adressent directement aux publics prioritaires de la politique du Conseil départemental.



Enseignements artistiques et pratique amateur

Il a été acté en 2021 de réviser le schéma départemental des enseignements artistiques et de la pratique amateur. Il s'agira de définir la troisième génération de ce schéma départemental en tant que feuille de route pour les 6 prochaines années. Ce schéma directeur doit conduire à s'approprier collectivement (élus, partenaires, acteurs du territoire) l'amélioration de l'offre de formation et les conditions d'accès à l'enseignement, et plus largement d'investir les dynamiques de parcours artistiques. Ce schéma est une occasion de connexions entre les enseignements artistiques, la pratique amateur et l'éducation artistique afin de renforcer l'accès de tous à une diversité de pratiques artistiques.



Plan de relance

En 2021, au regard des problèmes liés à la reconquête des publics en phase de réouverture des salles à la suite de la crise sanitaire, le Département a renforcé son accompagnement aux deux réseaux d'exploitants Objectif ciné 64 et Cinévasion (16 salles de cinéma) et mis en place un plan de relance pour favoriser la reprise d'activité avec des actions concrètes : un plan de communication spécifique, une programmation de 33 spectacles et concerts dans les salles de cinémas entre octobre 2021 et mai 2022, recherche de mécénat.



Aide à l'écriture

Ospitalea a accueilli des cinéastes en création. Portée par le collectif Zukugailua soutenant les jeunes auteurs du territoire, la résidence Kirikoketa, soutenue également par la CAPB et l'ICB, a permis d'accompagner 7 cinéastes à travailler sur leur scénario respectif pendant deux semaines.

29

établissements d'enseignement sont soutenus

4

écoles de cirques bénéficient d'une aide

4

associations qui fédèrent la pratique amateur reçoivent un soutien du Département

Le schéma actuel a permis d'aboutir à une structuration de l'offre sur la grande majorité du territoire départemental qui s'organise par un partenariat entre l'intercommunalité, l'établissement et le Conseil départemental.

Depuis le début de la crise sanitaire, les structures d'enseignement artistique ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation pour assurer le maintien d'un enseignement de qualité en direction des usagers. Cette période difficile a aussi mis en exergue les fragilités du secteur: précarité numérique, emplois morcelés, locaux peu adaptés à l'enseignement artistique qui constituent autant d'enjeux à prendre en compte dans le cadre du futur schéma.

Concernant la pratique amateur, le Conseil départemental a trois dispositifs pour accompagner les projets dans leur diversité: le Fonds départemental d'initiatives culturelles (FDIC), le Soutien aux Manifestations Traditionnelles (Manif Trad) et le Fonds d'Aide au Développement Culturel des Territoires. Les objectifs inscrits dans les règlements sont:

- soutenir la pratique amateur et en particulier sa structuration, la transmission des pratiques et le lien entre professionnels et amateurs;
- garantir une offre culturelle en milieu rural: maintien de l'équilibre territorial par le lien social et l'animation des territoires contribuant à leur attractivité touristique en particulier.



La Compagnie Maritzuli Konpainia a présenté du 3 mai au 10 juin 2021 l'exposition Ezpata dantzak - Les danses d'épées, dans les locaux du Conseil départemental, Nive Bayonne.

Depuis vingt ans, la Compagnie Maritzuli Konpainia de Biarritz travaille sans relâche à la valorisation du patrimoine culturel basque (danse, costume, musique), au service de l'ensemble du monde culturel.

L'exposition proposée présentait quelques-unes des nombreuses danses d'épées qui rythment les fêtes en Pays basque à travers des textes, des photographies et des costumes.

De plus, dans le cadre des midis de la culture, quatre conférences dansées ont permis à des agents du Département de découvrir la Compagnie et de s'initier à une danse d'épées.

PRATIQUE AMATEUR SOUTENUE PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN 2021 :

23

associations et 1 collectivité dans le cadre du fonds départemental d'initiatives culturelles (festivals, diffusion de concerts et spectacles)

3

associations et 1 collectivité dans le cadre de l'aide aux manifestations traditionnelles (rendez-vous calendaires traditionnels et exposition)

2

associations et 1 collectivité dans le cadre du fonds d'aide au développement culturel des territoires (pastorale, création de spectacles et programmation culturelle).

Révision des schémas culturels

L'année 2021 a enfin été marquée par le lancement du processus de révision des schémas culturels. Un nouveau schéma, intitulé « Culture, Art et Territoires », a fait l'objet d'une première phase de diagnostic qui a permis de dégager des constats majeurs et de tracer des pistes d'évolution pour accompagner au mieux la profession autour des grands axes suivants:

- structurer l'économie de la création sur le territoire;
- qualifier l'accompagnement de l'éducation artistique et culturelle (EAC);
- renforcer la coopération territoriale entre les différents échelons institutionnels;
- doter le Département d'une aide à l'investissement pour les équipements culturels;
- soutenir la filière cinématographique.

Le Conseil départemental a aussi pour mission de garantir une offre culturelle en milieu rural.

AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE

Enfin une loi pour les bibliothèques !

Fin 2021, la loi relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique a été promulguée. Concernant les bibliothèques départementales, pour la première fois, leur existence est garantie par la loi et ainsi reconnue dans la diversité de leurs missions et dans leur rôle d'appui aux territoires. Cette loi conforte aussi la place des bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements et qui ont pour finalités de garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture.

Les bibliothécaires de la BDPA ont été plus sollicités durant le premier semestre de l'année 2021 pour proposer des sélections variées du fait de la limitation de sélections sur place et de passage du bibliobus.

Dans le cadre de l'appel à projets sur le développement durable lancé par le Conseil départemental, parmi les 33 dossiers retenus, trois projets de médiathèques ont été sélectionnés pour les communes suivantes: Bidache, Bayonne et Saint-Pierre-d'Irube. Le montant total d'aide à ces trois projets est de 1 593 119 €.

De nouveaux projets et actions mis en œuvre

Durant cette année 2021, les professionnels de la BDPA ont proposé **des livres adaptés aux troubles DYS**, répondant tant à la demande des bibliothèques qu'aux enjeux d'accessibilité à la lecture pour toutes et tous.

Un groupe de travail collaboratif a été constitué concernant la structuration et le déploiement des livres numériques de la BDPA. Ce groupe intégrait

Un ensemble de documents qui évolue



242 000

livres



31 000

CD

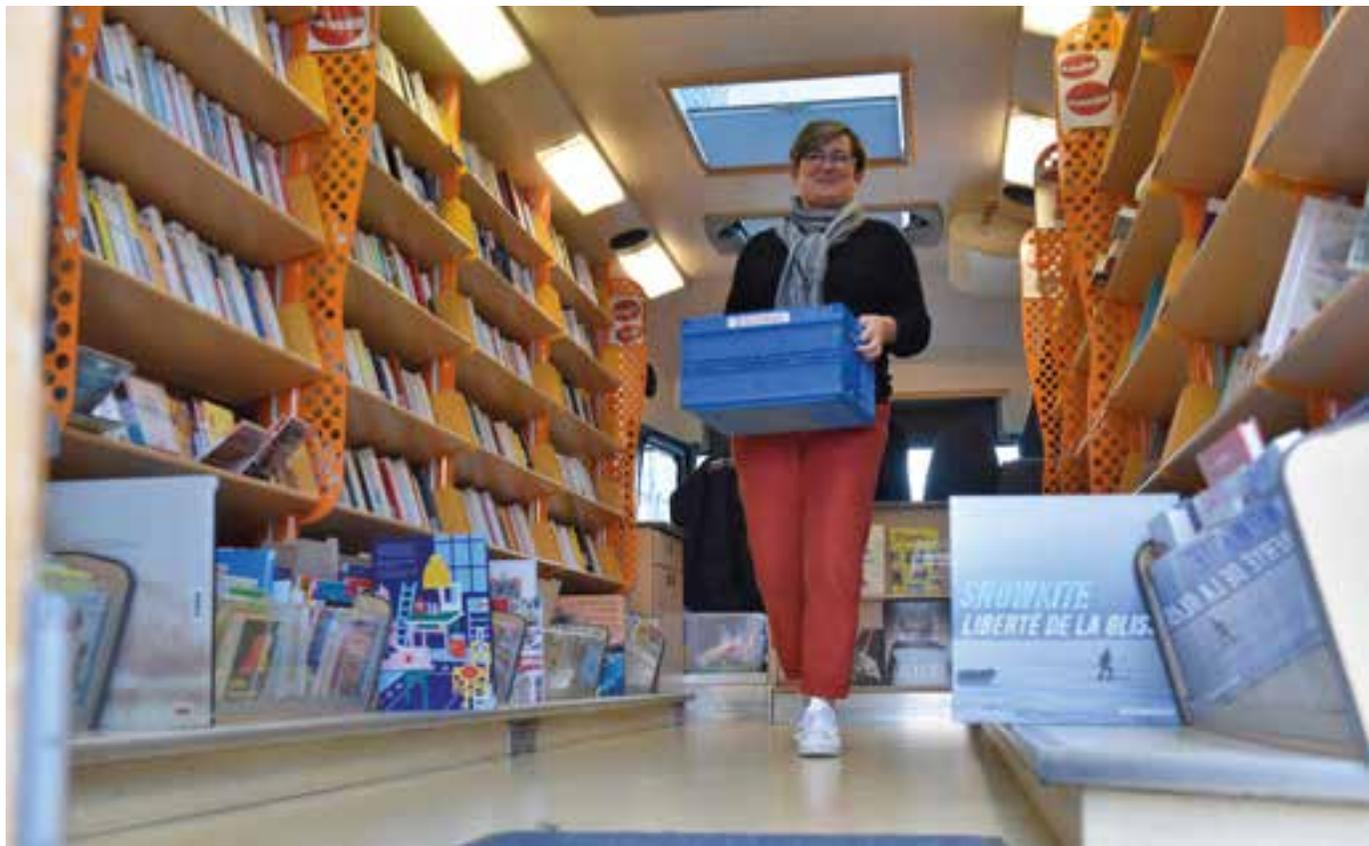
550

outils d'animations
(malles de DVD,
expositions,
kamishibai, tapis
de lecture, tabliers
de lecture, malles
thématiques pour la
jeunesse, malles de
percussions)

Des services au plus près des demandes des 160 bibliothèques

Les professionnels de la BDPA ont mis en œuvre leur savoir-faire afin de répondre aux attentes et demandes des bibliothèques du département.

Le service des navettes, circulation d'un utilitaire de la BDPA pour assurer le portage des réservations et sélections des différents documents des bibliothèques, a considérablement augmenté en 2021.





des professionnels de la BDPA, des médiathèques d'Urt, de Saint-Palais, de Bidart et de Mourenx.

Le projet 64 Music Box a été mis en œuvre avec le lancement du site <https://www.64musicbox.fr> le 21 juin 2021 ainsi qu'un stand et l'organisation de concerts de sept musiciens et groupes du département à la Foire-Exposition de Pau en septembre 2021.

La bibliothèque départementale a profité de cette année pour mettre à disposition un nouvel outil d'animation et **constituer 10 malles thématiques pour les adultes et la jeunesse** d'une cinquantaine de DVD (écologie, sport, vies d'artistes, films et documentaires sur le département ou tournés sur son territoire...).

La bibliothèque départementale fait évoluer sa communication et se dévoile un peu plus sur ses activités. En 2021, l'ensemble des agents du Conseil départemental ont bénéficié des coups de cœur de leurs collègues via une information sur Intranet. Enfin, tous les habitants du département qui n'ont pas pour habitude de consulter le site de la bibliothèque départementale ([Biblio64 \(le64.fr\)](http://Biblio64.fr)) ont pu découvrir l'actualité de la BDPA via la page Facebook du Conseil départemental.

10
malles
thématiques
pour les adultes et
la jeunesse



La formation

La BDPA a de nouveau dû composer l'organisation des formations durant l'année 2021 alternant les rencontres physiques et les visioconférences. Un programme soutenu a pu être maintenu et garantir les inscriptions et participations de 407 professionnels et bénévoles.

La journée professionnelle des bébés et des livres s'est déroulée pour la première fois sur tout le mois d'octobre 2021. Le lancement de ce nouveau format a permis d'accueillir une conteuse devant un public de professionnels et de bénévoles. La conférence habituellement programmée a réuni près de 50 personnes en visioconférence permettant une nouvelle fois un partage d'expériences entre professionnels des bibliothèques et de la petite enfance.



50

participants à la visioconférence entre les professionnels des bibliothèques et de la petite enfance



407

professionnels et bénévoles



1

nouvelle conteuse a été accueillie

La Bibliothèque départementale en mouvement

La BDPA s'est aussi lancée sur de nouveaux chantiers: la révision du schéma lecture publique, le projet de service, la rédaction d'une consultation publique à destination des élus et professionnels de tout secteur confondu (culture, social...) afin de repérer les enjeux de la lecture publique pour le territoire. Cette concertation permettra de rédiger en 2022 un contrat départemental de lecture itinérance avec les services de l'État (DRAC).

3 Moteurs économiques territoriaux

PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

+13%

de visiteurs
au mois de
juillet 2021

Après une année 2020 difficile pour le tourisme départemental (un tiers de retombées économiques en moins), la filière a fait preuve de résilience, malgré un début d'année 2021 très impacté par la contexte sanitaire (fermeture des stations de ski, baisse du tourisme d'affaires), en retrouvant pour la haute saison les niveaux de fréquentation d'avant crise avec un mois de juillet exceptionnel (+13 % de visiteurs) et une arrière-saison qui retrouve une fréquentation proche de l'année 2019.

Le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques n'a cessé de marquer sa volonté de soutenir et d'accompagner les acteurs du tourisme dans leur développement et leurs actions afin de leur permettre de s'adapter à la situation et de suivre l'évolution des comportements de la clientèle dans le sens d'une redécouverte des destinations françaises, d'un attachement à limiter l'impact environnemental des vacances, de la recherche de plus d'authenticité et d'une proximité avec les acteurs de la destination.

Le plan de relance départemental initié en 2020 s'est poursuivi notamment par la consommation des bons cadeaux de l'opération « Le 64 à 64 euros » auprès des professionnels hébergeurs et prestataires d'activité du département.

Face à l'engouement de la clientèle pour les grands espaces, la zone montagne a été la grande gagnante de la reprise de l'activité touristique estivale, occasionnant une fréquentation inédite associée à des comportements souvent inadaptés et des conflits d'usage avec les activités agropastorales. Ainsi sur l'été et l'hiver 2021, le Département, en collaboration avec l'AaDT, a construit et diffusé une opération de sensibilisation aux bons gestes en montagne « Réussir ma rando 64 » en collaboration avec le Parc national des Pyrénées.

Enfin, le Conseil départemental a initié en 2021 la redéfinition de sa politique touristique par la révision du Schéma départemental pour la période 2022 - 2027 en développant ses actions au bénéfice d'un tourisme compétitif et soutenable. Les premières orientations de ce travail confié à l'AaDT consistent à mieux répondre aux attentes des clients grâce à un enrichissement de l'offre, à favoriser un tourisme responsable et équilibré et à participer, en lien avec les territoires, à l'optimisation de l'action publique en la matière.

Soutenir et accompagner les acteurs du tourisme dans leurs actions.



GRANDS ÉVÉNEMENTS CULTURELS ET SPORT DE HAUT NIVEAU

Grands événements culturels

Dans le domaine du spectacle vivant et du cinéma, le Conseil départemental soutient six grands événements culturels :

- le Temps d'Aimer, à Biarritz, porté par le Centre Chorégraphique National (CCN) - Malandain Ballet Biarritz ;
- l'Été à Pau, porté par l'association des Amis de la chanson populaire ;
- les Transhumances musicales de Laàs, porté par l'association Pyrène Océan Organisation ;
- le Festival International Programmes Audiovisuels Documentaires de Biarritz (FIPADOC) ;
- le Festival de Biarritz Amérique Latine, porté par l'association Biarritz Festival ;
- le Festival international du film de Saint-Jean-de-Luz, organisé par l'EPIC Saint-Jean-de-Luz Animations, Événements et Commerces.

Grands événements sportifs

En 2021, le Département a notamment accompagné le comité départemental de sport adapté pour l'organisation de la 1^{ère} édition de la « Transpyr s'adapte » qui s'est déroulée du 13 au 15 juin 2021. Cette épreuve a permis d'allier une épreuve sportive et l'intégration en permettant à une dizaine de sportifs en situation de handicap de concourir à l'un des plus grands événements VTT pour réaliser les 3 étapes en Pyrénées-Atlantiques.

Les ambassadeurs sportifs du 64

Le cadre d'intervention des aides personnalisées aux sportifs évoluant dans les disciplines individuelles

reconnues de haut niveau par le ministère des sports ou dans les disciplines de pleine nature a fait l'objet d'un nouveau règlement d'intervention en 2020. Ces aides individuelles comprennent désormais 3 catégories :

- les sportifs reconnus de haut niveau ;
- les jeunes talents du sport ;
- la sélection départementale des ambassadeurs sport de nature du 64.

SOUTIEN DU DÉPARTEMENT AUX SPORTIFS EN 2021

34

jeunes talents, en sports individuels, ont également profité d'une aide personnalisée. L'aide globale pour ces aides s'élève pour la saison 2021-2022 à **10 400 €**

21

sportifs de haut niveau, en sports individuels, ont profité d'une aide personnalisée pour leur permettre de financer leur saison sportive pour un montant global de **13 750 €**

Sport de haut niveau

Neuf conventions de partenariat ont été conclues pour un montant total de 409 450 € dont deux clubs féminins de Rugby à statut associatif.

En 2021, la convention conclue entre l'UNSS et ces 9 clubs professionnels des Pyrénées-Atlantiques a été renouvelée afin de proposer un cadre de coopération, pour développer des actions d'intérêt général à destination du public prioritaire des collégiens sur leurs installations sportives, en présence des joueurs et des équipes techniques.

5

sportifs de haut niveau ont participé aux Jeux Olympiques ou Paralympiques de Tokyo cet été.

75

jeunes, pratiquant une douzaine de disciplines, bénéficient d'un accompagnement éducatif au sein du Prytanée sportif

9

ambassadeurs du sport nature ont bénéficié d'une aide personnalisée pour un montant global de **10 000 €**



FILIÈRE PÊCHE MARITIME

Le Conseil départemental contribue au développement de la filière halieutique en renforçant notamment la compétitivité des ports départementaux de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure et d'Hendaye.

Soutenir les actions collectives en faveur de la filière halieutique

Du fait des tensions sur le recrutement de personnel, les professionnels de la pêche ont différé la mise en place d'un outil financier et technique pour le renouvellement de la flottille sur lequel ils travaillaient avec le Conseil départemental depuis deux ans, pour donner la priorité à la question du recrutement de marins.

Le Conseil départemental a lancé une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une étude de programmation urbaine visant à valider et harmoniser les projets d'aménagement des Récollets (Centre d'interprétation à l'architecture et au patrimoine), de fermeture de certaines zones du port et d'amélioration des circulations douces entre Saint-Jean-de-Luz et Ciboure issus de la réflexion menée avec les usagers et les communes d'un parcours découverte du port.



AGRICULTURE, FORÊT, AMÉNAGEMENT FONCIER ET AGRO-ALIMENTAIRE

Aides aux Jeunes Agriculteurs (AJA)

166

jeunes aidés à l'installation afin de consolider leur début d'activité

1 M€

montant total du soutien financier

Agriculture durable

Le Conseil départemental apporte son appui en faveur des systèmes faisant appel à l'agro-écologie, à l'emploi des nouvelles pratiques culturales et des techniques innovantes en faveur de l'environnement, ainsi qu'au développement de l'agriculture biologique.

Soutien au sanitaire

Le Conseil départemental soutient l'action du Groupement de Défense Sanitaire (GDS 64), la gestion sanitaire étant considérée comme un préalable indispensable au développement agricole dans les filières animales. Sur un principe mutualiste, le GDS 64 rassemble la quasi-totalité des éleveurs professionnels.

600 K€

d'aide à la prévention des risques sanitaires et indemniser des élevages touchés par d'éventuelles maladies

62 825 €

montant total du soutien aux Groupements Sanitaires apicole, aquacole et porcin

Soutien à la sylviculture

27 K€

investis dans l'animation de la filière bois (2 dossiers)

12 K€

d'aide dans 13 dossiers **forêt privée** afin de soutenir la sylviculture durable

32 K€

d'aide dans 25 dossiers **forêt publique** afin de soutenir la sylviculture durable

Valorisation des productions de qualité

Afin de valoriser les productions locales de qualité, le Conseil départemental conduit une politique destinée à maintenir les outils économiques en aidant les associations qui contribuent aux dispositifs de productions durables et favorables à la commercialisation en circuits de proximités.

223 K€

d'aide aux outils de transformation et commercialisation de la ferme soit **115 dossiers** traités

Soutenir les investissements collectifs en CUMA (Coopératives d'utilisation de matériel agricole)

Le Conseil départemental apporte son soutien depuis de nombreuses années aux investissements des cuma. L'objectif du dispositif est d'inciter les exploitants agricoles à acquérir du matériel en commun afin de diminuer leurs charges d'exploitation, de mieux prendre en compte la dimension environnementale et de diminuer la pénibilité de leur travail.

219 K€

d'aide dans le cadre du Plan de Développement Rural et **19 452 €** pour 7 investissements aux petits matériels non éligibles au PDRA

Aménagement foncier

Le Conseil départemental est compétent pour conduire, animer et financer des opérations d'aménagement foncier agricole et forestier et environnemental. L'opération d'aménagement foncier sur les communes d'Oloron-Sainte-Marie, Escout et Précilhon s'est terminée par la réalisation des travaux connexes et les plantations de haies.

104 K€

dont **70 388 €** pour la plantation d'arbres pour **21 propriétaires**

Deux études de préprogrammation de l'aménagement de la zone portuaire de Socoa et de programmation du chantier naval de Socoa ont été lancées simultanément pour permettre la validation de l'implantation du chantier de construction du Trois-mâts basque « Biscaye » tout en améliorant le fonctionnement du chantier naval de Socoa et en structurant le développement des entreprises et associations de nautisme implantées sur site. La question de la sécurisation des accès et des circulations, quels que soient leurs modes, sont au cœur de ces études.

Concernant les investissements à réaliser par les concessionnaires pêche, et que le Conseil départemental a repris à son compte, plusieurs projets ont été lancés: le remplacement des grues de débarque de la criée, l'installation d'un monte-charge de quai pour faciliter les manutentions des pêcheurs, l'étude pour le remplacement de la grande machine de glace et le gros entretien des pannes D et E.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Les aides à l'immobilier d'entreprise demeurent une des interventions économiques possibles du Conseil départemental par le biais de convention de délégation avec les différentes intercommunalités. Elles accompagnent des projets d'investissement d'entreprises qui facilitent leur ancrage local et participent à l'attractivité des territoires.

Les conventions sont arrivées à échéance en cette fin d'année 2021, un bilan positif a été dressé : 80 entreprises ont été accompagnées essentiellement sur la période 2019-2021, 5 M€ de subventions départementales ont été accordées au bénéfice de projets immobiliers d'entreprises.

On estime à 1 400 les emplois maintenus dans les entreprises accompagnées et plus de 300 emplois directs créés.

Mon commerce 64

L'année 2021 a été la première année de fonctionnement de la plateforme e-commerce départementale MONCOMMERCE64 après la réflexion engagée en 2020.

200

commerçants, artisans et producteurs sur la plateforme

700

produits disponibles à la vente

50 000

pages consultées sur la plateforme

Après une année de mise en place neuf territoires/partenaires ont rejoint la démarche, Hasparren, Bidart, Saint-Jean-Pied-de-Port, Boucau, Anglet et les communautés de communes du Nord Est Béarn, du Haut-Béarn, de la Vallée d'Osseau ainsi que l'association Pays Basque au Cœur regroupant les six unions commerciales du Pays Basque intérieur.

Sur l'année 2021, deux médiateurs numériques ont été recrutés pour conduire cette démarche, accompagner les partenaires et l'ensemble des artisans, commerçants, producteurs de notre territoire.

INNOVATION, INGÉNIERIE ET RECHERCHE

L'appui du Département aux moteurs économiques territoriaux concourt aux dynamiques locales d'emploi ainsi qu'à la qualité de vie des habitants.

« Les Pyrénées, Territoires d'Innovation »

Les 23 actions innovantes, portées par des partenaires publics et privés, du programme d'investissement « Les Pyrénées, Territoires d'Innovation » ont subi l'impact de la crise sanitaire avec globalement un décalage de six mois du calendrier de réalisation. Ces ajustements ont ainsi été validés au printemps par les instances locales chargées du suivi et de l'évaluation. Le comité national de décembre a accepté toutes les demandes et a réaffirmé la pertinence du dispositif « Territoires d'Innovation » pour accélérer les nécessaires transitions, énergétique, agroécologique et numérique, sur le territoire.

Un stand, présentant la démarche TIGA et les actions innovantes déployées sur le territoire, complète cette année le plan de communication en valorisant également le site internet dédié : <https://innopy.fr>. Il participe de la diffusion des innovations dans les manifestations organisées sur le territoire.



Le 9 octobre, la French Tech du Pays basque organisait avec le Département et l'Agglomération du Pays basque la première journée « mon innovation, mon territoire » dans les locaux de l'ESTIA à Bidart. Un public très familial a pu ainsi découvrir les innovations à impact déployées sur le Pays basque et les projets déposés dans le cadre du budget participatif 64.





Le 25 novembre, au carrefour des Pyrènes Numériques (e-py 2021), la start-up Lean Connected a été récompensée par le prix de l'inclusion numérique. Déployant une technologie de connexion de sites isolés principalement en montagne, l'entreprise consolide son modèle en développant des solutions de connexion efficaces pour faciliter également le télétravail dans des zones peu ou mal desservies.

SOUTIEN DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL À L'INNOVATION EN 2021 :



23

actions innovantes portées par des collectivités, des grands groupes, des PME et des start-up



127 M€

d'investissement financés à hauteur de **24 M€** par les fonds d'État (PIA3)



+ 150

partenaires mobilisés pour réussir les transitions énergétiques, agroécologiques et numériques

Le premier prototype de solaire flottant sur lacs d'irrigation a été installé dans une exploitation arboricole à Caubios-Loos. Il contient de nombreuses innovations; plateforme flottante, panneaux bifaciaux, utilisation de polyéthylène alimentaire recyclable.... Le prototype installé directement sur site permet de travailler les conditions d'une industrialisation de cette innovation.

Le 28 octobre, le GIE Gaves Adour et TOTAL Energies ont signé un protocole, mobilisant ainsi les équipes d'ingénieurs et les chercheurs de l'UPPA pour la mise en œuvre opérationnelle du prototype et sa répliquabilité sur d'autres sites. Le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques s'inscrit comme client de cette énergie verte, produite localement, pour alimenter ses bâtiments proches du site de production.

Le Département s'est impliqué comme partenaire privilégié de la cinquième édition de l'Hydromeeeting, organisée par les CCI du 64 et du 65 et les producteurs d'électricité. Ces rencontres d'affaires de l'hydroélectricité pyrénéenne se sont déroulées à Mauléon-Licharre le jeudi 2 décembre pour soutenir le développement de cette filière verte, activité vitale et irremplaçable de nos territoires.

Deux start-up sont venues présenter leur innovation en 4^e commission: Gaz de Ferme et Lean Connected ont pu ainsi échanger avec les élus sur les avancées de leur technologie et les difficultés rencontrées notamment pour trouver des financements.

“ Le Département est partenaire des rencontres Hydromeeeting qui réunissent les acteurs majeurs de la filière hydroélectricité.



4 Montagne

STATIONS D'ALTITUDE ET TRAIN DE LA RHUNE

Le train de la Rhune

Début des travaux



Travaux de sécurisation de la paroi rocheuse



Les mois de novembre et décembre ont été consacrés à la sécurisation de la paroi rocheuse, au nettoyage des murs de soutènement aval, à la réfection des murs de soutènement amont et des murets de voie pour un montant total de 2,6 millions d'euros.

Les stations d'altitude

Gourette: premiers travaux du projet de modernisation du domaine skiable



Inauguration de l'espace débutant sur le plateau du Bézou, le 22 décembre 2021



Travaux d'amélioration du domaine skiable. Travail constant, avec les partenaires socio-professionnels et l'office du tourisme, pour l'élaboration d'une carte commune portant sur les activités estivales. Étude sur la création d'une via ferrata lancée.

À La Pierre Saint-Martin



La retenue d'eau de La Pierre Saint-Martin après vidange



Importants travaux sur la retenue d'eau assurant sa parfaite étanchéité avec réutilisation de matériaux issus de travaux précédents. Capture puis déplacement des amphibiens vers un milieu humide situé en contrebas, pour préserver la vie aquatique dans cet ouvrage. Poursuite des travaux de reconstruction des bâtiments d'exploitation du télésiège du Family (détruit par un incendie en janvier 2019). Ce chantier sera finalisé à l'été 2022.

En parallèle, création d'une réserve à incendie à proximité. Travaux de sécurisation du domaine (protection de certains gouffres et lancement d'études pour la pose de nouvelles claies à neige).

Le Conseil départemental a confié à l'EPSA de nouvelles missions qui portent sur des actions à destination de publics spécifiques (jeunesse et personnes à mobilité réduite), des animations gratuites hors ouverture du domaine skiable et l'exploitation l'été, des actions de transport et d'acheminement des clients en navettes entre le parking du Ley et la station à Gourette ou le Braca et la station à La Pierre Saint-Martin.

De plus, des équipements importants des stations arrivent à 15 années d'exploitation depuis leur mise en service. Ils nécessitent des grandes inspections, qui peuvent durer deux ans car elles doivent s'effectuer en période de non exploitation.

Le Conseil départemental a attribué une subvention exceptionnelle de 2860 000 € à l'EPSA pour lui permettre de faire face à la perte d'activité due à la crise sanitaire, et ainsi maintenir l'activité économique des vallées.



ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA MONTAGNE

Le Conseil départemental conforte son engagement pour l'attractivité des territoires de montagne. Les stations d'altitude et de montagne occupent une place de premier plan dans l'économie des territoires de montagne des Pyrénées-Atlantiques. Gourette et La Pierre Saint-Martin, les deux stations départementales de sports d'hiver, génèrent ainsi chaque année plus de 9 millions d'euros de chiffre d'affaires direct et sont à l'origine de retombées économiques sur le territoire évaluées à 55 millions d'euros. Le train de la Rhune, premier site touristique du département, accueille chaque année plus de 350 000 visiteurs, pour un chiffre d'affaires de près de 5 millions d'euros. En poursuivant le développement de ces trois sites, le Conseil départemental renforce et dynamise ces pôles territoriaux créateurs de richesse et d'emplois.

Plan Montagne

Le plan montagne voté en juin 2017 est fondé sur un partenariat tripartite Région/État Massif/Département pour une vision partagée sur les enjeux et projets de territoire. Le cadre stratégique repose sur deux grandes orientations :

- adapter l'offre économique de la montagne aux grands changements et agir sur l'attractivité et l'emploi
- se rassembler pour mieux valoriser l'espace montagnard et sa dimension transfrontalière

Le plan montagne, au-delà de gérer les équipements du Département (Gourette, La Pierre Saint-Martin et la Rhune) sert à impulser des projets essentiels pour le territoire et est également porteur de thématiques stratégiques pour la zone de montagne.

Au cours de l'année 2021, le plan montagne, par sa présence aux instances de massif (Comité de massif des Pyrénées, Agence des Pyrénées) a représenté le Département valorisant ses spécificités. La SEM N'Py a évolué vers la Compagnie des Pyrénées avec l'entrée à son capital du Département des Hautes-Pyrénées et de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Le tourisme de montagne, frappé de plein fouet par la crise sanitaire, a subi de lourdes pertes économiques. Pour faire face à l'urgence, l'État a mis en place un plan de soutien à l'économie montagnarde vers un tourisme plus durable. Ce plan avenir montagne (PAM) comporte un volet d'aides à l'investissement et un dispositif d'accompagnement en ingénierie.

“
Le plan montagne ne sert pas seulement à gérer les équipements, mais également à impulser une dynamique.



Appel à projets du plan avenir montagne

Le Département s'est mobilisé aux côtés des trois communautés de communes de la montagne béarnaise (Pays de Nay, Ossau et Haut-Béarn) pour répondre à l'appel à projets. Ce processus apporte un appui opérationnel aux territoires de montagne pour diversifier leur offre touristique, toute saison et durable. Le dossier de candidature a été retenu, le territoire bénéficiera ainsi d'un chef de projet pendant deux ans dédié à ces thématiques.

L'AaDT et le Département ont collaboré aux côtés de la communauté de communes du Haut-Béarn et son office du tourisme pour déposer une candidature en réponse à l'appel à projets porté par Atout France sur la rénovation des hébergements en station. Cette candidature a également été retenue et le lancement de cet accompagnement aura lieu mi-mars 2022. Le territoire bénéficiera, pendant 30 mois, d'un apport d'ingénierie avec des expertises « à la carte » (techniques, juridiques et financières), et d'une aide financière à la conduite d'études opérationnelles.

Le plan montagne c'est aussi l'intervention du Conseil départemental en tant qu'acteur économique avec les stations de ski de Gourette et La Pierre Saint-Martin, le train de la Rhune, mais également en vallée d'Aspe avec la sécurisation du défilé du Portalet. Les projets d'aménagement et de modernisation s'élèvent à près de 65 millions d'euros engagés par le Conseil départemental pour inscrire l'activité de ces territoires dans la durée et assurer la sécurité de tous.

L'opération « réussir ma rando » impulsée par l'AaDT et le Conseil départemental, sensibilise les usagers de la montagne aux bons gestes pour éviter les conflits d'usage. Elle répond aux enjeux de gestion collective de la montagne et de partage de l'espace naturel identifiés dans le cadre de la stratégie du plan montagne et a vocation à perdurer.

PASTORALISME ET GESTION PARTAGÉE DE L'ESPACE MONTAGNARD

Concomitamment à l'accompagnement des gestionnaires de Bioux Artigues sur l'amélioration de l'offre touristique, le Conseil départemental a participé, aux côtés de la communauté de communes de la vallée d'Ossau, au fonctionnement du site. Il a soutenu financièrement la gestion du parking et des placiers sur ce site majeur ainsi que les travaux d'amélioration des zones de stationnement.

2700

exploitations pastorales recensées dans le département

25 %

de l'ensemble des exploitations agricoles du département

54 %

des exploitations pastorales de l'ensemble du Massif pyrénéen

236 838 €

d'aide à **trois Commissions syndicales** afin d'améliorer l'accessibilité aux estives

247 617 €

de soutien à **23 dossiers d'améliorations pastorales**, notamment à l'avantage des cabanes

92 524 €

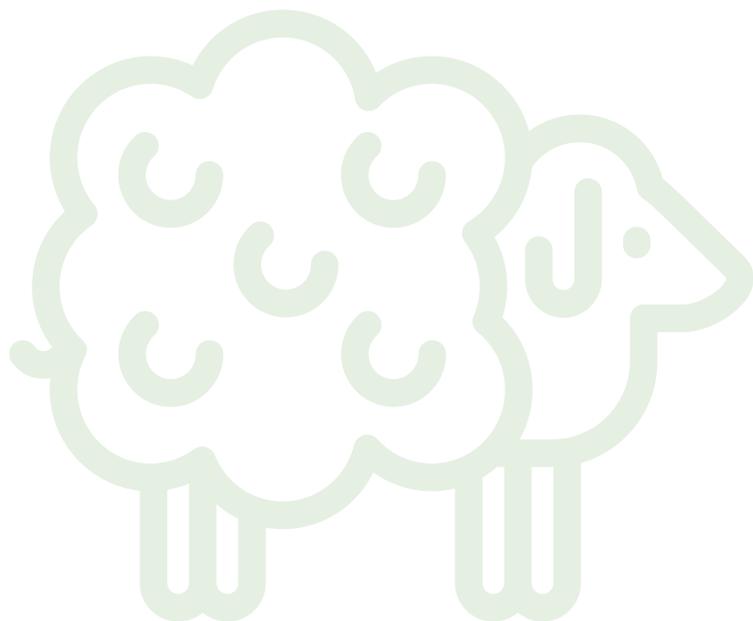
pour **neuf dossiers** sur l'animation pastorale

Mécanisation en zone de montagne

Le Conseil départemental, conscient de l'enjeu du maintien de l'activité agricole en montagne et de l'importance des surcoûts pouvant être engendrés par l'acquisition de matériel spécifique à l'entretien de ces espaces, accompagne depuis de nombreuses années financièrement l'achat de ce type de matériel. L'année 2021 est exceptionnelle avec 78 demandes d'investissements, le Conseil départemental a soutenu les éleveurs à hauteur de 248 283 € dans le cadre du plan de développement rural de Nouvelle-Aquitaine.

78

demandes d'investissements durant l'année 2021



CE QU'IL FAUT RETENIR

Attractivités territoriales

Dans les Pyrénées-Atlantiques, des programmes d'action, adaptés à chaque contexte local, ont été entrepris en 2021, en faveur d'une cinquantaine d'Espaces Naturels Sensibles (ENS).

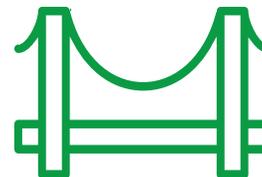


Le Conseil départemental conforte son engagement pour l'attractivité des territoires de montagne. Les stations d'altitude et de montagne occupent une place de premier plan

25 Le succès des Rendez-vous nature du 64 exprime bien l'intérêt d'un retour à la nature de proximité. En 2021, 25 sorties guidées ont mis en valeur les territoires du département

8

Le partenaire institutionnel historique du Conseil départemental, l'Institution Adour, a démarré en 2021 les travaux de restauration de la continuité écologique sur le Gave de Pau et l'Ouzom.



Après une expertise en septembre 2020 de l'ouvrage, le changement du platelage de la passerelle d'Holzarte a été réalisé au printemps 2021. L'ouvrage a ensuite été suivi hebdomadairement tout au long de la saison.

La vocation du Centre Nelson Paillou est de diffuser le sport sur notre territoire et d'initier des partenariats avec les acteurs locaux de l'emploi, de l'environnement, du tourisme et de la santé.



Le Conseil départemental soutient les langues régionales de son territoire (langue basque et langue occitane) dans les domaines de la transmission et de l'usage social.

Aménagement, déplacements et bâtiments départementaux

1

Déplacements et
infrastructures durables

2

Bâtiments durables



1 Déplacements et infrastructures durables



VOIRIE DÉPARTEMENTALE

L'action du Conseil départemental sur son réseau de 4 500 km doit garantir aux usagers des conditions optimales de sécurité, de confort et d'agrément. Ainsi, assurant l'exploitation de la route grâce à ses moyens propres, la collectivité investit dans la pérennisation et la modernisation de son réseau routier.

Exploiter le réseau

Pour assurer la sécurité des routes et informer le public des conditions de circulation, cinq Unités techniques départementales (UTD) réparties sur le territoire ainsi que le service départemental

opérationnel du parc, interviennent en lien avec le service de gestion du patrimoine des Infrastructures.

Un dispositif de veille permanente (24 heures/24 et 7 jours/7) est en place, avec 24 agents en astreinte à domicile, un cadre de permanence par UTD et un cadre au niveau de la direction générale Patrimoine et infrastructures territoriales. Cette veille permanente est couplée avec une veille météo et la porte d'entrée téléphonique est un numéro unique géré par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) qui relaie les appels.

Chaque année, de la mi-novembre à la mi-avril, le système est renforcé pour le service hivernal. D'importants moyens humains et matériels sont alors mobilisés pour assurer la viabilité sur nos routes et en particulier les routes de montagne.

Pérenniser les infrastructures

La sauvegarde du patrimoine des infrastructures permet d'assurer la continuité des déplacements routiers dans les meilleures conditions possibles.

Afin de maintenir en bon état les infrastructures routières du département, des travaux de renouvellement des couches de roulement et de renforcement des chaussées ont été réalisés cette année pour un montant de 15 millions d'euros. Ainsi en 2021, 270 km de routes départementales ont été revêtus. L'entretien de notre patrimoine d'ouvrages d'art aura, pour sa part, mobilisé 5,8 millions d'euros. D'autres opérations contribuent à l'entretien du réseau routier avec la peinture et les accotements.

Ces travaux d'entretien sont assurés en grande partie par les personnels d'exploitation des UTD et du parc routier.

ACCOMPAGNEMENT DANS L'AMÉNAGEMENT DES ROUTES DÉPARTEMENTALES

37,5 M€
d'investissement

3,85 M€
de subvention à la voirie communale

5,92 M€
de fonctionnement

Moderniser le réseau

Afin d'améliorer le réseau routier, le Département réalise des projets de modernisation.

Au titre des travaux les plus importants, la création d'une liaison entre les RD 936 et 947 à Viellenave-de-Navarrenx a vu cette année le « lancement » d'un ouvrage d'art, bi-poutre métallique, de près de 100 mètres de portée. De nombreuses autres opérations d'aménagement de nos routes ainsi que les « Opérations de Sécurité Non Individualisées » sont venues compléter le travail.



INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES ET AÉROPORTUAIRES

Les aéroports constituant un outil important au service de l'attractivité et du développement économique du territoire, le Conseil départemental, au titre de la politique aéroportuaire, a plus que jamais pris toute sa place dans la gouvernance et l'accompagnement des plateformes aéroportuaires de Pau-Pyrénées et Biarritz-Pays basque, en étant membre actif des deux syndicats mixtes et en occupant la présidence de l'aéroport Biarritz-Pays basque.

L'année 2021 reste une année de reprise difficile du trafic après la crise de la Covid-19 avec des programmes de vols réduits et incertains. La visibilité, en termes de développement et d'ouverture de lignes, reste très difficile.

À Pau, dans ce contexte marqué, le SMAPP (Syndicat mixte de l'aéroport Pau Pyrénées) et Air'py ont pris la mesure des difficultés économiques engendrées par la crise sanitaire. Afin d'assurer le maintien en conditions opérationnelles et la continuité du service public de l'aéroport, déléguant et délégataire ont ainsi abouti à la signature d'un avenant au contrat de délégation de service public en cours permettant de concrétiser les modalités d'adaptation de la délégation aux nouvelles contraintes de financement de l'exploitation et des investissements.

Comme à Pau, le trafic de l'aéroport de Biarritz-Pays basque a été profondément bouleversé mais l'année 2021 s'est clôturée avec un peu plus de 600 000 passagers et une perspective de développement encourageante sur les prochaines années.

3 M€
en investissement pour accroître
les nouvelles mobilités

450 000 €
en fonctionnement

NOUVELLES PRATIQUES DE MOBILITÉ

Les principales actions de la politique vélo en 2021 :

- 12 km de pistes cyclables/voies vertes :
 - fin de la liaison Lestelle-Bétharram - Pau - Bayonne, côté Bayonne (10 km),
 - réalisation d'une piste cyclable à Boucau, assurant la continuité de la Vélodyssée/EV1 entre Bayonne et les Landes;
- création d'une passerelle piétons - vélos à Bidart sur la Vélodyssée;
- réhabilitation de l'ancien tunnel ferroviaire à Salies-de-Béarn - Bellocq, avant mise en place de l'éclairage;
- inspection de la Tranchée d'Arbouet sur l'ancienne ligne ferroviaire Puyoo - Saint Palais, ce qui permettra la création de 14 km de voie verte supplémentaires sur l'ancienne voie ferrée;
- lancement d'un appel à projets auprès des collectivités du département, avec 25 lauréats retenus, soit environ 100 communes directement concernées. Une aide technique et financière apportée aux lauréats pour la réalisation de schémas cyclables locaux, préalable nécessaire avant de passer aux phases de réalisations;
- production d'un topoguide des itinéraires principaux traversant le département avec l'AaDT;
- séminaire de clôture d'EDERBIDEA, le Conseil départemental chef de file a réuni une soixantaine de personnes du Gipuzkoa, de la Navarre et des Pyrénées-Atlantiques pour clôturer ce projet transfrontalier qui a permis de poursuivre la sécurisation de la Vélodyssée, d'expérimenter des actions de sensibilisation auprès des collégiens et des publics fragiles;
- coordination du projet transfrontalier BICIMUGI, autour de l'EuroVelo 3 (Urt - Saint-Jean-Pied-de-Port - Frontière espagnole via Estérençuby).

PORTS

Entretien des infrastructures portuaires

Chaque année, les infrastructures portuaires doivent bénéficier d'entretien et de modernisation. Afin de compenser en partie l'absence de mouillage des blocs en 2020, 44 blocs ont été immergés en 2021. Divers travaux de réparation et rejointoiements ont été réalisés sur les ouvrages maçonnés. Les échelles du port de pêche ont été remplacées. La campagne de dragage de l'automne a été retardée de plus d'un mois mais menée à bien.

Au-delà des travaux en régie et de ceux concernant les outillages publics (actions relatives à la pêche maritime), l'année a aussi été marquée par la réalisation du désamiantage de la sous-face du quai Elissalt et la réfection d'une partie de la voie ferrée des blocs à Socoa. Les visites annuelles subaquatiques des cavités des digues d'Artha et Socoa ont été poursuivies, ainsi que le suivi du talus des blocs par bathymétrie multifaisceaux et drone. Enfin, les services du Département ont accompagné la coopérative La Basquaise dans l'élaboration de la consultation pour la mise à niveau de la station de carburant du port dont les travaux vont démarrer début 2022.

Assurer la gestion du domaine et la police des ports

La décision a été prise de mettre un terme anticipé au contrat de concession de pêche liant le Conseil départemental à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne Pays-Basque, en raison du manque de ressources de la concession pour faire face aux investissements à mener d'ici 2026 ; il a en outre été décidé de prolonger d'un an le contrat de concession de plaisance avec le Syndicat intercommunal de la baie de Saint-Jean-de-Luz et Ciboure. En conséquence, le Conseil départemental a travaillé en 2021 sur la définition d'un nouveau mode de gouvernance plus équilibré financièrement et efficient pour la gestion des activités pêche-commerce et plaisance du port de Saint-Jean-de-Luz - Ciboure. Fin 2021, le choix s'est porté sur la création d'une SPL (Société publique locale) entre le Conseil départemental et le Syndicat intercommunal de la baie pour assurer l'exploitation de toutes les activités du port. La charge des investissements est transférée au Conseil départemental.

Au niveau du port d'Hendaye, le Conseil départemental a sollicité la commune pour mettre en place un schéma directeur d'aménagement partagé. L'enquête publique pour obtenir l'autorisation de dragage du plan d'eau pêche, du plan d'eau plaisance et du chenal d'accès de la Bidassoa a eu lieu.



“
Prolongation d'un an du contrat de concession de plaisance avec le Syndicat intercommunal de la baie de Saint-Jean-de-Luz et Ciboure.



2 Bâtiments durables

BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX: COLLÈGES PUBLICS

Le Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI)

En 2021, la dynamique en faveur des collèges publics s'est poursuivie au travers de la mise en œuvre effective du PPI. Ce programme s'organise autour des axes prioritaires suivants :

- la sécurité des personnes et des biens ;
- l'accessibilité à tous ;
- la maîtrise énergétique ;
- les bonnes conditions d'accueil ;
- la maîtrise des futurs budgets de fonctionnement.



Collège Jean Bouzet, à Pontacq

La réalisation de ce PPI « Collèges publics » s'est concrètement traduite, en 2021, par les actions suivantes :

- finalisation des travaux de construction des collèges d'Arette et de Pontacq et de restructuration du collège d'Anglet ;
- poursuite des travaux de reprises structurelles des façades du collège Jeanne d'Albret à Pau, commencement des travaux de restructuration du collège Daniel Argote à Orthez et de construction d'un service de restauration à la cité scolaire de Nay ainsi qu'à Bidache ;
- finalisation des études en vue de la restructuration des collèges d'Arzacq et de Cambo-les-Bains en lien avec les maîtres d'œuvre retenus ;
- choix du maître d'œuvre pour la restructuration du collège Ravel à Saint-Jean-de-Luz ;
- avancement des études de programmation concernant la restructuration des collèges d'Hendaye.

Par ailleurs, les études de programmation du collège de Nay ont été lancées ainsi que la réflexion concernant le collège d'Arudy.

Le Département s'est pleinement mobilisé, au travers de ses équipes, afin d'assurer la poursuite de ces chantiers malgré le contexte sanitaire.

La maintenance du patrimoine bâti

Le programme annuel de Grosses réparations, destiné à la maintenance du patrimoine bâti, vient en complément des opérations majeures de restructuration. Il a été particulièrement conséquent en 2021.

L'équipement matériel et mobilier des collèges

Le renouvellement de l'équipement mobilier et matériel vient accompagner les travaux de restructuration des collèges. Par ailleurs, un remplacement régulier de ces équipements est mis en œuvre afin de faciliter les conditions de travail des élèves, enseignants et personnels départementaux (mobilier scolaire, matériel de restauration...).

Les référentiels d'entretien et de maintenance

À la suite de l'étude menée au sein des collèges publics en 2019, un important travail a été engagé afin de définir, de manière concertée, des référentiels harmonisés d'entretien et de maintenance courante des établissements et favoriser la réalisation de travaux en régie par les agents techniques départementaux. Ces référentiels ont vu leur aboutissement et leur déploiement en 2021.

Parallèlement, la démarche d'accompagnement des Principaux et Adjoints gestionnaires de collèges, dans la définition et la mise en œuvre des contrats d'entretien et de maintenance des équipements techniques, a été poursuivie.



49
collèges publics



238 046 m²
de surface bâtie



119,6 M€
d'investissements sur
la période 2017-2027 (PPI)

2022

année de livraison du
nouveau collège de
Barétous à Arette



Collège de Barétous, à Arette

Un ambitieux programme de Grosses réparations, complémentaires au PPI

23 collèges publics ont bénéficié d'actions au titre du programme des Grosses réparations et notamment la poursuite des travaux de mise en accessibilité dans le cadre de l'Ad'AP (Agenda de l'accessibilité programmée) mais aussi l'engagement de travaux de mise en sécurité dans le cadre du plan Vigipirate, sans oublier l'amélioration des conditions d'accueil des collégiens et de travail des personnels.

Ces dispositifs seront progressivement étendus.

Expérimentation de nouveaux matériels d'entretien ergonomiques

Une expérimentation a été menée, en 2021, sur quatre collèges, visant à doter les agents techniques de nouveaux matériels ergonomiques d'entretien des locaux avec un objectif affirmé d'améliorer les conditions de travail de ces personnels, diminuer les troubles musculo-squelettiques mais aussi moins consommer d'eau et de produits chimiques.

Par ailleurs, deux de ces quatre établissements ont également expérimenté un dispositif innovant de nettoyage via de l'eau ozonée visant à remplacer la quasi-totalité des produits chimiques utilisés au quotidien (solution tout aussi efficace en termes de désinfection mais plus sûre, meilleure pour la santé, la qualité de l'air intérieur).



7,9 M€
de travaux
d'investissements
durant l'année 2021

AUTRES BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX

En 2021, le Conseil départemental a réalisé des travaux d'investissement sur une cinquantaine de sites pour un montant final de 7,9 millions d'euros. Ces interventions visent à maintenir, voire à renforcer, l'état du patrimoine mais également à améliorer les conditions de travail des collaborateurs.

L'année 2021 a également été marquée par une meilleure maîtrise des dépenses de fonctionnement, notamment sur le volet de l'énergie.

Parmi les opérations marquantes de l'année 2021, malgré les interruptions de chantier pendant le confinement « Covid », on peut mentionner :

- l'achèvement des travaux à Oloron-Sainte-Marie du bâtiment abritant le SDSel (service départemental des solidarités et de l'insertion) et l'UTD (unité technique départementale);
- le lancement des travaux pour la restructuration du centre départemental de l'enfance et de la famille d'Anglet;
- le remplacement du système de chauffage et de climatisation à la caserne de la Nive;
- le lancement des études pour les antennes SDSel de Mourenx et d'Hendaye;
- le lancement des travaux de sécurisation de l'accueil de l'Hôtel du Département;
- les études du confortement du donjon du château de Montaner;
- le lancement des premières études du parc routier;
- la poursuite des travaux dans les bâtiments départementaux pour l'accessibilité de tous les publics.

Par ailleurs, des efforts importants ont été entrepris par la collectivité pour maîtriser sa facture énergétique avec des effets bénéfiques qui vont au-delà du budget, grâce à :

- la gestion de l'achat d'énergie par des contrats d'achat groupé;
- la gestion des factures et l'identification des priorités dans l'optimisation du patrimoine;
- la réalisation des travaux d'éco-énergie ciblés dans le Plan Pluriannuel d'Investissement Bâtiment et en grosses réparations;
- la mise en place d'un système de comptage et monitoring et d'une gestion déportée de certains équipements;
- la mise en place de contrats d'exploitation maintenance des bâtiments avec intéressement.

Ces actions ont permis de tenir le niveau d'économie d'énergie à hauteur de 27 % par rapport à une moyenne de 2012-2014.

Enfin, la maintenance des équipements, mais également l'entretien des bâtiments ainsi que leur sécurité, se sont poursuivis dans le cadre des différents contrats passés avec des prestataires externes.

Le Patrimoine
bâti du Conseil
départemental
hors collèges

223
sites répartis

103
communes

Dépenses année
2021

5,4 M€
investissement

3,1 M€
fonctionnement

CE QU'IL FAUT RETENIR

Aménagement déplacements et bâtiments départementaux



49
collèges publics

en gestion directe par le Département

Un dispositif de veille permanente (24 heures/24 et 7 jours/7) est en place, avec 24 agents en astreinte à domicile. De la mi-novembre à la mi-avril, d'importants moyens humains et matériels sont alors mobilisés pour assurer la viabilité sur nos routes et en particulier les routes de montagne.

L'année 2021 a été marquée par la finalisation des travaux de construction des collèges d'Arette et de Pontacq et de restructuration du collège d'Anglet.



44

blocs immergés en 2021 pour la protection de la digue de Saint-Jean-de-Luz



Les études de programmation du collège de Nay ont été lancées ainsi que la réflexion concernant le collège d'Arudy.



Travaux d'inspection en vue de l'ouverture de 14 km de voie verte supplémentaires sur l'ancienne voie ferrée entre Puyoo et Saint-Palais

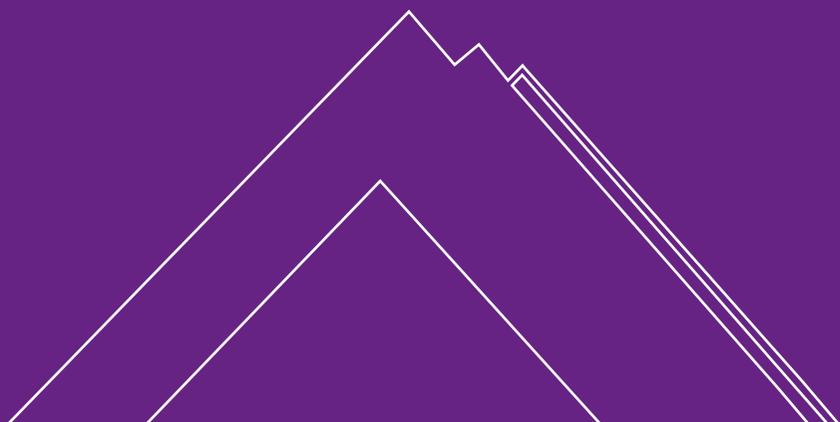
Numérique

1

Desserte réseaux

2

Nouveaux usages



1 Desserte réseaux

PARTICIPATION AU SMO LA FIBRE64

L'aménagement numérique, notamment le déploiement du Très Haut Débit, constitue l'enjeu majeur de développement des territoires tant au plan international, national que local. L'exécutif départemental a identifié le numérique comme l'une des priorités de son projet et un marqueur de son action en matière d'aménagement du territoire. Le Conseil départemental a ainsi élaboré une politique numérique dont les déclinaisons impactent les infrastructures en réseau et la quasi-totalité des activités sociales. Il s'agit en effet de permettre l'essor de nouveaux services et usages pour créer de réelles dynamiques positives de développement et d'emploi.

Aménagement du territoire : l'évolution des réseaux vers le très haut débit

Outil partenarial, le syndicat mixte ouvert (SMO) La Fibre64 regroupe l'ensemble des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et le Département pour porter le projet de réseau d'initiative publique de 2ème génération très haut débit en fibre optique et le développement de l'offre de services numériques sur tout le territoire.

Le Département et SFR Collectivités (depuis devenu SFR FTTH puis XP Fibre) ont signé le 21 décembre 2018 une convention de délégation de service public relative à la conception, l'établissement, l'exploitation, la commercialisation et le financement d'un réseau très haut débit principalement de type FTTH (fiber to the home, fibre jusqu'à l'abonné).

Cette convention a été transférée le 1er janvier 2019 au SMO La Fibre64. XP Fibre a constitué une société ad hoc, dénommée THD 64, dédiée à l'exécution de la convention. Ce délégataire a pour missions principales de desservir en FTTH toute la zone d'intervention publique, soit 226 000 prises

en 5 ans et d'activer ce réseau.

Soixante-deux nœuds de raccordement optique (NRO) sur les 63 prévus sont désormais posés, chaque EPCI en disposant au moins d'un.

Au 31 décembre 2021, 110 185 locaux, répartis dans 294 communes et 10 EPCI, sont déclarés éligibles par THD 64 et permettent le raccordement en fibre optique d'un logement ou d'un site professionnel. La commercialisation, portée par les opérateurs leaders nationaux, est forte. Le nombre d'abonnés a été multiplié par 8 en 2021 (environ 25 000 clients fin 2021) et on observe des taux de pénétration supérieurs à 50% dans de nombreux villages.

Avec 1 500 km de fibres optiques raccordées, le réseau de collecte en haut débit « IRIS 64 » demeure l'un des réseaux d'initiative publique les plus importants de France. Il comptabilise près de 63 000 usagers ADSL/VDSL, 16 clients opérateurs directs, 7 clients opérateurs indirects et un chiffre d'affaires autour de 18 M€. IRIS 64 a vocation à être repris par THD 64 fin 2024 qui le réutilise largement pour la construction actuelle du réseau en fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH).

Pour ce qui concerne les connexions sans fil, le SMO poursuit l'action du Conseil départemental pour les habitats et entreprises les plus isolés en soutenant l'installation d'un réseau THD Radio et en subventionnant les aides à la connexion satellite. Maillant 60 à 70% du territoire départemental, le réseau THD Radio, commercialisé par Ozone, est une solution d'attente à Très Haut Débit, immédiatement disponible là où la fibre arrivera plus tard. La Fibre64 porte également des solutions d'accompagnement à la mise en place de Wifi public.



Le développement des usages et services numériques

La mission de développement des usages et des services numériques du SMO est le corollaire de l'investissement en matière d'aménagement numérique réalisé sur le territoire, afin de couvrir l'intégralité de la problématique du numérique, mutualiser et optimiser les moyens mis à sa disposition. Il s'agit de moderniser l'action publique locale et d'accompagner les collectivités territoriales dans cette mutation numérique en garantissant la maîtrise et la sécurisation de leurs données mais aussi de leur donner les moyens de répondre à leurs obligations.

Pour répondre au mieux aux besoins prioritaires de ses membres, le SMO développe son offre socle de prestations de services numériques et porte des expérimentations avec des membres pilotes sur des nouvelles solutions numériques pour :

- le pilotage des données (hébergement, cybersécurité, archivage...);
- la modernisation de l'administration (simplification pour les agents et pour les administrés);
- l'intégration du numérique dans les politiques publiques (éducation, médiation, inclusion).

Ainsi des opérations sur la mutualisation des solutions numériques ont été engagées en 2021 et financées par le fonds afférent abondé par le Délégué.

La démarche d'inclusion numérique initiée par le Conseil départemental depuis 2017 est soutenue par les opérateurs des services publics tels que Pôle Emploi, la Caisse d'Allocations Familiales et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Ils poursuivent avec La Fibre64 le même objectif : favoriser l'autonomie numérique des usagers, notamment les plus éloignés, pour un meilleur accès aux droits et une meilleure insertion sociale et professionnelle. Les ateliers de médiation numérique permettent à de nombreux administrés de gagner en autonomie sur l'usage du numérique.

110 185

habitations et entreprises raccordables sur le réseau THD 64

25 000

abonnés sur le réseau THD 64

3

opérateurs nationaux clients du réseau THD 64

85

bénéficiaires de la clause insertion en contrat de travail

41

sites propres exploités en THD Radio LTE 4G

23

nouveaux sites de téléphonie mobile 4G mis en service en 2020

102

ateliers de médiation numérique

12

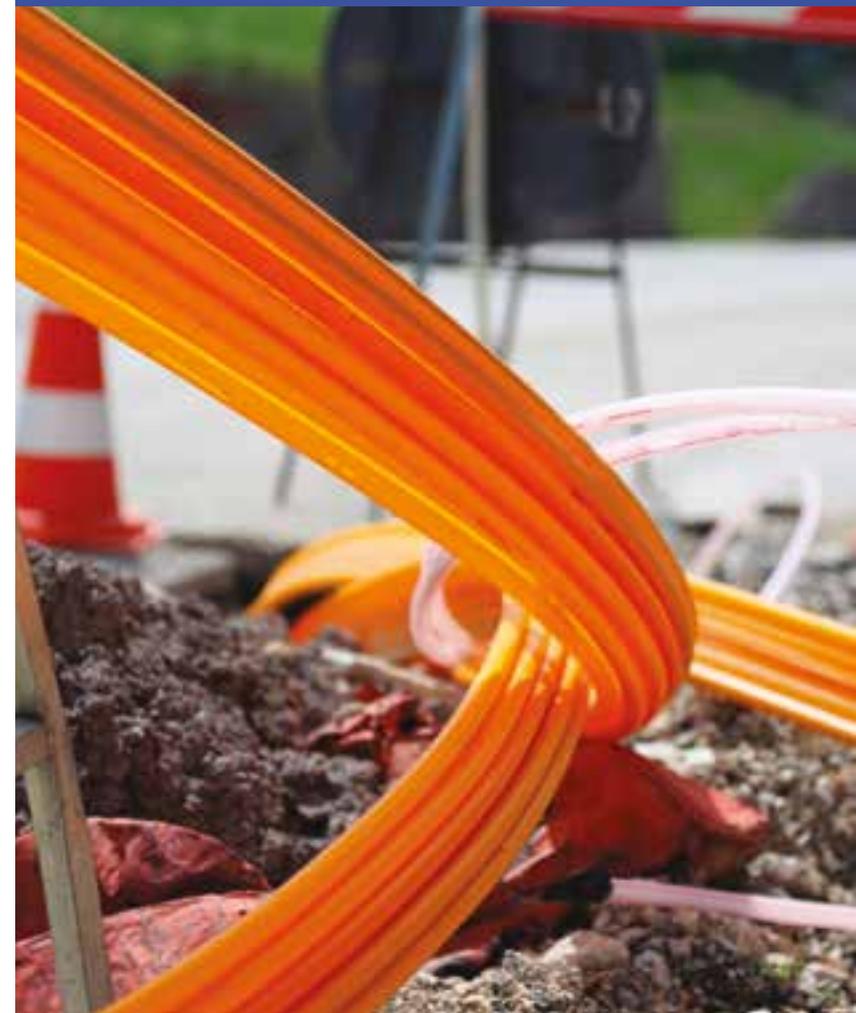
webinaires autoproduits

800

collectivités utilisatrices de la plateforme d'e-administration

Un objectif clair :

l'intégralité des habitations et entreprises du territoire desservies en fibre optique en 5 ans. Un rythme de déploiement priorisant les zones les moins bien desservies sur tout le territoire départemental.



2 Nouveaux usages

E-ADMINISTRATION ET OFFRE DE SERVICE MUTUALISÉS POUR LES COLLECTIVITÉS

Pour s'adapter au contexte général et devenir le fournisseur identifié et incontournable de données fiables, le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques doit parfaitement connaître son patrimoine de données, savoir le partager, l'exploiter et le valoriser, tout en veillant à être conforme au Règlement général de la protection des données (RGPD). La gouvernance transversale des données est une exigence pour y parvenir. C'est dans ce cadre que la mission de valorisation de la donnée (MVD) fédérée par la Direction du Pilotage et de la Performance assure la mise en œuvre du RGPD et apporte son concours aux divers projets de la collectivité dans les champs d'action qui sont les siens.

Ingénierie

Le Conseil départemental est en charge des stations d'altitude de Gourette et de La Pierre Saint-Martin. Pour ses missions, le service montagne, a désiré acquérir de la donnée Lidar (télé-détection par laser) sur sa zone de gestion. La mission de valorisation de la donnée a été sollicitée pour vérifier la conformité du travail rendu par les sous-traitants.

Datavisualisation

La mission de valorisation de la donnée propose un outil de visualisation de données, pour accompagner les services du social dans leurs missions. Lors des instances pour la prolongation de la délégation de service public sur la téléassistance, projet de la Direction de l'autonomie, le dispositif a pu apporter des compléments statistiques. Cette méthode a aussi été exploitée par l'ASE, pour rendre compte de la charge de travail des agents. Elle a aussi apporté de la donnée froide sur l'ensemble de l'activité du service (nombre de dossiers, enfants, répartition géographique).

La mission s'est chargée de produire pour le compte de la Direction générale adjointe des solidarités humaines une quarantaine de requêtes sur 2021, dont des projets plus conséquents que les autres :

- Tableau des ressources humaines, toujours en cours
- Tableau d'indicateurs à destination des élus avec travail sur une variante pour planifier le tableau de manière trimestrielle

Open data

Aujourd'hui, les politiques publiques poussent à l'ouverture et à la diffusion de l'information. Ce mouvement présente plusieurs enjeux pour la MVD. Il est nécessaire de maîtriser les technologies permettant de recueillir ces données, d'automatiser leur acquisition puis de les standardiser pour permettre les comparaisons. De cette vision est née la cartographie des offres pôles emplois, diffusée sur l'open data via l'exploitation de l'API (interface de programmation d'application) proposée par cette institution. La standardisation et l'automatisation sont également un point fondamental de la création de l'observatoire de la mobilité, co-construit entre les agglomérations, l'AUDAP, les syndicats de mobilités et le Conseil départemental.



Top 5 des jeux de données les plus visités

- 1 Cantons
- 2 Projets du budget participatif
- 3 Sectorisation des collèges
- 4 Services départementaux des solidarités et de l'insertion (SDSel)
- 5 Communes du département

Top 5 plus visités

- 1 Test organigramme
- 2 Enquête sur le travail à distance
- 3 Allocation personnalisé d'autonomie à domicile
- 4 Eurovélo Vélo route, Vélodyssée
- 5 Budget réalisé

L'open data en chiffres

99

utilisateurs authentifiés (40 en plus en 2021) dont 87 agents du Département

119

jeux de données avec accès restreint (18 créés en 2021)

79

jeux de données publics visibles (7 créés en 2021)

Système d'information géographique web (websig)

- Amélioration des applications web pour l'ingénierie de la voirie communale et les partenaires de la Direction générale adjointe des solidarités humaines
- Mise à jour de la base EPCI accessible via l'intranet ainsi que via les applications Lizmap (application "Référentiels du Département")



3

nouvelles applications de cartographies web créées : habitat inclusif, collèges et recensement sportif, espaces naturels sensibles

Outil Système d'information géographique

- Mise en place d'une solution cartographique déconnectée de levés par GPS (QField) : ingénierie départementale pour la voirie communale, espèces exotiques envahissantes le long des routes départementales, levés de signalétique le long des tracés Eurovélos, Vélodyssée et voies vertes
- Fiabilisation de la solution Geotrek de gestion des sentiers de randonnées

Cartographie et SIG

La cartographie est le support principal de travail des agents de différentes directions.

68

études cartographiques réalisées (espaces naturels sensibles, Ingénierie départementale, habitat, logements vacants, dans le cadre du projet Petites Villes de Demain, sites départementaux, appel à projets d'avenir, ruralité, Manger Bio & Local, vélo, coordinateurs informatiques des collèges, finances, enfance/informations préoccupantes...)

7

atlas produits à destination des nouveaux élus (petite enfance, Manger Bio & Local : atlas par établissement et par fournisseur, SDSel, cantons, atlas à destination des nouveaux élus, appel à projets Ingénierie)

88 569

élèves ont participé au géocodage au premier et second degré pour l'Observatoire de la Vie collégienne

Mise en place d'une gouvernance de la conformité RGPD

51

conseils et assistances aux équipes par l'équipe RGPD

12

conventions/contrats amendés et validés par l'équipe RGPD

21

accords-cadres amendés et validés par l'équipe RGPD

23

dossiers en instance non finalisés par les directions depuis plus de 6 mois

2

demandes relatives au droit des personnes reçues

1

AIPD (analyse d'impact relative à la protection des données) en cours de finalisation

27

nouveaux traitements inscrits au registre au 31/12/2021

0

notifaction de violation de données à la CNIL



Création d'un réseau de relais du DPO (délégué à la protection des données)

Les relais du DPO - référents data vont intervenir en particulier pour diffuser les recommandations du DPO auprès de l'ensemble des agents de leur direction et pour remonter au DPO des informations du « terrain ». Agissant à la fois en tant que véritables ambassadeurs du DPO mais aussi comme contrôle de second niveau, leur rôle se déclinera en plusieurs missions possibles.

COLLÈGES NUMÉRIQUES ET CONNECTÉS

Équipement numérique et sensibilisation aux usages numériques

En 2021, la dynamique de développement des usages numériques innovants a été poursuivie au travers notamment du plan « Collège numérique 64 » :

- sensibilisation des usagers, par le partage des connaissances et des pratiques de chacun, au travers de l'organisation de la 13^e édition d'EIDOS 64, le forum des pratiques numériques pour l'éducation mais aussi, tout au long de l'année, des Eidos Café ;
- poursuite du dispositif des « contrats numériques » et du renouvellement des matériels numériques des collèges publics (vidéoprojecteurs interactifs, ordinateurs fixes et portables, tablettes...), sans oublier la maintenance quotidienne de ces équipements.

À la suite de la décision du rectorat de mettre fin à l'ENT (Espace numérique de travail) académique « Osé » en 2022, le Conseil départemental (en liaison avec d'autres Départements et concertation étroite avec les établissements) a engagé une action afin de pouvoir proposer aux établissements, familles, enseignants et élèves une solution pérenne, pertinente et efficace permettant de succéder à cet ENT académique.

Faire des collèges des lieux ressources en matière numérique

La sensibilisation des élèves de 6^e et 5^e à la « citoyenneté numérique », dans le cadre notamment du Programme d'actions éducatives des collégiens (PAEC) a été poursuivie malgré le contexte sanitaire. Ce sont ainsi 1826 élèves de 20 collèges qui ont pu bénéficier de cette action, avec un renforcement du pool d'intervenants coordonné par La Fibre64.

La Fibre 64 a également développé un nouvel outil pédagogique numérique, à la rentrée 2021, autour des questions du bon usage des réseaux sociaux et de la vigilance au sujet des fake news : « La vidéo la plus vue ».

Une expérimentation est en cours, en 2021-2022, sur l'accompagnement des parents à l'usage des outils numériques éducatifs et à la sensibilisation au numérique responsable.

6 310

PC fixes et portables

920

vidéoprojecteurs

204 000 €

frais de connexion internet des 49 collèges publics

670 000 €

équipements numériques (renouvellement, remplacement, appels à projets, contrats numériques...)

5

coordinateurs informatiques et **1 ingénieure** au service du numérique éducatif des collèges

1 300

tablettes

100 %

des collèges publics connectés au haut débit (dont 48 sur 49 avec un abonnement fibre)

700

vidéoprojecteurs interactifs et tableaux numériques interactifs

EIDOS64, le forum des pratiques numériques pour l'Éducation

Le 20 janvier 2021, a eu lieu, en version 100 % dématérialisée, en raison du contexte sanitaire, la 13^e édition d'EIDOS64, le forum des pratiques numériques pour l'éducation. Elle a réuni des enseignants de la maternelle au supérieur, des élus et cadres des collectivités locales autour de la thématique : « Intelligence artificielle : qui est le maître ? ».

Après les conférences du matin organisées en ligne, près de 40 ateliers animés par des enseignants et des formateurs (du département et de partout en France) ont été déployés en version dématérialisée.

Un outil de travail collaboratif pour l'éducation fourni par le Conseil départemental

Le Conseil départemental a proposé aux 49 collèges publics de disposer de l'outil numérique éducatif Pearltrees : espace numérique collaboratif permettant de créer et partager des ressources pédagogiques entre élèves et enseignants, de préparer et diffuser des cours en ligne... Fin 2021, près de 90 % des collèges publics ont adhéré à cet outil avec de très bons retours des utilisateurs (outil simple, performant...).

Sensibiliser les élèves au bon usage des réseaux sociaux

MÉDIATIONS ET SOLIDARITÉS NUMÉRIQUES AVEC LES PUBLICS VULNÉRABLES

Cette politique publique est mise en œuvre à la fois par le Département et par le syndicat mixte ouvert (SMO) La Fibre64.

Des ateliers de médiation numérique ont permis à de nombreux administrés de gagner en autonomie sur l'usage du numérique.

3

médiateurs numériques
recrutés sur le territoire

De plus, dans le cadre du plan de relance du gouvernement prévoyant la création de 4000 postes de médiateurs numériques au niveau national, le SMO a recruté trois médiateurs numériques pour rendre un meilleur service aux communes fortement demandeuses tant en Béarn qu'en Pays basque et le Conseil départemental a pour sa part procédé au recrutement direct

de sept médiateurs pour renforcer ses équipes des services départementaux des solidarités et de l'insertion. Le Conseil départemental a ainsi pu accompagner ses propres publics, dans leurs démarches dématérialisées notamment, et ainsi poursuivi son action dynamique contre la fracture numérique.

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'AUTONOMIE ET DU MAINTIEN À DOMICILE

Le Conseil départemental expérimente de nouveaux outils ou solutions en matière de sécurisation et de bien-être des personnes en perte d'autonomie, en s'appuyant notamment sur l'angle de la prévention.

Des accompagnements à destination des publics fragiles

Dans le cadre de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, le Conseil départemental accompagne les publics les plus fragiles et notamment les personnes âgées dans l'usage du numérique sous plusieurs formes.

Plusieurs actions ont été financées en 2021 à ce titre : ateliers de sensibilisation à l'informatique, actions ciblées pour des personnes souffrant de déficiences intellectuelles, ateliers ludiques de maintien des capacités avec une tablette adaptée, accompagnements informatiques autour de l'accès aux droits, etc.

Par ailleurs des expérimentations sont menées pour tester de nouveaux outils favorisant le lien social et le développement de réseaux de solidarité intergénérationnels.



CE QU'IL FAUT RETENIR

Numérique



110 185

habitations et entreprises
raccordables sur le réseau
THD 64

L'aménagement numérique, notamment le déploiement du Très Haut Débit, constitue l'enjeu majeur de développement des territoires tant au plan international, national que local.

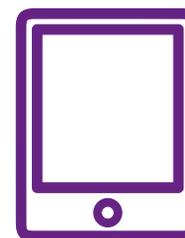


Poursuite de la sensibilisation des élèves de 6^e et 5^e à la « citoyenneté numérique ».

Le Conseil départemental expérimente de nouveaux outils ou solutions en matière de sécurisation et de bien-être des personnes en perte d'autonomie.

1500 km
de fibres optiques raccordées

La Fibre 64 a également développé un nouvel outil pédagogique numérique, à la rentrée 2021, autour des questions du bon usage des réseaux sociaux.



1300 tablettes
à disposition des élèves dans
les collèges publics du 64

En 2021, la dynamique de développement des usages numériques innovants a été poursuivie au travers notamment du plan « Collège numérique 64 ».

Le Département sur internet



Autonomie

www.autonomie64.fr



Opendata64

data.le64.fr



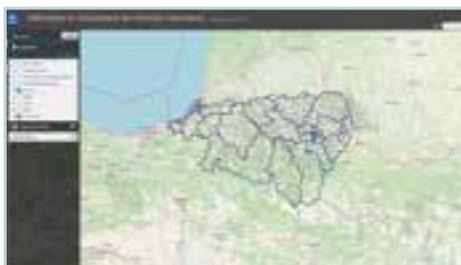
Archives départementales

archives.le64.fr



Réseau Sport 64

reseausport64.fr



Cartographies
du Département

carto.le64.fr



Bibliothèque départementale
des Pyrénées-Atlantiques

bibliotheque.le64.fr



Maison départementale des
personnes handicapées

mdph64.fr



Agence d'attractivité et de
Développement Touristiques
Béarn Pays basque

tourisme64.com



Site institutionnel
le64.fr



Inforoute 64

inforoute.le64.fr



Syndicat Mixte La Fibre64

lafibre64.fr



Eidos64

eidos64.fr



Mon commerce 64

moncommerce64.fr



Budget participatif du 64

budgetparticipatif64.fr



Activités de loisirs en Béarn et Pays basque

www.visit64.com



64MusicBox

64musicbox.fr



Je soutiens le 64

jesoutiens.le64.fr



Présence Médicale 64

presencemedicale64.fr





Département des Pyrénées-Atlantiques
64, avenue Jean Biray - 64058 Pau Cedex
4, allée des Platanes - BP 431 - 64104 Bayonne Cedex